

Laurence Imbeault

**Le désistement du crime chez les personnes ayant commis une infraction à caractère
sexuel : comparaison entre les adolescents et les jeunes adultes de sexe masculin**

Essai présenté
à la faculté des sciences de l'éducation
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade M Ps. éd.

Département des fondements et pratiques en éducation
Programme de maîtrise en psychoéducation
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ LAVAL

Avril 2023

Résumé

Les infractions de nature sexuelle représentent un enjeu sociétal important au Québec et au Canada. Les auteurs de ces infractions sont majoritairement des personnes de sexe masculin, puisqu'environ 90% des agressions sexuelles sont commises par des garçons ou des hommes (Institut national de santé publique, 2022-b). D'ailleurs, les présumés auteurs d'agressions sexuelles sont fréquemment des adolescents âgés de 12 à 17 ans (Institut national de santé publique, 2022-b). La problématique des agressions sexuelles est préoccupante et engendre une multitude de conséquences physiques et psychologiques chez les victimes (Thomas, 2015 ; Justice Québec, 2021 ; Gouvernement du Québec, 2023-b). L'impact nocif sur les victimes met en lumière la nécessité d'offrir des interventions appropriées pour prévenir ces comportements délictuels. Ainsi, les objectifs de cet essai sont : 1) de mettre en exergue les différences (ou les similitudes) significatives dans les caractéristiques personnelles des adolescents et des adultes auteurs d'agressions sexuelles, 2) d'identifier et de comparer les besoins d'interventions des deux groupes et 3) d'analyser leur processus de désistement du crime respectif. Pour répondre aux objectifs, nous analyserons des données secondaires issues du projet de recherche 1A du programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35. Ce programme est financé par le CRSH pour une période de huit ans (2019-2027) et vise la (ré)intégration sociocommunautaire des personnes contrevenantes âgées de 16 à 35 ans. Il est espéré que les conclusions issues de cette comparaison des besoins d'interventions des deux groupes permettront la mise en œuvre d'interventions qui soient spécifiques et adaptées à leurs trajectoires, à leurs besoins et à leurs processus propres de désistement du crime.

Avant-propos

Lors de ma troisième session universitaire en psychoéducation, j'ai eu la chance de m'asseoir pour une première fois dans la classe d'Isabelle F.-Dufour, ma directrice d'essai. Quelques minutes ont suffi pour me confirmer que je souhaitais travailler auprès de la clientèle contrevenante dans le futur. Je la remercie d'avoir su allumer une flamme en moi pour ma pratique professionnelle. Je souhaite également la remercier du fond du cœur pour l'accompagnement et le soutien lors de la rédaction de mon essai. Merci d'avoir su m'encourager, particulièrement lors des moments plus difficiles. Je n'aurais jamais réussi sans son aide!

Je souhaite également remercier les chercheurs et les chercheuses du projet *(RÉ)SO 16-35*. J'ai eu la chance d'analyser les données secondaires préalablement recueillies par ces chercheurs, qui font un travail essentiel auprès des personnes contrevenantes.

J'aimerais aussi dire un grand merci à mes parents, qui ont su m'encourager à travers les montagnes russes émotionnelles que représente la rédaction d'un essai. Leur soutien a été essentiel, autant durant les deux dernières années que durant toutes mes études universitaires. Je souhaite aussi remercier mon petit chien, Capucine, avec laquelle j'ai pu me ressourcer et faire un peu de zoothérapie à travers des périodes de rédaction.

Je souhaite remercier ma grande sœur, Roxanne. Elle me connaît par cœur et elle a su m'aider et m'encourager lorsque j'en avais le plus besoin. Ses conseils et sa sagesse m'ont été extrêmement utiles lors des deux dernières années. Je ne serais pas la personne que je suis sans elle. Merci pour tout!

Finalement, je ne peux terminer cet avant-propos sans remercier ma grande amie Justine, qui m'accompagne dans mon parcours universitaire depuis le premier jour. Je n'aurais pas pu rêver d'une meilleure collègue de rédaction, partenaire de travaux, amie et compétitrice au mini-pot! Après cinq ans à étudier ensemble, nous marquons la fin de nos études universitaires, mais le début d'une grande amitié.

Table des matières

<i>Résumé</i>	<i>iii</i>
<i>Avant-propos</i>	<i>iv</i>
<i>Liste des figures et illustrations</i>	<i>viii</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
Chapitre 1 : La problématique des agressions sexuelles	2
1.1 Définition	2
1.1.1 Types d'agressions sexuelles	2
1.1.2 L'exploitation sexuelle	3
1.2 Prévalence	3
1.3 Consentement	4
1.4 Récidive	5
1.5 Pertinence scientifique	6
1.6 Pertinence sociale	7
Chapitre 2 : La trajectoire délictuelle des adolescents et des adultes qui commettent des infractions sexuelles	9
2.1 Caractéristiques des adolescents qui commettent des infractions sexuelles	9
2.1.1 Âge d'activation	10
2.1.2 Carrière criminelle	11
2.1.3 Nombre d'infractions	11
2.1.4 Caractère de l'infraction	11
2.1.5 Âge de la victime	12
2.1.6 Lien avec la victime	12
2.1.7 Principaux constats.....	12
2.2 Facteurs de risque liés à la poursuite des activités illégales chez les adolescents	13
2.2.1 Facteurs de risque individuels	13
2.2.2 Facteurs de risque familiaux et sociaux	14
2.2.3 Facteurs de risque liés aux délits.....	15
2.3 Caractéristiques des adultes qui commettent des infractions sexuelles	15
2.3.1 Distorsions cognitives	16
2.3.2 Traits de personnalité	17
2.3.1 Principaux constats.....	17
2.4 Facteurs de risque associés à la poursuite des activités illégales chez les hommes	18
2.4.1 Facteurs individuels et distorsions cognitives	18
2.4.2 Facteurs sociaux	19
Chapitre 3 : Les interventions visant l'arrêt des comportements sexuels illégaux	20
3.1 Le What works	20
3.2 Intervention de groupe	21

3.3 Interventions basées sur le modèle <i>What works</i> pour adolescents.....	21
3.4 Interventions basées sur le modèle <i>What works</i> pour adultes.....	22
3.5 Critiques du <i>What works</i>	23
3.6 Désistement du crime.....	24
3.6.1 Types de désistement du crime	25
3.6.2 Désistement assisté.....	26
3.6.3 <i>Good life model</i>	27
3.7 Modèles de désistement assisté pour adolescents.....	28
3.8 Modèles de désistement assistés pour hommes	29
3.9 Critiques du <i>Good life model</i>	30
Chapitre 4 : Méthodologie	32
4.1 Étude qualitative et données secondaires	32
4.2 Source des données	34
4.3 Choix de l'échantillon.....	35
4.4 Méthode d'analyse	36
Chapitre 5 : Résultats et interprétations.....	38
5.1 Récits phénoménologiques des participants adolescents.....	38
5.1.1 Grégoire	38
5.1.2 Loïc.....	39
5.1.3 Emmanuel.....	40
5.2 Récits phénoménologiques des participants adultes.....	41
5.2.1 Victor.....	41
5.2.2 Florent	42
5.2.3 Denis.....	43
5.3 Comparaison entre les adolescents et les adultes.....	44
5.3.1 Premier objectif : mettre en exergue les différences et les similitudes significatives dans les caractéristiques personnelles	44
5.3.2 Deuxième objectif : identifier et comparer les besoins d'interventions	48
5.3.3 Troisième objectif : analyser les processus de désistement du crime	52
Chapitre 6 : Conclusion.....	59
6.1 Limites et pistes de recherches futures	60
6.2 Implications pour la psychoéducation	61
Références:.....	63
ANNEXE A : Guide d'entretien (RÉ)SO 16-35 au T1.....	76
ANNEXE B : Résumé des questions d'entrevue de (Ré)so 16-35 au T1.....	88
ANNEXE C : Histoires détaillées des participants et lignes de vie.....	90
Grégoire	90
Caractéristiques personnelles	90
Interventions vécues et besoins d'intervention.....	91
Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime	91

Loïc	93
<i>Caractéristiques personnelles.....</i>	93
<i>Interventions vécues et besoins d'intervention</i>	94
<i>Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime.....</i>	95
Emmanuel	96
<i>Caractéristiques personnelles.....</i>	96
<i>Interventions vécues et besoins d'intervention</i>	97
<i>Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime.....</i>	97
Victor	99
<i>Caractéristiques personnelles.....</i>	99
<i>Interventions vécues et besoins d'intervention</i>	100
<i>Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime.....</i>	100
Florent	102
<i>Caractéristiques personnelles.....</i>	102
<i>Interventions vécues et besoins d'intervention</i>	103
<i>Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime.....</i>	103
Denis	105
<i>Caractéristiques personnelles.....</i>	105
<i>Interventions vécues et besoins d'intervention</i>	106
<i>Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime.....</i>	106
ANNEXE D : Analyses par groupe des adolescents et des adultes	108
Résumé du parcours des adolescents.....	108
<i>Caractéristiques personnelles des adolescents.....</i>	108
<i>Interventions vécues et besoins d'intervention des adolescents</i>	109
<i>Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime des adolescents.....</i>	109
Résumé du parcours des adultes.....	111
<i>Caractéristiques personnelles des adultes.....</i>	111
<i>Interventions vécues et besoins d'intervention des adultes</i>	111
<i>Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime des adultes.....</i>	112
ANNEXE E : Programmes cognitifs comportementaux pour les adolescents et les adultes	114
Programmes existants pour les adolescents	114
Programmes existants pour les adultes	115

Liste des figures et illustrations

<i>Ligne de vie de Grégoire</i>	90
<i>Ligne de vie de Loïc</i>	93
<i>Ligne de vie d'Emmanuel</i>	96
<i>Ligne de vie de Victor</i>	99
<i>Ligne de vie de Florent</i>	102
<i>Ligne de vie de Denis</i>	105

Introduction

Des milliers d'agressions sexuelles sont dénoncées au Québec et au Canada chaque année (Ministère de la Sécurité publique, 2021; Statistique Canada, 2021). Bien que les dénonciations des victimes augmentent, moins de 10% des agressions sexuelles seraient déclarées à la police (Gouvernement du Québec, 2023-b). Les conséquences des agressions sont nombreuses et affectent la vie des victimes pour longtemps (Gouvernement du Québec, 2023-b). Afin d'en réduire les impacts, le but de cet essai est d'identifier les besoins d'intervention des adolescents et adultes qui ont été reconnus coupables d'un délit à caractère sexuel, pour que des interventions plus adaptées et appropriées soient mises en place. L'essai vise à répondre à trois objectifs de recherche : 1) mettre en exergue les différences (ou les similitudes) significatives dans les caractéristiques personnelles des adolescents et des adultes auteurs d'agression sexuelle, 2) identifier et comparer les besoins d'intervention des deux groupes et 3) analyser leur processus de désistement du crime respectif. Ces objectifs de recherche représentent un ancrage au développement de services adaptés à offrir aux adolescents ainsi qu'aux adultes judiciairisés en raison d'agressions sexuelles. Également, un travail en amont auprès des auteurs d'agressions sexuelles pourrait permettre de diminuer la demande d'aide chez les victimes.

Pour atteindre les objectifs de recherche, le premier chapitre de cet essai présentera la problématique des agressions sexuelles, en incluant la définition, les types d'agressions sexuelles, la prévalence ainsi que les concepts de consentement et de récidive. La pertinence sociale et la pertinence scientifique seront présentées pour conclure le premier chapitre. Le deuxième chapitre portera sur les différences dans les caractéristiques personnelles et dans les trajectoires délictuelles des adolescents et des adultes auteurs d'agressions sexuelles. Les facteurs de risque à la perpétration de délits à caractère sexuel seront également explorés. Le chapitre trois présentera le recensement des interventions, selon les deux grands courants criminologiques, soit celui centré sur ce « qui fonctionne » (*What works*) et celui sur « comment ça fonctionne » (désistement assisté). Le quatrième chapitre présentera la méthodologie. Dans le cinquième chapitre, les résultats et les interprétations seront présentés. Finalement, le sixième chapitre contiendra la conclusion, ainsi que les implications possibles pour la pratique psychoéducative.

Chapitre 1 : La problématique des agressions sexuelles

La problématique des agressions sexuelles et ses ramifications sont complexes et plusieurs éléments non négligeables y sont associés. Dans le premier chapitre de cet essai, les concepts principaux liés aux agressions sexuelles seront définis. Les pertinences scientifique et sociale de cette recherche seront également exposées.

1.1 Définition

Différentes définitions existent dans la littérature concernant les délits à caractère sexuel. Il est également possible de retrouver des termes variables catégorisant les agressions sexuelles, tels que le viol, les infractions sexuelles, l'abus sexuel et les contacts sexuels (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001). Selon le gouvernement du Québec (2023-b), l'agression sexuelle se caractérise comme « un acte abusif qui vise à soumettre une personne à ses propres désirs sexuels sans avoir obtenu son consentement au préalable ». Une agression sexuelle comprend l'utilisation de la force, une situation sexuelle ainsi que l'absence de consentement de la victime (Gouvernement du Québec, 2023-b). Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2001, p.22.) pour sa part, définit l'agression sexuelle comme :

Un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne.

1.1.1 Types d'agressions sexuelles

Selon le Code criminel canadien, il existe trois types d'agressions sexuelles. Les agressions sexuelles de niveau 1 englobent les contacts bouche/langue avec les parties intimes, les attouchements sexuels, les baisers dans les zones intimes, la masturbation, le voyeurisme, le harcèlement sexuel, le frotteurisme, l'exhibitionnisme, le partage numérique

de matériel intime ainsi que les pénétrations (Gouvernement du Québec, 2020; Code criminel canadien, 1985-a). Les agressions sexuelles de niveau 2 impliquent l'utilisation ou la menace d'utiliser une arme contre la victime, ou encore par une agression sexuelle réalisée par plusieurs personnes sur une seule victime. Ces agressions peuvent créer des blessures (Code criminel canadien, 1985-a). Finalement, lorsque la personne contrevenante blesse, mutilé ou met la vie de sa victime en danger lors d'une agression sexuelle, celle-ci sera de niveau 3 (Code criminel canadien, 1985-a).

1.1.2 L'exploitation sexuelle

Les personnes contrevenantes qui commettent de l'exploitation sexuelle profitent d'une autre personne sexuellement pour en retirer des bénéfices, notamment financiers. L'exploitation sexuelle peut se traduire par le fait de forcer quelqu'un à s'impliquer dans la prostitution, qui consiste à offrir ses services sexuels en échange d'argent, de services, de biens ou de drogues (Gouvernement du Québec, 2023-a). En plus de la prostitution, l'exploitation sexuelle peut inclure le tourisme sexuel, qui se caractérise par des voyages dans d'autres pays, notamment où la prostitution est légale, pour profiter de services sexuels, souvent offerts par des enfants et des adolescents. On considère également que la pornographie juvénile, soit la possession, la consommation et la distribution de matériel visuel ou audio contenant des parties intimes ou des activités sexuelles de personnes mineures, est de l'exploitation sexuelle (Gouvernement du Québec, 2023-a). L'exploitation sexuelle englobe donc plusieurs types de violence, tels que physique, psychologique, verbale, sexuelle et économique. Fréquemment, la victime est vulnérable ou dépendante, ce qui en facilite, justement, l'exploitation (Gouvernement du Québec, 2023-a).

1.2 Prévalence

Au Canada, la police a recensé 24 672 délits d'agressions sexuelles en 2017. Or, ce nombre n'inclut pas environ 80 à 90% des agressions sexuelles non signalées (Ministère de la Justice, 2019). Différentes raisons expliquent le haut taux d'agressions sexuelles non signalées, notamment la perception des systèmes de soutien qui semblent inadéquats, le sentiment de honte chez les victimes ainsi que la peur d'être blâmées, de ne pas être crues,

d'être stigmatisées ou de vivre des représailles face à la dénonciation (Organisation mondiale de la santé, 2012). Or, en 2019, on a enregistré 30 995 agressions sexuelles, soit 30 335 agressions de niveau 1, 535 de niveau 2 et 125 de niveau 3, et ce, à travers le pays (Statistique Canada, 2021). Puis, en 2020, 28 639 agressions sexuelles ont été rapportées au Canada. Ce nombre comprend 27 895 agressions de niveau 1, 608 agressions de niveau 2 ainsi que 136 agressions de niveau 3 (Statistique Canada, 2021). On peut donc conclure que le taux d'agressions sexuelles déclarées se situe plus ou moins entre 25 000 et 31 000 par année.

Au Québec, la police a recensé plus de 5800 infractions à caractère sexuel en 2015. Cette même année, les dénonciations d'agressions sexuelles ont connu une hausse, notamment en raison des procès médiatisés de personnalités ayant commis des infractions sexuelles, ainsi que du mouvement « *Me too* » de dévoilement et de solidarité qui s'est développé par la suite (Ministère de la Sécurité publique, 2018). En 2019, c'est un total de 9 283 infractions sexuelles qui ont été répertoriées au Québec. De ce nombre, 5 722 infractions sont des agressions sexuelles de niveau 1 à 3, puis 3 561 cas sont d'autres types d'infractions sexuelles (incitation à des contacts sexuels, le leurre et la publication non consentuelle d'images intimes) (Ministère de la Sécurité publique, 2021). Ainsi, le Québec enregistre environ le tiers des infractions rapportées à la police dans l'ensemble du pays.

1.3 Consentement

En concordance avec le Code criminel canadien, le consentement est défini comme l'approbation volontaire de la personne à s'engager dans une activité sexuelle. Le consentement peut se révoquer à tout moment, même s'il a déjà été donné au début de l'acte sexuel (Gouvernement du Canada, 2021). L'âge du consentement sexuel au Canada est de 16 ans. Pour les adolescents âgés de 12 ou 13 ans, le consentement sexuel peut être accepté si le partenaire sexuel est âgé respectivement de 14 ou 15 ans, soit deux ans de plus. En ce qui concerne les adolescents âgés de 14 et 15 ans, ils peuvent consentir à des activités sexuelles si leur partenaire est âgé de 19 ou 20 ans respectivement, donc un maximum de cinq ans plus vieux. Il existe des exceptions à cette loi, notamment dans un contexte de situation d'autorité ou d'exploitation, où l'âge de consentement est de 18 ans (Ministère de

la Justice, 2017). Le non-respect de l'âge légal du consentement constitue une agression sexuelle. Il existe également des situations durant lesquelles le consentement n'est pas valide, notamment si une personne a consommé des drogues, de l'alcool au point d'être ivre, si elle est endormie ou si elle a des limitations intellectuelles (Organisation mondiale de la santé, 2012). La non-obtention du consentement de la personne pour réaliser une activité sexuelle est une infraction criminelle (Ministère de la Justice, 2017). Somme toute, trois éléments peuvent invalider le consentement, soit un écart significatif dans l'âge ou le niveau de développement, un rapport de force ou la présence d'intimidation ainsi qu'un rapport d'autorité, de confiance ou d'exploitation (Boisclair et Durocher, 2014).

Au Canada, 32% des femmes et 13% des hommes auraient subi des comportements sexuels non souhaités dans un lieu public. 18% des femmes canadiennes seraient victimes de harcèlement en ligne et 29% d'entre elles ont été victimes de comportements sexuels non consentis dans un milieu de travail (Cotter et Savage, 2019). Également, au Canada, les femmes sont davantage victimes d'agressions sexuelles avec une prévalence de 30%, en comparaison aux hommes avec 8% (Cotter et Savage, 2019). Au Québec, les victimes d'agressions sexuelles sont fréquemment des femmes et des enfants, bien que les hommes peuvent en vivre aussi (Gouvernement du Québec, 2023-b). En 2019, les femmes québécoises représentaient environ 88% des victimes d'agressions sexuelles (Ministère de la Sécurité publique, 2021). Cette même année, environ 31% des victimes d'agressions sexuelles étaient des adolescents (Ministère de la Sécurité publique, 2021).

1.4 Récidive

Il apparaît important de documenter la récidive chez les adolescents et les adultes ayant commis des agressions sexuelles dans l'optique d'évaluer la pertinence d'adapter les interventions aux risques que représentent réellement ces personnes pour la société. Hanson et ses collaborateurs (2007) ont identifié cinq types de récidives, qui s'appliquent aux auteurs d'agressions sexuelles : a) la récidive sexuelle, soit tous les délits qui ont une motivation sexuelle, b) la récidive sexuelle quelconque, qui comprend les délits sexuels ainsi que les bris de condition associés, c) la récidive violente, qui se caractérise par une confrontation directe

avec la victime, d'une manière sexuelle ou non, d) toutes les récidives criminelles, qui comprend tous les délits qui ne sont pas des bris de condition, et finalement e) l'ensemble des récidives, qui inclue tous les délits sexuels, violents et non violents, ainsi que les manquements sexuels ou non sexuels aux conditions légales (Hanson et al., 2007).

Une méta-analyse portant sur les adolescents criminalisés pour un délit à caractère sexuel propose un taux de récidive d'environ 5 à 10% (Caldwell, 2016). Plus récemment, Howey et ses collaborateurs (2022) ont réalisé une autre méta-analyse sur les adolescents auteurs d'infractions sexuelles. Les études investiguées dans cette méta-analyse montrent des taux de récidive chez les adolescents de 3% à 11%, avec une moyenne d'environ 5% (Howey et al., 2022). Selon ces auteurs, les taux de récidive relativement faibles sont possiblement le résultat d'interventions ou le passage du temps, sans que les auteurs puissent en être certains (Howey et al., 2022). Les auteurs d'une autre étude portant sur les adolescents auteurs d'agressions sexuelles identifient un taux de récidive sexuelle de 6,48% lorsqu'ils deviennent adultes (Skubic Kemper et Kistner, 2007). Il faut toutefois interpréter ces taux avec prudence, puisque c'est une petite proportion des adolescents qui commettent des délits sexuels qui se font arrêter par la police (Vandiver et Teske, 2006). Il est donc possible que le taux de récidive soit en réalité plus élevé que ce que prétendent les études (Institut national de santé publique, 2021). Chez les hommes adultes, on trouve un taux de récidive d'environ 13% (Hanson et Morton-Bourgon, 2004). Plus récemment, les auteurs d'une méta-analyse canadienne ont affirmé que le taux de récidive sexuelle est en baisse chez les hommes depuis les huit dernières décennies. Les auteurs estiment le taux de récidive sexuelle chez les hommes à environ 10% au Canada en 2022 (Lussier et al., 2023).

1.5 Pertinence scientifique

Il existe peu d'articles scientifiques ayant fait l'analyse distinctive des interventions efficaces pour les adolescents et les adultes ayant commis des agressions sexuelles. La comparaison entre ces deux populations représentera un nouvel ajout aux connaissances existantes sur la prévention et l'intervention en matière d'agressions sexuelles, puisque la notion de désistement est abordée principalement autour de la criminalité générale, et moins

au niveau des infractions sexuelles spécifiquement (Laws et Ward, 2011; Harris, 2017). Considérant également que la littérature regroupe une grande proportion d'études quantitatives sur le sujet, ce projet de recherche prévoit ajouter un éclairage davantage qualitatif à la littérature.

1.6 Pertinence sociale

Les agressions sexuelles entraînent de nombreuses conséquences chez les victimes. Elles peuvent être de nature physique, comme le développement de troubles alimentaires, de douleurs durant les actes sexuels, de douleur chronique ou bien d'infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) (Gouvernement du Québec, 2023-b). Les conséquences peuvent également être de nature psychologique, comme le développement de symptômes de stress post-traumatique, de conduites suicidaires et automutilatoires, de troubles anxieux et dépressifs, de culpabilité, de difficultés de sommeil, de pertes de mémoire, de difficultés relationnelles, de difficultés sexuelles (perte de désir, dégoût) et de déni (Thomas, 2015 ; Justice Québec, 2021 ; Gouvernement du Québec, 2023-b).

Les agressions sexuelles peuvent également avoir des conséquences sur les adolescents et les hommes qui les commettent. Ces personnes peuvent agir en opposition avec leurs propres valeurs et ressentir de la honte par la suite (Mann et al., 2010). Aussi, les adolescents enregistrés dans le système de justice comme délinquants sexuels vivraient plus de difficultés au niveau de la santé mentale, ainsi que de la honte et du désespoir (Harris et al., 2016). Ils vivraient plus de harcèlement et de traitements injustes comparativement aux adolescents qui ne sont pas enregistrés. Les adolescents enregistrés pour un délit sexuel se sentiraient moins bien traités par le système de justice que les autres adolescents contrevenants. Ils auraient aussi plus de difficultés scolaires, telles que l'obligation de changer d'école ou l'impossibilité de s'y rendre (Harris et al., 2016). Considérant que le taux d'agressions sexuelles simples dénoncés à la police est en augmentation (Ministère de la Sécurité publique, 2020), et que 95% des personnes accusées de délits sexuels au Québec sont des hommes (Ministère de la Sécurité publique, 2018), il importe de travailler en amont

auprès des hommes et des adolescents pour prévenir les agressions sexuelles et les récidives associées.

Chapitre 2 : La trajectoire délictuelle des adolescents et des adultes qui commettent des infractions sexuelles

Pour bien saisir les différences dans les trajectoires délictuelles des adolescents et des hommes auteurs d'agressions sexuelles, il importe de distinguer ces deux populations sur plusieurs facteurs. Ainsi, le deuxième chapitre portera sur les informations issues de la littérature concernant les caractéristiques des adolescents et des adultes auteurs d'infractions sexuelles, ainsi que les facteurs de risque à la récidive sexuelle pour ces deux sous-groupes.

2.1 Caractéristiques des adolescents qui commettent des infractions sexuelles

Il existe différentes classifications pour les adolescents auteurs d'infractions sexuelles. Celle développée par Graves (1993), basée sur une méta-analyse de 16 000 dossiers d'adolescents auteurs d'infractions sexuelles, identifie trois profils: a) les pédophiles (victimes enfants), b) ceux qui commettent des agressions sexuelles (victimes adolescentes/femmes) et c) les non différenciés (victimes enfants/adolescents/adultes). Ceux inclus dans la catégorie des pédophiles ont des lacunes sociales et vivent plus de solitude. Les adolescents de la catégorie des agressions sexuelles sélectionnent des femmes comme victimes et ont sensiblement le même âge qu'elles. Finalement, le groupe des non différenciés présente davantage de problèmes psychologiques et sociaux, provient principalement de familles dysfonctionnelles et débute les comportements délictuels plus jeunes (dès l'âge de 6 ans) que ceux des autres catégories (Graves, 1993).

Tirée de la théorie de la personnalité de Million publiée en 1993, des chercheurs néo-zélandais ont tenté d'identifier les principaux traits de personnalité des adolescents qui commettent des délits sexuels. Ils ont, pour leur part, identifié quatre groupes de personnalité. Le groupe inadéquat se caractérise par des adolescents ayant de la détresse internalisée et qui vivent des dysfonctions aux niveaux émotionnel, cognitif et comportemental. Ils peuvent se montrer irritables, pessimistes, avoir des comportements agressifs, d'intimidation, avoir peu de relations significatives et vivre de la colère et de la frustration (Oxnam et Vess, 2008). Le groupe antisocial correspond aux adolescents qui vont externaliser leurs émotions, être agressifs, imprédictibles et dominants envers les autres. Ils n'ont pas les habiletés pour bâtir

des relations significatives (Oxnam et Vess, 2008). Les deux derniers groupes, les conformistes et les passifs agressifs ont des problèmes de personnalité moins importants. Les adolescents du groupe conformiste veulent avoir des comportements prosociaux et vivent de l'anxiété vis-à-vis des attentes qu'ils perçoivent des autres. Ils peuvent se montrer rigides et vouloir éviter les relations sociales. Ils peuvent également ressentir de la honte par rapport à leurs impulsions sexuelles (Oxnam et Vess, 2008). Finalement, les adolescents du groupe passifs agressifs sont plus immatures et dépendants des autres. Ils vont davantage se soumettre aux autres, puis être négatifs et têtus. Ils seront plus mal à l'aise de leurs délits et vivront plus de remords et de honte (Oxnam et Vess, 2008).

Une autre typologie développée par Prentky et ses collaborateurs (2000) catégorise un échantillon de 96 adolescents masculins selon six catégories : a) les adolescents qui agressent des enfants, b) les adolescents ayant commis un viol, c) les adolescents réactifs sexuellement, d) les adolescents « gentils » (ceux qui caressent leur victime), e) les adolescents ayant commis un délit paraphilique et f) les adolescents non classés (Prentky et al., 2000). Comme, il n'existe pas de consensus sur les caractéristiques essentielles à la catégorisation des adolescents, c'est une recension des écrits portant sur ce sujet qui sera retenue dans cet essai. Selon Paradis-Garneau (2017), les variables les plus présentes dans la littérature pour expliquer la composition des typologies des adolescents auteurs d'agressions sexuelles sont : a) l'âge d'activation, b) la carrière criminelle, c) le nombre d'infractions, d) le caractère de l'infraction, e) l'âge de la victime et f) le lien avec la victime.

2.1.1 Âge d'activation

L'âge d'activation correspond à l'âge de la personne contrevenante lors de son premier délit (Carpentier et al., 2011). Les comportements sexuels problématiques à l'enfance augmentent considérablement le risque de commettre des agressions sexuelles avant l'âge de 12 ans ou lors du passage à l'adolescence. Plus les enfants et adolescents commettent une première infraction à un âge précoce, plus les chances sont élevées que d'autres infractions sexuelles soient perpétrées par la suite (Carpentier et al., 2011; Paradis-Garneau, 2017). Lorsque les premiers délits sexuels sont commis à un âge plus tardif chez

les adolescents, ce sont plus fréquemment des cas isolés ou des actions qui se combinent à de la délinquance générale (Lussier et al., 2012; Paradis-Garneau, 2017).

2.1.2 Carrière criminelle

La carrière criminelle représente la trajectoire délictuelle que prendront les adolescents. Certains vont agir une seule fois, alors que d'autres récidiveront avec des délits sexuels ou bien avec des délits non sexuels (Paradis-Garneau, 2017). D'ailleurs, les adolescents qui commettent seulement des infractions de nature sexuelle présentent moins de troubles des conduites, de traits antisociaux et de difficultés d'apprentissage que les adolescents impliqués dans la criminalité sexuelle et générale (Carpentier et al., 2011). Aussi, les adolescents ayant un historique de criminalité générale sont souvent plus vieux lors de la perpétration d'infractions sexuelles. Ces adolescents présentent d'ailleurs un plus grand risque de récidive non sexuelle et violente (Aebi et al., 2012).

2.1.3 Nombre d'infractions

Les adolescents auteurs d'infractions sexuelles sont parfois différenciés selon la quantité de délits qu'ils ont commis (Paradis-Garneau, 2017). Certains adolescents commettent plusieurs infractions sexuelles dans leur trajectoire criminelle, alors qu'une plus grande proportion (environ 50%) des adolescents contrevenants ne récidivent pas après le premier délit sexuel (Coutu et al., 2015). Les adolescents qui se désistent de la criminalité à la suite d'une première évaluation clinique subséquente à leur délit présentent moins de déficits cognitifs, familiaux, sociaux et académiques que les autres qui poursuivent leur carrière criminelle et qui récidivent (Carpentier et al., 2011). De plus, les traits antisociaux sont particulièrement présents chez les adolescents qui commettent plusieurs infractions sexuelles (Carpentier et al., 2011; Paradis-Garneau, 2017).

2.1.4 Caractère de l'infraction

La distinction entre les adolescents auteurs d'agressions sexuelles peut également se réaliser en fonction du type d'infraction, soit avec contact direct ou indirect. Les contacts

directs incluent la pénétration, la sodomie, les fellations, la masturbation et les attouchements. Pour leur part, les contacts indirects incluent, entre autres, l'exhibitionnisme et le voyeurisme (Chu et al., 2015; Paradis-Garneau, 2017).

2.1.5 Âge de la victime

L'âge des victimes apparaît comme un élément important dans la littérature pour différencier les adolescents auteurs d'agressions sexuelles (Paradis-Garneau, 2017). Par exemple, l'une des typologies proposées par Hart-Kerkhoffs et ses collaborateurs (2009) présente les adolescents auteurs d'infractions sexuelles selon trois catégories : 1) les auteurs d'agression auprès d'enfants de moins de 12 ans, avec un écart d'âge d'au moins quatre ans, 2) les auteurs d'agression auprès d'adolescents du même âge, soit au moins 12 ans, ou plus âgés et 3) les auteurs d'agression en groupe, qui ont agi auprès de pairs du même âge ou plus âgés, et ce, en compagnie d'au moins un autre adolescent.

2.1.6 Lien avec la victime

Finalement, le lien de proximité avec la victime est un facteur parfois considéré dans la catégorisation des adolescents auteurs d'agressions sexuelles (Paradis-Garneau, 2017). Les adolescents qui commettent des infractions sexuelles auprès d'enfants le font généralement de manière intrusive. Également, ils agissent de manière plus précoce que les adolescents qui commettent des délits sexuels auprès de leurs pairs ou d'adultes (Aebi et al., 2012). Les infractions sexuelles commises auprès de victimes adolescentes ou adultes sont moins sévères qu'envers les enfants (Aebi et al., 2012). De plus, les adolescents qui commettent des infractions sexuelles auprès de victimes connues les font seuls (Aebi et al., 2012).

2.1.7 Principaux constats

Ainsi, la catégorisation des adolescents auteurs d'infractions sexuelles découle de plusieurs facteurs selon les auteurs de la littérature scientifique. Suite à la synthèse des différentes variables évaluées chez les adolescents auteurs d'infractions sexuelles dans la littérature, Paradis-Garneau (2017) retient trois profils d'adolescents auteurs d'agressions

sexuelles, selon la typologie offerte par Hunter (2006)¹ : a) les expérimentateurs-opportunistes, b) les sexuels-déviantes et c) les versatiles-antisociaux. La majorité des adolescents auteurs d'agressions sexuelles répond aux caractéristiques des expérimentateurs-opportunistes. Les comportements sexuels délictueux sont généralement liés à des opportunités ou des expérimentations, qui permettent aux adolescents de vivre diverses expériences sexuelles (Hunter, 2006, cité dans Paradis-Garneau, 2017). Pour leur part, les adolescents du groupe sexuel déviant sont motivés à commettre des infractions en raison de leurs fantasmes et leurs intérêts sexuels déviants. Leur délinquance sexuelle débute de manière prématurée durant leur adolescence (Hunter, 2006, cité dans Paradis-Garneau, 2017). Finalement, les adolescents du groupe versatile-antisocial commettent une plus grande quantité d'infractions générales et sexuelles (Butler et Seto, 2002; Hunter, 2006, cité dans Paradis-Garneau, 2017). Ils présentent des traits antisociaux, des troubles du comportement et une personnalité plus psychopathique que les autres adolescents auteurs d'infractions sexuelles (Carpentier et al., 2011; Hunter, 2006, cité dans Paradis-Garneau, 2017).

2.2 Facteurs de risque liés à la poursuite des activités illégales chez les adolescents

Il importe de tenir compte des risques possibles à la récidive pour offrir des interventions adaptées aux adolescents. Ainsi, plusieurs facteurs de risque associés à la récidive sexuelle chez les adolescents sont présentés dans la prochaine section.

2.2.1 Facteurs de risque individuels

Le cycle des comportements sexuels déviants chez les adolescents présenté par Lane (1991) est résumé par Zankman et Bonomo (2004). Ils expliquent comment la récidive peut survenir. D'abord, les adolescents auteurs d'infractions sexuelles possèdent des schémas cognitifs basés sur des expériences négatives vécues dans le passé. Ces schémas influencent les adolescents à se construire des attentes négatives envers leurs futures expériences de vie (Lane, 1991; Zankman et Bonomo, 2004). Ces faibles attentes pour l'avenir provoquent des

¹ La source primaire est inaccessible : Hunter, J. A. (2006). Understanding diversity in juvenile sexual offenders: Implications for assessment, treatment, and legal management. Dans R. E. Longo et D. S. Prescott (Eds.), *Current perspectives: Working with sexually aggressive youth and youth with sexual behavior problems* (pp. 63-77). Holyoke, MA: NEARI Press.

comportements de retrait, facilitant la gestion des émotions. Au moment où la stratégie de retrait ne fonctionne plus, du ressentiment survient et les adolescents sont à risque de développer des fantasmes, de l'intérêt sexuel et des comportements de recherche de pouvoir. Éventuellement, ces stratégies mènent à l'adoption de comportements d'abus (Lane, 1991; Zankman et Bonomo, 2004). À ce moment dans le cycle, les adolescents vont tenter de gérer leur crainte d'être arrêtés en recadrant leurs comportements sexuels, dans l'optique de retrouver un certain niveau de normalité. Finalement, le cycle est maintenu en raison des distorsions cognitives, qui sont renforcées par le sentiment de contrôle obtenu sur les expériences négatives passées (Lane, 1991; Zankman et Bonomo, 2004). Les distorsions cognitives sont fréquemment exprimées ainsi : a) le manque de contrôle sur une situation révèle de la faiblesse, b) se montrer supérieur et puissant résout les problèmes, c) la réponse aux besoins personnels passe avant les droits et les désirs des autres, d) avoir un comportement contre les règles est signe de compétence, e) les sentiments d'excitation et de pouvoir sont essentiels au bien-être, f) il est adéquat de manipuler les autres, g) il est adéquat de vouloir obtenir ce que l'on désire, à n'importe quel prix et, finalement, h) la conquête sexuelle est un signe de compétence (Lane, 1991). Éventuellement, le cycle redémarre.

Indépendamment de ce cycle, on observe que les adolescents qui ont des intérêts sexuels déviants, comme de l'intérêt envers les enfants prépubères ou envers la violence sexuelle, ainsi que des attitudes qui supportent les délits sexuels, sont plus à risque de récidiver (Worling et Långström, 2003). Ces adolescents peuvent être motivés à rechercher une gratification sexuelle en concordance avec leurs intérêts sexuels déviants, ce qui les amène à commettre des infractions (Worling et Långström, 2003).

2.2.2 Facteurs de risque familiaux et sociaux

Les adolescents auteurs d'agressions sexuelles sont plus à risque de récidiver s'ils ont vécu de la négligence parentale, des abus physiques, de l'exposition à la pornographie ainsi que des placements en centres à un jeune âge (Carpentier et al., 2011). Une relation problématique avec les parents, ainsi qu'un sentiment de rejet vécu par l'adolescent peuvent provoquer des émotions négatives, telles que la colère, la tristesse et le désespoir, ce qui

contribuerait à leur risque de récidive (Worling et Långström, 2003). Les adolescents qui se sentent seuls et isolés peuvent se diriger vers des enfants ou des personnes non consentantes lorsqu'ils souhaitent avoir des rapports sexuels (Worling et Långström, 2003). Aussi, un manque au niveau des relations sociales peut amener l'adolescent à développer une faible empathie envers autrui (Worling et Långström, 2003). Également, les adolescents auteurs d'infractions sexuelles ayant des amis impliqués dans la criminalité sont plus à risque de récidiver, puisqu'ils sont influencés par leurs pairs (Worling et Långström, 2003).

2.2.3 Facteurs de risque liés aux délits

Certains facteurs criminogènes liés à la récidive des adolescents auteurs d'agressions sexuelles sont répertoriés en lien avec le(s) délit(s) déjà commis. La présence de sanctions criminelles antérieures pour un délit sexuel représente un facteur de risque (Worling et Långström, 2003). De plus, si les actes sexuels ont été commis auprès de plusieurs victimes, ou auprès de personnes étrangères, les risques de récidive sont plus élevés (Worling et Långström, 2003). Aussi, la non-complétion d'un traitement pour les délits sexuels augmente les probabilités de récidive (Worling et Långström, 2003). D'ailleurs, plusieurs adolescents ne complètent pas les programmes, ce qui représente une difficulté dans les interventions auprès de ce groupe (Edwards et Beech, 2004).

2.3 Caractéristiques des adultes qui commettent des infractions sexuelles

Seto et Fernandez (2011) proposent quatre groupes d'hommes auteurs d'infractions sexuelles qui présentent différents facteurs de risque : a) le groupe ayant peu de besoins, b) le groupe typique, c) le groupe sexuellement déviant et d) le groupe envahissant avec de grands besoins. Le premier groupe présente des traits antisociaux faibles et peu de déviations sexuelles. Les participants du groupe typique ont des résultats plus modérés sur les traits antisociaux et la déviance sexuelle. Les hommes du groupe sexuellement déviant montrent plus d'intérêts sexuels déviants, une préoccupation sexuelle et une attitude de tolérance envers les activités sexuelles entre adulte et enfant. Enfin, le groupe envahissant montre plus de besoins, des traits antisociaux et une déviance sexuelle élevée (Seto et Fernandez, 2011).

En outre, les auteurs d'agressions sexuelles sont fréquemment catégorisés dans la littérature selon quatre motivations principales. La première motivation est l'opportunité. Dans le groupe des opportunistes, on retrouve deux types d'auteurs d'agressions sexuelles, soit ceux ayant de hautes compétences sociales et ceux possédant de faibles compétences sociales (Knight, 1999). Dans les deux cas, les agressions sexuelles sont des actions davantage impulsives influencées par les situations qui se produisent (Knight, 1999). Ils n'ont pas réellement de fantasmes sexuels déviants ni de colère envers les femmes. Plutôt, les agressions sexuelles représentent une partie de l'ensemble de leurs comportements antisociaux (Knight, 1999). Ces hommes vont utiliser la force nécessaire pour obtenir ce qu'ils désirent, sans considération pour les conséquences sur les victimes (Lord et al., 2008).

La deuxième motivation est la colère envahissante. Les délits sexuels sont commis en raison de la difficulté à contrôler leur colère. Ces hommes n'ont pas nécessairement de fantasmes sexuels et leur colère se présente avant leurs délits sexuels. Ils vont fréquemment blesser leurs victimes, et ce, de manière sérieuse (Knight, 1999; Lord et al., 2008). La troisième motivation est la gratification sexuelle. Ces hommes ont en commun des préoccupations sexuelles persistantes (Knight, 1999). Ils sont catégorisés selon leur niveau de sadisme. On distingue les hommes sadiques dits « déclarés » comme ceux ayant des fantasmes sexuels sadiques qui sont exprimés à travers des agressions sexuelles. Pour leur part, les hommes sadiques « non déclarés » ont des fantasmes sadiques qui demeurent des fantaisies, mais qui ne seront pas exprimés dans les agressions sexuelles (Knight, 1999). Finalement, la quatrième motivation est la vengeance. Pour ces hommes, la femme représente le point exclusif de leur colère. Les agressions sexuelles commises impliquent des comportements visant à blesser physiquement, à dénigrer et à humilier les femmes (Knight, 1999; Lord et al., 2008).

2.3.1 Distorsions cognitives

Les adultes qui commettent des agressions sexuelles peuvent présenter une difficulté à prendre la responsabilité de leurs actes, particulièrement ceux qui ont été pris en charge par des institutions à l'enfance. Lors de leur passage en institution, tel que les Centres jeunesse,

ils ont pu développer des mécanismes de défense et des distorsions cognitives qui leur permettaient de survivre dans leur environnement et de combler leurs lacunes au sujet des règles sociales appropriées (D'Urso et al., 2019). Ainsi, ils vont davantage se déresponsabiliser de leurs actes en mettant la faute sur les autres, pour éviter les conséquences et pour justifier la désobéissance, le non-respect des règles et les actions déviantes (D'Urso et al., 2019).

Les croyances distorsionnées envers les femmes peuvent aussi être présentes chez les hommes auteurs d'infractions sexuelles. Elles se traduisent par l'idée qu'il est justifié de se venger puisque les femmes sont responsables des difficultés vécues par les hommes, que les femmes tentent de prendre le contrôle et d'humilier les hommes, qu'il n'est pas nécessaire de tenir compte des souhaits et des droits des femmes, ou qu'il est justifié de les contraindre à des actes sexuels puisque certaines femmes ne méritent pas de respect (Mann et Beech, 2002). La considération des femmes comme des objets sexuels constitue une autre forme de distorsion cognitive (D'Urso et al., 2019). Ces croyances envers les femmes, que l'on associe à la masculinité hostile, sont donc liées à la perpétration de délits sexuels (Casey et al., 2017) et aux attitudes favorisant les agressions (Malamuth et al., 1991).

2.3.2 Traits de personnalité

Sur le plan de la personnalité, il apparaît qu'environ le tiers des hommes ayant commis des délits sexuels ont un trouble de personnalité narcissique (Dudeck et al., 2007). Le trouble de personnalité narcissique se définit par une incapacité à avoir soin des autres, un manque d'empathie, un échec à créer des relations interpersonnelles stables, une impression grandiose de sa propre importance, la conviction d'avoir raison et l'incapacité de respecter les besoins et les droits d'autrui (Davis et al., 2018; Dudeck et al., 2007).

2.3.1 Principaux constats

En somme, les différentes classifications des hommes auteurs d'agressions sexuelles ont comme point commun la différenciation des motivations. Aussi, ces hommes sont catégorisés selon la planification ou l'impulsivité de leurs infractions sexuelles (Robertiello

et Terry, 2007). Finalement, les distorsions cognitives et les traits de personnalité de ces adultes permettent un éclairage supplémentaire sur leurs caractéristiques personnelles.

2.4 Facteurs de risque associés à la poursuite des activités illégales chez les hommes

La trajectoire délictuelle est variable chez les adultes auteurs d'agressions sexuelles. Certains vont commettre un délit sexuel une seule fois, quelques fois, ou bien à répétition. Parmi les hommes qui commettent des délits sexuels à répétition, certains agissent à l'intérieur d'une période de temps spécifique, alors que d'autres réalisent ces agressions toute leur vie. Des facteurs de risque ressortent dans la littérature pour identifier le potentiel de récidive à long terme. Plusieurs sont statiques, c'est-à-dire qu'ils ne changent pas. Ce sont, par exemple, le nombre de délits sexuels commis dans le passé (Hanson et al., 2007). Ces facteurs statiques limitent le choix des interventions, ainsi que l'évaluation du degré de risque de récidive, qui peut varier à travers le temps. Il faut alors tenir compte des facteurs de risque dynamiques, qui se développent et se modifient (Hanson et al., 2007). Les facteurs dynamiques-statiques sont changeables, mais restent présents pour une certaine période, comme l'alcoolisme. De leur côté, les facteurs de risque dynamiques-aigus varient plus rapidement, en termes d'heures, de jours ou de semaines, et représentent les déclencheurs d'une récidive. Parmi les facteurs de risque dynamiques-aigus, on retrouve la détresse extrême ou la consommation excessive d'alcool (Hanson et al., 2007). Considérant que les trajectoires délictuelles diffèrent pour chaque individu, il apparaît important de s'attarder aux facteurs de risque documentés qui incitent les hommes à récidiver dans leurs délits sexuels.

2.4.1 Facteurs individuels et distorsions cognitives

Les perturbations au niveau de la personnalité ont une relation dynamique avec la récidive sexuelle chez les adultes (Cheshire, 2004). Les traits de personnalité psychopathique et antisociale sont associés à une plus grande récidive chez les adultes qui commettent des délits sexuels (Hanson et Morton-Bourgon, 2004 ; Parent et al., 2011). On observe aussi qu'inversement, le délit à caractère sexuel peut causer des traits de personnalité inadaptés et rigides chez leurs auteurs (Cheshire, 2004). L'âge est également un facteur important dans le risque de récidive. Chez les auteurs d'agressions sexuelles, la probabilité de récidiver

diminue avec les années (Kruttschnitt et al., 2000). D'ailleurs, la délinquance juvénile est un facteur lié de manière directe et indirecte à la violence sexuelle (Russell et King, 2020). En effet, les adultes ayant commis des délits à caractère sexuel durant leur adolescence et ayant un historique criminel plus élevé sont davantage à risque de récidiver (Kruttschnitt et al., 2000 ; Craig et al., 2004).

Il existe une prédiction significative entre le risque de récidive sexuelle et les intérêts sexuels déviants, tels que les intérêts sexuels envers les enfants et les intérêts de nature paraphilique (Hanson et Morton-Bourgon, 2004). Certains facteurs criminogènes sont identifiés pour évaluer le risque de récidive sexuelle chez les adultes : a) les intérêts sexuels déviants, b) les préoccupations sexuelles, c) les attitudes tolérantes envers les crimes à caractère sexuel et d) des déficits au niveau de l'intimité (Hanson et al., 2009). Aussi, les attitudes qui supportent les infractions sexuelles, telles que les distorsions cognitives, représentent des facteurs de risque de la récidive (Helmus et al., 2013). D'ailleurs, le mythe de l'acceptation du viol peut ressortir chez ces hommes (Johnson et Beech, 2017). Ces mythes servent à justifier ou nier une agression sexuelle commise (Lonsway et Fitzgerald, 1994). Donc, la grande intensité des préoccupations d'ordre sexuel, la violence sexualisée, le manque d'intimité relationnelle, la difficulté de résolution de problème, les influences sociales négatives, l'impulsivité, la résistance aux règles et l'hostilité sont associés à un plus grand risque de récidive (Institut national de santé publique, 2021 ; Mann et al., 2010).

2.4.2 Facteurs sociaux

Différentes raisons peuvent entraîner la cessation des délits sexuels, notamment les opportunités d'action qui s'amenuisent ou qui disparaissent (Marshall et al., 2006). Également, les hommes peuvent vivre des difficultés en lien avec la socialisation et le besoin d'être perçu comme un « vrai homme ». Ils peuvent ressentir une pression de la part de leurs confrères masculins sur le fait d'avoir des relations sexuelles fréquentes (Berkowitz, 2002). Aussi, les auteurs d'agressions sexuelles qui agissent à l'extérieur de la famille récidivent davantage que ceux ayant commis des délits sexuels intrafamiliaux (Kruttschnitt et al., 2000).

Chapitre 3 : Les interventions visant l'arrêt des comportements sexuels illégaux

En général, lorsque nous parlons des interventions auprès de personnes ayant commis des infractions sexuelles, nous distinguons deux grandes familles d'approches qui sont bien documentées et utilisées. La première approche centrée sur « ce qui fonctionne » (*What works*) se caractérise par l'évaluation des risques, des besoins et de la réceptivité pour déterminer l'intervention à utiliser. La deuxième approche, qui répond plus à la question « comment ça marche ? » est basée sur les explications théoriques du processus de désistement du crime. Ces deux grandes familles d'intervention seront détaillées dans ce chapitre.

3.1 Le *What works*

L'une des premières approches théoriques pour intervenir auprès de personnes qui commettent des infractions sexuelles est le modèle du risque, des besoins et de la réceptivité (RBR). Ce modèle (*What works*) développé par Andrews, Bonta et Hoge en 1990 expose trois principes qui expliquent la réhabilitation des auteurs d'infractions sexuelles. Le principe du risque correspond à l'intensité du programme offert selon l'évaluation du risque de récidive perçu par les intervenants. Plus une personne est considérée à risque dans ses comportements délictuels, plus le traitement sera intense (Andrews et al., 2011 ; Ward et Stewart, 2003 ; Toop et al., 2019). Le principe de besoin représente, quant à lui, les besoins liés aux comportements criminels ressentis par les personnes contrevenantes, ainsi que les traitements qui devraient être offerts selon ces besoins (Andrews et al., 2011 ; Ward et Stewart, 2003 ; Toop et al., 2019). La réponse à ces besoins permet de diminuer les risques de récidive des personnes contrevenantes (Andrews et al., 2006 ; Canales et al., 2014). Andrews et ses collaborateurs (2006) résument les huit grands besoins de l'humain liés aux facteurs criminogènes, qui consistent : a) à développer des comportements prosociaux dans des situations à risque, b) à développer des habiletés de résolution de problème et de contrôle de la colère, c) à réduire les pensées antisociales en développant des cognitions et une identité non centrées sur le crime, d) à réduire les contacts avec les personnes oeuvrant dans le milieu criminel, e) à construire des relations familiales satisfaisantes, f) à augmenter les performances scolaires et au travail, g) à augmenter l'implication et la satisfaction dans les loisirs et h) à réduire l'abus de substances (Andrews et al., 2006). Finalement, le principe de

réceptivité correspond au mode et au style d'intervention offerts selon les habiletés d'apprentissage des personnes (Andrews et al., 2011 ; Toop et al., 2019). Le concept de réceptivité comprend deux éléments. D'abord, la réceptivité générale consiste en l'utilisation de méthodes d'apprentissage cognitives et sociales pour influencer les comportements. Ce type de stratégie d'apprentissage serait le plus efficace, peu importe le type de personne ayant commis des délits (Ter Beek et al., 2018). Ensuite, la réceptivité spécifique représente un ajustement de l'approche cognitive comportementale. Elle tient compte des forces, du style d'apprentissage de la personne, de sa personnalité, de ses motivations ainsi que de ses caractéristiques psychosociales, telles que le genre ou l'ethnicité (Ter Beek et al., 2018).

3.2 Intervention de groupe

Les programmes offerts aux auteurs d'infractions sexuelles sont généralement sous la modalité de groupe. Le groupe offre un climat de confiance, d'acceptation et d'inclusion. L'objectif est d'aller à l'encontre des sentiments de honte, de solitude, d'aliénation et d'impuissance que les personnes peuvent ressentir et qui ont pu les mener à commettre des gestes répréhensibles de nature sexuelle (Frost et al., 2009). D'ailleurs, les traitements sous la modalité du groupe seraient plus efficaces auprès des adultes ayant commis une infraction sexuelle (Nunes et al., 2011). L'un des avantages est le soutien et les conseils que les participants s'apportent mutuellement. Ainsi, il est important que le thérapeute s'implique verbalement seulement lorsque nécessaire, en utilisant le non verbal comme renforçateur. Finalement, le thérapeute doit renforcer les comportements prosociaux et interpersonnels positifs chez les participants (Jennings et Deming, 2013).

3.3 Interventions basées sur le modèle *What works* pour adolescents

Le modèle RBR utilise principalement l'approche cognitive comportementale pour intervenir auprès de personnes contrevenantes (Zankman et Bonomo, 2004). L'approche cognitive comportementale se base sur l'idée que les comportements et les attitudes sont influencés par les facteurs personnels innés ainsi que par l'environnement. Le concept d'apprentissage est important dans ce modèle. Ainsi, la thérapie vise à prendre conscience de l'influence des différents facteurs et à acquérir de nouveaux apprentissages pour améliorer

les actions et le bien-être (André, 2009). Donc, l'intervention basée sur l'approche cognitive comportementale se concentre sur les comportements ainsi que sur les cognitions, telles que les émotions puis les pensées conscientes et inconscientes (André, 2009). Les programmes utilisant l'approche cognitive comportementale issus du courant de recherche basé sur le *What Works* sont présents à travers le monde pour intervenir auprès d'adolescents ayant commis des agressions sexuelles (Lambie et al., 2000 ; Somervell et Lambie, 2009 ; Ter Beek et al., 2018). Ces programmes permettent aux personnes d'apprendre de nouveaux comportements prosociaux et les manières d'éviter de se retrouver en position de rechute (Glowacz et al., 2020). Chez les adultes, l'intervention cognitive comportementale comprend particulièrement un travail plus intense sur les cognitions et sur les délits, et ce, en contexte de groupe (Jennings et Deming, 2013). Toutefois, chez les adolescents, ces interventions axées sur les infractions commises et sur leurs faiblesses peuvent se montrer inefficaces et apporter de la stigmatisation (Glowacz et al., 2020). Le traitement de prévention traditionnel offert aux adultes, basé sur l'approche cognitive comportementale, a donc été modifié pour s'adapter aux adolescents, à leurs caractéristiques et à leur complexité. L'importance est accordée à la famille, à l'école, aux pairs, aux plaisirs physiques, au développement neurologique et aux forces personnelles (Jennings et Deming, 2013). La considération de ces facteurs permet d'alléger le traitement offert, qui est originalement plutôt chargé sur le plan cognitif pour les adultes (Jennings et Deming, 2013).

3.4 Interventions basées sur le modèle *What works* pour adultes

Chez les adultes auteurs d'infractions sexuelles, l'intervention cognitive comportementale issue des recherches basées sur le *What works* vise à : a) identifier le cycle de comportements d'abus sexuels, b) identifier les facteurs de risque associés, c) évaluer et confronter les erreurs de pensée (ou dit autrement, les distorsions cognitives) et, finalement : d) élaborer un plan de prévention de la rechute qui vise à éviter les situations à risque et diminuer les facteurs de risque dynamiques (Zankman et Bonomo, 2004). Lors de la seconde phase du traitement, la personne doit réussir à identifier ses distorsions cognitives quotidiennes qui contribuent aux comportements sexuels problématiques puis étiqueter les pensées inadéquates et en générer de nouvelles, plus adéquates (Schaffer et al., 2010). L'objectif est ainsi de confronter certaines idées inadéquates et formuler des hypothèses sur

d'autres explications possibles à une situation (Schaffer et al., 2010). Certains autres facteurs de risque dynamiques peuvent être modifiés durant le traitement, tels que la faible estime de soi, l'isolement social et l'excitation sexuelle déviante (Zankman et Bonomo, 2004).

3.5 Critiques du *What works*

Certaines critiques ont été apportées à l'utilisation des interventions basées sur le *What works* auprès de personnes contrevenantes. On lui reproche de se concentrer sur les facteurs de risque des personnes sans considération pour leur bien-être (Coco et Corneille, 2009). Aussi, cette approche accorde peu d'importance à la faible estime personnelle, à l'anxiété et à la détresse des personnes contrevenantes qui reçoivent des services thérapeutiques. Cette faible considération des besoins non criminogènes peut donc avoir un impact négatif sur la motivation à s'impliquer dans le traitement et sur les résultats poursuivis (Ward et Stewart, 2003). En outre, en tenant compte des intérêts et des valeurs des personnes, il est plus facile de créer une alliance thérapeutique. Malheureusement, le modèle risque-besoin-réceptivité n'inclut pas ces éléments (Ward et al., 2012).

De plus, les auteurs considèrent que cette approche n'intègre pas bien les éléments contextuels de chaque personne. Il en résulte des interventions plus rigides qui s'adaptent peu aux spécificités personnelles, autant chez les adultes que chez les adolescents (Coco et Corneille, 2009 ; Letourneau et Borduin, 2008). L'intervention qui se base sur ce modèle a également une faible considération des systèmes qui entourent les personnes contrevenantes. Par exemple, chez les adolescents, les interventions auraient avantage à se concentrer sur les facteurs de risque comportementaux liés à la famille, aux pairs, à l'école et à la communauté (Letourneau et Borduin, 2008). De plus, les objectifs d'intervention de cette approche ne sont pas appareillés adéquatement aux connaissances sur les adolescents auteurs d'infractions sexuelles (Letourneau et Borduin, 2008). Les résultats obtenus à la fin du programme peuvent aussi être influencés négativement par la formule du groupe; le groupe peut augmenter la délinquance chez certains adolescents (Letourneau et Borduin, 2008).

Finalement, la critique la plus importante pose sur l'enjeu de la concentration sur les facteurs de risque criminogènes qui sont, certes, importants, mais insuffisants pour favoriser la

réhabilitation (Ward et Brown, 2004). Les interventions qui visent la réhabilitation doivent mettre l'accent sur les besoins fondamentaux des personnes pour leur permettre de s'accomplir, tels que les amitiés, la satisfaction sexuelle ou bien le regard positif sur soi-même (Ward et Stewart, 2003). En vertu de ces critiques et en se basant sur les données issues de l'étude du désistement du crime, des auteurs ont ensuite proposé le « modèle des vies saines » (Andrews et al., 2011 ; Glowacz et al., 2020 ; Ward et Stewart, 2003). Pour bien en comprendre les contours, il faut d'abord présenter le courant de recherche sur le désistement du crime ou dit autrement, sur le *How it Works*.

3.6 Désistement du crime

Le désistement du crime se caractérise par l'arrêt des comportements reliés à la criminalité, le développement de nouveaux rôles sociaux et les changements identitaires et cognitifs (Villeneuve et al., 2020-b). On peut également le définir comme l'abstinence du crime à long terme auprès des personnes contrevenantes qui se situaient dans une trajectoire criminelle persistante (Maruna, 2001). Il est difficile d'identifier dans la littérature un consensus quant aux caractéristiques nécessaires pour affirmer qu'une personne s'est réellement désistée du crime (F.-Dufour et al., 2018). Pour être en mesure de croire qu'un processus de désistement du crime se produit, il importe d'observer un arrêt des comportements pendant une période suffisante. Cette période est différente selon les auteurs. Cette absence de comportements délinquants doit également se produire dans un environnement susceptible d'inciter une personne à la récidive, par exemple, à l'extérieur d'un centre de détention (Harris, 2017). De plus, il est important d'évaluer la fréquence des délits dans la carrière criminelle des personnes contrevenantes. L'évaluation du désistement du crime est moins pertinente pour les personnes qui ont commis un seul délit (Harris, 2017). Néanmoins, la communauté scientifique est parvenue à s'entendre sur une définition qui semble faire unanimité et qui distingue le désistement primaire, secondaire et tertiaire (McNeill, 2014).

3.6.1 Types de désistement du crime

Le désistement primaire se caractérise par une absence de comportements délictueux (C.-Dubé et F.-Dufour, 2020). Cette première étape dans le processus du désistement contient trois phases. La phase de séparation se définit par des changements dans la routine et dans les comportements délinquants. Durant cette phase, plusieurs facteurs internes ou externes, comme les rencontres avec le juge, les intervenants ou la mise en œuvre des conditions dictées par l'ordonnance pénale, vont entraîner l'arrêt (au moins temporaire) des comportements contrevenants (Villeneuve et al., 2020-b). La phase critique, elle, renvoie à la séquence suivante, durant laquelle la personne commencera à s'introspecter et à réfléchir à ses intérêts et à son avenir. Cette phase est également caractérisée par une ambivalence entre les anciens agirs délictueux et les nouveaux comportements, ainsi que par un retrait des cercles sociaux délinquants habituels (Villeneuve et al., 2020-b). Finalement, la phase d'intégration se définit par le cheminement vers le désistement secondaire. Ainsi, les personnes ayant commis des délits dans le passé sont davantage en mesure de contrôler leurs comportements et de réfléchir aux conséquences avant d'agir (Villeneuve et al., 2020-b).

Le désistement secondaire est lié au changement identitaire que vivra la personne contrevenante pour développer des identités prosociales (F.-Dufour et al., 2018; C.-Dubé et F.-Dufour, 2020). Il soutient le changement dans les comportements et le maintien de l'arrêt des délits, puisque la personne ne se définit plus par son passé, mais plutôt en vertu d'au moins une identité prosociale qu'elle valorise (parent, employé.e, bénévole, etc.) (F.-Dufour et al., 2018). Finalement, le désistement tertiaire se caractérise par une réintégration dans la société et une reconnaissance par autrui des efforts de changement dans le désistement du crime (Villeneuve et al., 2020-b). Il est reconnu que le désistement tertiaire se réalise grâce au soutien de l'entourage et au sentiment d'appartenance positif que la personne contrevenante développe (C.-Dubé et F.-Dufour, 2020; Nugent et Schinkel, 2016). Également, il peut être le résultat de tous les efforts mis en place lors de la phase du désistement assisté. Durant cette phase, la pratique de rétroactions pour souligner les efforts de désistement peut aider les anciennes personnes contrevenantes à se considérer comme étant à part entière de la société ou en mesure de se réintégrer socialement (Villeneuve et al., 2020-a)

La littérature suggère trois trajectoires possibles pour les personnes qui se désistent du crime (F.-Dufour et al., 2016). Les premiers, appelés convertis, ont débuté leurs activités criminelles tôt dans leur vie. Leurs comportements délictuels permettent de répondre à un manque de ressources disponibles. Leur processus identitaire et leur désistement du crime sont plus longs, car les personnes vivent beaucoup d'hésitations, puisqu'en général, elles ont tiré de grands gains de leur carrière criminelle (sur le plan identitaire, financier, etc.). De leur côté, les repentants débutent leur carrière criminelle plus tardivement (généralement à l'âge adulte). Ils ne s'identifient pas comme des personnes contrevenantes, bien qu'ils aient pu commettre des délits sur une très longue période. Leur processus de désistement du crime est rapide, car ils s'investissent davantage dans les interventions thérapeutiques. Ils souhaitent retrouver leur vie d'avant leur arrestation. Finalement, les rescapés représentent des adultes ayant commencé plus tard leurs activités criminelles. Ils ont peu de ressources disponibles et ils sont caractérisés par une absence d'identités sociales et de grands besoins. Dans leur cas, le désistement du crime se produit principalement grâce aux interventions offertes (F.-Dufour et al., 2016). Or, les personnes ayant commis un délit à caractère sexuel ont toutes été identifiées comme des rescapées dans l'étude réalisée par F.-Dufour et ses collaborateurs (2016). On peut donc croire que les processus de désistement du crime des auteurs d'infractions sexuelles diffèrent de ceux des personnes ayant une délinquance plus générale.

3.6.2 Désistement assisté

Le désistement assisté permet de déterminer de quelle manière les interventions sociopénales produisent un effet sur la trajectoire délictuelle et favorisent le désistement du crime (F.-Dufour et al., 2018). On distingue généralement le désistement assisté dans un contexte formel et dans un contexte informel. Le premier regroupe les interventions offertes par les agents sociopénaux engagés spécifiquement dans le dessein de soutenir le désistement du crime, soit les agents de probation, de programmes carcéraux et de libération conditionnelle. Ils doivent, simultanément, offrir un certain contrôle pour favoriser le respect des lois (Villeneuve et al., 2020-a). Les interventions informelles pour leur part, sont offertes par des agents d'interventions à l'extérieur du système sociopénal (ex. psychoéducateur œuvrant dans un CIUSSS ou intervenant d'un centre jeunesse emploi) ou bien par des bénévoles en milieu carcéral (ex. AA) et dans la communauté (ex. activités de loisir telles

que le dessin ou les activités sportives). Généralement, ces interventions sont libres de contraintes pénales (n'exercent pas de contrôle direct), et servent à créer des occasions pour les personnes contrevenantes d'explorer leurs habiletés, leurs ressources et leurs compétences, ce qui augmente leur estime personnelle. Ainsi, ils ont l'opportunité de se découvrir d'autres identités plus positives. Les interventions informelles favorisent beaucoup le développement de liens sociaux, en augmentant l'empathie et les habiletés de communication avec les pairs (F.-Dufour et al., 2018). Qu'elles soient formelles ou informelles, les interventions sont considérées axées sur le désistement assisté lorsqu'elles se concentrent non seulement sur les comportements criminels et la récidive, mais également sur l'*identité* des personnes contrevenantes (F.-Dufour et al., 2018).

3.6.3 Good lives model

Un modèle d'intervention qui gagne en popularité et qui favorise le désistement du crime est le modèle des vies saines (*Good lives model*). Il vise à diminuer les risques de perpétration de délits en faisant la promotion des actions prosociales en lien avec les besoins fondamentaux des individus (Glowacz et al., 2020). Le modèle des vies saines propose que les personnes sont généralement actives, qu'elles cherchent à atteindre des objectifs et à construire un sens à leur vie. Chaque individu (contrevenant ou non-contrevenant) poursuivrait les mêmes objectifs (appelés besoins primaires) selon ce modèle, mais dans un ordre d'importance variable. Selon ce modèle, les besoins primaires à combler sont : être en vie (qui comprend la santé, le bon fonctionnement physique et la satisfaction sexuelle), la connaissance, l'excellence au travail, l'excellence dans le jeu, l'excellence dans la gestion de soi (qui comprend l'autonomie), la paix intérieure (être libre de stress), les relations (intimes, romantiques ou familiales), l'esprit communautaire, la spiritualité (trouver un sens à la vie), la joie et finalement la créativité (Ward et Brown, 2004).

Pour leur part, les besoins secondaires se caractérisent par les moyens concrets pour répondre aux besoins primaires. Ainsi, ils représentent les activités dans lesquelles s'engagent les personnes dans l'optique de répondre à leurs besoins et à leurs buts dans la vie (Willis et al., 2013). C'est sur ce second aspect que se distinguent les personnes

contrevenantes des personnes non contrevenantes. Selon le modèle des vies saines, la délinquance sexuelle peut se caractériser par un moyen inadéquat de répondre à ses besoins primaires (intimité). L'accompagnement des auteurs d'agressions sexuelles consiste donc à les aider à développer des objectifs plus sains et des stratégies interpersonnelles appropriées (Frost et al., 2009). L'attention est portée sur les ressources de la personne et l'intervention vise à l'intégrer comme principale actrice de changement, en combinaison avec l'action de l'entourage et de la société (Glowacz et al., 2020)

3.7 Modèles de désistement assisté pour adolescents

L'intervention du désistement assisté basée sur le modèle des vies saines a été ajustée au contexte développemental des adolescents ainsi qu'à leurs caractéristiques diverses : les outils, le langage et les concepts importants ont été ajustés (Fortune, 2018). Dans le *Good life model*, l'objectif est de proposer aux adolescents une vie positive dans laquelle ils pourront s'épanouir, ce qui entraîne du même coup une diminution du risque de récurrence (Glowacz et al., 2020). Plus spécifiquement, le traitement de réhabilitation inspiré du modèle des vies saines pour les adolescents auteurs d'infractions sexuelles comprend cinq phases distinctes. La première phase consiste à identifier les aspects sociaux, psychologiques et matériels des délits commis, puis à évaluer les risques et les ressources sociales, physiques et psychologiques. Également, l'intervention adaptée aux adolescents intègre les sources de soutien de ceux-ci, comme la famille et les intervenants psychosociaux, dans l'optique de créer une intervention plus efficace (Glowacz et al., 2020). Au cours de la deuxième phase, les informations préalablement récoltées permettent d'analyser la fonction des comportements délictuels chez les adolescents. Par exemple, si un adolescent priorise les relations intimes comme besoin primaire, il peut chercher, à travers ses actions délictuelles, à répondre à ce besoin (Fortune, 2018). La troisième phase de ce modèle consiste à déterminer les différentes identités des adolescents, ainsi que les liens avec leurs besoins primaires et leurs valeurs. Les interventions personnalisées sur ces identités et valeurs ont comme objectif d'assister les personnes dans leur plan des vies saines, tout en travaillant sur les besoins criminogènes. L'objectif est de permettre l'atteinte d'un bien-être et de maximiser les opportunités de vivre une vie prosociale (Ward et Gannon, 2006 ; Fortune, 2018). Chez

les adolescents, il est primordial de considérer l'influence des pairs sur l'identité, ainsi que d'autres aspects de leur vie, tels que l'éducation et les loisirs (Fortune, 2018).

S'enchaînent ensuite les dernières phases : la quatrième implique d'identifier les besoins secondaires, puis de considérer l'environnement dans lequel vit l'adolescent. Donc, les ressources sociales, psychologiques et matérielles de l'environnement sont évaluées pour déterminer si elles sont adéquates pour soutenir l'adolescent dans l'atteinte de ses objectifs (Fortune, 2018). Finalement, la cinquième phase consiste en l'élaboration d'un plan d'intervention qui gravite autour des objectifs, des valeurs et des identités. Le plan d'intervention basé sur le modèle des vies saines se base sur trois axes centraux : (1) le sens donné aux événements de vie et les émotions; (2) l'accès aux besoins émotionnels et, finalement; (3) le développement de l'affirmation de soi (Glowacz et al., 2020). Ainsi, le *Good lives model* favorise l'identification des ressources internes et externes appropriées pour atteindre les objectifs poursuivis. L'utilisation de ce modèle thérapeutique permet également de développer ces ressources chez les personnes contrevenantes. Ce faisant, il est beaucoup plus facile de créer une bonne alliance thérapeutique avec l'aidé, qui se sent soutenu dans toutes les sphères de sa vie (Fortune, 2018).

3.8 Modèles de désistement assisté pour hommes

En se basant sur l'approche du *Good lives model*, Willis et ses collaborateurs (2013) ont identifié quatre défauts que possèdent les auteurs d'agressions sexuelles. Le premier défaut correspond à l'utilisation de moyens inappropriés et blessants pour répondre aux besoins primaires. Par exemple, un homme peut vouloir répondre à son besoin d'être en relation intime en commettant des actes de rapprochements sexuels avec d'autres personnes non consentantes, comme des enfants (Willis et al., 2013). Le deuxième défaut identifié se caractérise par la faible étendue du plan de vie. Ainsi, la planification de la réponse aux besoins est restreinte et les individus négligent certains besoins primaires importants. Il est notamment possible d'observer cette tendance lorsqu'une personne s'engage fortement dans la réponse d'un besoin, par exemple les relations sociales, en négligeant les autres, comme la gestion de soi (Willis et al., 2013). Le troisième défaut répertorié se définit par les conflits

ou les incohérences existants entre les besoins primaires identifiés par une personne et les moyens qu'elle applique pour y répondre. Un exemple de cette situation se présente lorsqu'un homme, pour satisfaire son besoin d'autonomie, utilise de la violence sexuelle envers sa conjointe. Dans cette même relation, il y a présence d'un conflit entre la réponse de ce besoin d'autonomie et celle du besoin d'être en relation (Willis et al., 2013). Finalement, le quatrième défaut identifié par les auteurs se caractérise par le manque de capacités internes et externes à la personne pour satisfaire ses besoins primaires. Les capacités internes font référence aux connaissances et aux habiletés, telles que la résolution de conflits et la régulation des émotions. Les capacités externes sont définies par les opportunités environnementales ainsi que par les ressources et le support disponibles (Willis et al., 2013). Tous ces défauts reliés à la réponse aux besoins primaires représentent un risque qui peut mener certains hommes à commettre des agressions sexuelles.

Les interventions qui se basent sur le modèle des vies saines tiennent compte des préférences, des forces, des besoins primaires importants et des environnements pertinents de la personne contrevenante. Les intervenants identifient les conditions internes et externes nécessaires à la stratégie de réhabilitation pour que la personne acquiert les habiletés requises, ainsi que des ressources et des opportunités (Ward et Brown, 2004). Le *Good lives model* est également reconnu pour l'intervention auprès des hommes auteurs d'agression sexuelle qui sont dans le déni de leurs actions. Le travail thérapeutique a ainsi l'objectif de reconnaître le déni comme un aspect fondamental des délits sexuels, et d'y remédier. L'utilisation de ce modèle est bénéfique pour explorer les infractions sexuelles et peut améliorer l'alliance thérapeutique entre l'intervenant et la personne qui reçoit des services. Ainsi, cette personne est davantage encouragée à discuter de sa vie, ce qui facilite l'intervention et les résultats positifs de celle-ci (Dealey, 2018).

3.9 Critiques du *Good lives model*

On voit généralement d'un bon œil le *Good lives model*, puisque ses apports sont considérables et prometteurs dans le traitement des personnes contrevenantes (Ward et al., 2006). Il existe tout de même quelques critiques négatives face à ce modèle. D'abord,

l'interprétation des besoins primaires universels n'est pas unanime. Parfois ils semblent caractérisés par des activités et des expériences qui sous-tendent une motivation intrinsèque, alors qu'à d'autres moments, ils sont définis comme des expériences bénéfiques pour le bien-être des personnes. Parfois, ces deux définitions ne sont pas compatibles, puisqu'une personne peut montrer une motivation intrinsèque envers une expérience ou une activité, malgré qu'elle soit néfaste et à l'encontre du bien-être (Ward et al., 2006). Aussi, le *Good lives model* ajoute une certaine complexité au traitement, comparativement à l'utilisation unique d'interventions issues du *What works* (Ward et al., 2006). La prochaine section présente la méthodologie de cet essai.

Chapitre 4 : Méthodologie

Une section importante de cet essai consiste en la méthodologie utilisée pour répondre aux objectifs de recherche. Ce chapitre entend expliquer le processus de sélection et d'analyse des données secondaires en détaillant la recherche qualitative et les données secondaires, la source des données, le choix de l'échantillon, la méthode d'analyse et les critères de validité.

4.1 Étude qualitative et données secondaires

Les recherches qualitatives s'intéressent particulièrement au vécu personnel et subjectif des participants (Bugnon, 2015). L'une des grandes forces de la recherche qualitative est la possibilité d'obtenir des éléments contextuels et de mieux comprendre la diversité des expériences vécues par les populations ciblées (Irwin et Winterton, 2012). Dans le contexte d'une étude portant sur la délinquance et la criminalité, une approche qualitative priorisera de mettre en exergue les perceptions personnelles des répondants sur les infractions commises et les processus par lesquels ils passent où souhaitent passer pour cesser les activités criminelles (Bugnon, 2015). Le désistement du crime est un processus qui nécessite un certain temps et qui implique une maturation au niveau psychologique et social. C'est également un processus dynamique et différent pour chacun (Bugnon, 2015). La recherche qualitative est donc tout indiquée pour cet essai, dans lequel les objectifs sont : 1) de mettre en exergue les différences (ou similitudes) significatives dans les caractéristiques personnelles des adolescents et des adultes auteurs d'agressions sexuelles, 2) d'identifier et de comparer les besoins d'interventions des deux groupes, puis 3) d'analyser leur processus de désistement du crime respectif.

L'analyse à l'aide de données secondaires réfère à l'utilisation de données de recherche préalablement récoltées par d'autres chercheurs, dans le but d'étudier d'autres phénomènes sociaux ou à partir d'autres méthodologies (Irwin et Winterton, 2011). L'utilisation de données secondaires apporte plusieurs avantages dans la recherche qualitative. D'abord, elle permet de revisiter des données de recherche existantes, dans un contexte différent, pour y apporter de nouvelles interprétations (Irwin et Winterton, 2011).

Cette méthode d'analyse permet également d'approfondir les interprétations de certains concepts présents dans les premières analyses, mais qui n'étaient pas centraux dans les objectifs de recherche de la première étude (Irwin et Winterton, 2011). Il est également profitable d'utiliser des données secondaires dans la recherche qualitative pour sauver du temps et des ressources nécessaires dans la collecte des informations nécessaires à la recherche (Owens et al., 2016). Aussi, la pratique qui consiste à utiliser des données secondaires est très avantageuse si la clientèle cible de notre étude est considérée marginale. Ce type de clientèle peut être plus difficile à rejoindre et leur point de vue est difficile à obtenir dans le cadre d'une recherche (Owens et al., 2016 ; F.-Dufour et Richard, 2019). Il peut également être ardu pour un chercheur seul de récolter ses propres données dans une recherche qualitative (F.-Dufour et Richard, 2019). Considérant que la clientèle ciblée pour cet essai est les adolescents et les adultes ayant commis des infractions sexuelles, l'analyse avec des données secondaires apparaît comme une bonne option.

L'utilisation de données secondaires apporte toutefois certains enjeux. D'abord, le chercheur qui utilise des données secondaires ne crée pas de contacts avec les participants de l'étude. Ainsi, il n'a pas réellement accès aux éléments contextuels importants, ce qui peut influencer les analyses et l'interprétation des données (Irwin et Winterton, 2012). Il importe donc de bien connaître les contextes particuliers dans lesquels les données ont été recueillies (lieu, moment de la journée, présence de pairs ou non, etc.), et au besoin, il semble indiqué de pouvoir questionner les intervieweurs primaires pour les éléments de contexte qui demeurent nébuleux pour l'analyse secondaire de données (F.-Dufour et Richard, 2019). L'utilisation de données secondaires limite les interactions entre le chercheur et les participants, ce qui peut être un défi pour la recherche qualitative (Irwin et Winterton, 2012). Aussi, l'utilisation de données secondaires apporte des enjeux au niveau éthique dans la recherche, notamment sur le plan du consentement accordé par les répondants, du partage de données, de la transparence et de la clarté ainsi que de l'anonymat (Yardley et al., 2014 ; F.-Dufour et Richard, 2019). Il est donc important que les chercheurs réalisant des analyses secondaires s'assurent de tous ces éléments avant d'entreprendre leur étude. Dans le cadre de cet essai, toutes les conditions éthiques sont conformes, puisque les participant.es ont accepté les diverses utilisations possibles du matériel recueilli, ainsi que de leur droit de

retirer ces données à tout moment à partir du moment où l'entrevue a eu lieu, à l'intérieur des cinq années suivantes.

4.2 Source des données

Les données secondaires représentées dans cet essai proviennent du projet de recherche 1A du programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35, financé par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada pour huit ans (2018-2026) et comprenant trois grands axes de recherche. Les chercheurs et chercheuses de ce vaste programme partenarial (17 chercheur-ses provenant de cinq universités différentes et 23 partenaires de la communauté) ont comme objectif de soutenir le désistement du crime et la (ré)intégration sociocommunautaire des personnes judiciairisées âgées de 16 à 35 ans, en travaillant sur les problématiques multiples qu'elles peuvent présenter et en favorisant l'amélioration et l'intégration des services offerts. L'objectif ultime consiste à la création d'un projet pilote intersectoriel (Axe 3) qui pourra répondre, simultanément, à plusieurs des besoins évoqués par les personnes de 16 à 35 ans qui ont été judiciairisées (Axe 1), ainsi qu'aux différents défis nommés par les intervenant.es qui oeuvrent auprès d'eux (Axe 2). Les données mobilisées pour cet essai proviennent de l'axe 1 et plus spécifiquement des entretiens qualitatifs semi-dirigés réalisés avec des adolescents et des adultes de 16 à 35 ans qui ont commis au moins un délit à caractère sexuel à l'adolescence ou à l'âge adulte.

Les entretiens sélectionnés pour cet essai ont été réalisés à l'aide d'un guide semi-structuré entre le 28 février 2019 et le 15 décembre 2019 et leur durée varie entre 55 minutes et 133 minutes. Les entretiens semi-structurés sont construits autour d'un sujet précis, mais l'intervieweur a l'opportunité d'aborder des thèmes imprévus selon le rythme de l'entretien au fil des propos des participants (Adams, 2010). Ils offrent donc une grande latitude pour explorer des avenues intéressantes et pour approfondir les opinions subjectives des répondants. Ainsi, la collecte de données est bonifiée et plus riche en contenu (Adams, 2010). Les entretiens semi-structurés comportent toutefois certains désavantages pour les chercheurs qui les réalisent. L'intervieweur doit démontrer une grande connaissance, une expertise et une sensibilité pour adapter ses questions aux propos des participants. Les questions doivent aussi être des questions ouvertes et donc ne pas contenir de choix de

réponse. La préparation à ce type d'entretien demande également un temps considérable et induit l'analyse d'une grande quantité de notes et de retranscription (Adams, 2010).

Cinq étudiants.es à la maîtrise, formé.es par les chercheur.ses du projet 1A du programme de recherche en partenariat (*RE*)SO 16-35, ont récolté les données, grâce aux entretiens semi-structurés. Les thèmes abordés étaient les mêmes pour l'ensemble des participants, soit des questions : a) sur la vie générale, b) sur la délinquance et le parcours judiciaire et correctionnel, c) sur les trajectoires de services dans le réseau judiciaire ou correctionnel, 4) sur les autres services utilisées, 5) sur la collaboration entre les services et 6) sur la (ré)intégration sociocommunautaire et sur des aspects identitaires. Le guide d'entretien comprend 57 questions à développement sur les différents thèmes mentionnés ci-haut (voir Annexe A pour le guide d'entretien complet).

4.3 Choix de l'échantillon

Dans l'optique de répondre aux objectifs de l'essai et de se familiariser avec le vécu de chacun des participants, l'échantillonnage à cas multiple est favorisé. Plus spécifiquement, nous avons choisi un échantillon par contraste-approfondissement, qui permet une meilleure comparaison des vécus subjectifs des participants et ne nécessite pas une grande quantité de répondants dans l'échantillon (Pires, 1997). Il consiste en la comparaison d'une petite quantité de cas analysés en profondeur. Ce type d'échantillon permet d'avoir une bonne vue d'ensemble d'une problématique (Pires, 1997). Ainsi, l'échantillon de cet essai varie sur plusieurs aspects essentiels pour répondre aux questions de recherche, comme les caractéristiques personnelles, le cheminement délictuel et le processus de désistement du crime. Nous documenterons l'expérience spécifique de chacun des répondants, en nous concentrant sur les délits sexuels commis.

La population de départ, soit l'ensemble des entrevues réalisées au T1 du projet 1A du (*RE*)SO 16-35, était de 140 personnes. Un tri a été réalisé pour identifier les cas qui correspondaient aux critères d'inclusion, qui sont : a) d'être un adolescent ou un adulte masculin et b) d'avoir commis minimalement un délit à caractère sexuel. À la suite de ce

premier tri, onze (11) verbatims d'adolescents et d'hommes ont été retenus, puisque l'on y faisait mention de délits à caractère sexuel. Toutefois, une lecture approfondie des entrevues a amené l'exclusion de cinq verbatims, puisqu'ils rencontraient les critères d'exclusions suivants : a) la très faible mention des délits sexuels dans les entretiens et b) les actions sexuelles qui consistait en de la prostitution. En effet, selon le Code criminel canadien, une personne n'est pas poursuivie en justice lorsqu'elle offre elle-même ses services sexuels en échange d'un avantage matériel (Code criminel canadien, 1985-b). Ce sont donc les verbatims offerts par six participants qui ont été retenus pour le présent essai. Dans cet échantillon final, on retrouve trois verbatims d'adolescents et trois verbatims d'hommes adultes ayant commis des infractions sexuelles. Les adolescents de l'échantillon ont 17, 17 et 18 ans. Chez les adultes, les répondants ont 21, 23, 25 ans. Les délits sexuels sont : agression sexuelle (n = 2), exploitation sexuelle (n = 2) et attouchements sexuels (n = 2).

4.4 Méthode d'analyse

Considérant le nombre restreint de participants (N = 6), la stratégie d'analyse principale des données consistait en des études de cas. Plus spécifiquement, nous avons procédé à la réalisation de lignes de vie et de récits phénoménologiques, incluant les trajectoires de vie et les trajectoires délictuelles, pour chacun des répondants (Paillé et Mucchielli, 2016). Ainsi, l'analyse a débuté par une lecture rapide de tous les verbatims d'entretien disponibles. Ensuite, nous avons réalisé une lecture plus approfondie des verbatims et nous avons codifié le discours subjectif des participants, pour y déceler des évènements de vie pertinents aux objectifs de recherche. Ces évènements ont été schématisés dans des lignes de vie, qui résument bien la trajectoire de vie et la trajectoire délictuelle des répondants. Ensuite, nous avons développé ces lignes de vie en récits phénoménologiques (Paillé et Mucchielli, 2016). Nous pouvions donc nous imprégner plus facilement du vécu des participants et y faire des interprétations structurées. Par la suite, nous avons comparé les trois verbatims d'entrevue d'adolescents, pour y analyser les similitudes et les différences dans les parcours de vie et les parcours criminels. Nous avons effectué le même processus pour les trois verbatims d'entrevue avec des hommes adultes.

Afin d'établir les contrastes et les comparaisons entre les adolescents et les adultes auteurs d'infractions sexuelles, nous avons utilisé trois techniques combinées, proposées par Miles, Huberman et Saldaña (2020). Nous avons débuté par le repérage de modèles à travers les six verbatims à l'étude. Nous avons donc identifié des variables pertinentes pour évaluer les convergences et les divergences entre les participants. Ensuite, nous avons regroupé les verbatims selon deux groupes, soit celui des adolescents et celui des adultes auteurs d'infractions sexuelles. Cette technique nous permet de mieux comprendre certains phénomènes, en regroupant les participants similaires sur certains critères (Miles et al., 2020). Nous avons terminé l'analyse avec la réalisation de contrastes et de comparaisons entre les deux groupes, en fonction des objectifs de recherche. Cette dernière technique nous a permis d'évaluer le niveau de convergences et de divergences entre les groupes de l'échantillon, sur les plans des caractéristiques personnelles, des interventions et des trajectoires délictuelles (Miles et al., 2020). Les interventions identifiées ont été contrastées sur la base d'un jugement critique selon qu'elles appartiennent plus à l'un des paradigmes qu'à l'autre (*What works* ou désistement assisté).

4.5 Critères de validité

Des critères établis dans la littérature nous permettent d'assurer la validité et la rigueur de la recherche qualitative (Whittemore et al., 2001). Dans cet essai, les critères qui témoignent de la validité sont l'authenticité, la congruence et la sensibilité (Whittemore et al., 2001). L'authenticité est assurée par l'illustration et l'inclusion du discours subjectif des répondants, ainsi que par l'explication des critères d'échantillonnage et de recrutement des participants (Turcotte et al, 2009). La congruence est établie par une exposition claire des objectifs de recherche et un souci d'interprétation des résultats en fonction des objectifs établis. Également, nous établissons des liens entre les recherches antérieures et les résultats de recherche, puis nous évaluons la généralisation des résultats à d'autres populations (Turcotte et al, 2009). Finalement, la sensibilité est assurée par la confidentialité des données, ainsi que par la préoccupation que les répondants aient été recrutés de manière adéquate. Aussi, nous avons l'objectif d'offrir des services améliorés aux deux populations de cet essai (Turcotte et al, 2009).

Chapitre 5 : Résultats et interprétations

En rappel, les objectifs de cet essai consistent à : 1) mettre en exergue les différences (ou les similitudes) significatives dans les caractéristiques personnelles des adolescents et des adultes auteurs d'agression sexuelle, 2) identifier et comparer les besoins d'interventions des deux groupes et 3) analyser leur processus de désistement du crime respectif. Dans le prochain chapitre, nous présentons les récits phénoménologiques des six participants de l'échantillon. Par la suite, nous comparons les adolescents et les adultes auteurs d'infractions sexuelles, et ce, en fonction des objectifs de recherche. Pour plus d'information sur chacun des répondants, leur histoire détaillée et leurs lignes du temps qui ont été utilisées pour créer les récits phénoménologiques sont présentées en Annexe C.

5.1 Récits phénoménologiques des participants adolescents

La prochaine section présente les récits phénoménologiques des adolescents de l'échantillon: Grégoire, Loïc et Emmanuel.

5.1.1 Grégoire

Grégoire est un adolescent de 17 ans caucasien, né au Canada. Il a grandi dans différentes familles d'accueil depuis l'âge d'un an. Sa mère biologique est une travailleuse du sexe et son père est l'un de ses clients. À l'âge d'un an et demi, il déménage dans une première famille d'accueil, puisque sa mère est consommatrice de substances psychoactives et victime de violence conjugale, ce qui la rend peu disponible psychologiquement pour prendre soin de lui. À l'âge de quatre ans, il intègre une nouvelle famille d'accueil et y reste pendant 10 ans. Ces parents d'accueil représentent un soutien psychologique important pour lui, mais il est contraint de la quitter en raison de ses comportements criminels et de sa consommation de stupéfiants. Il intègre deux autres familles d'accueil par la suite. Grégoire débute sa consommation de cannabis à l'âge de 10 ans, de drogues chimiques à l'âge de 14 ans et de poudre (substance précise non spécifiée, probablement de la cocaïne) à l'âge de 16 ans. Parallèlement, il commet ses premiers délits non sexuels à un jeune âge (10 ans). Ces gestes criminels non sexuels comprennent des vols, la possession et le trafic de stupéfiants,

la possession d'arme blanche, une fugue du Centre Jeunesse, un complot pour meurtre, un complot pour voies de fait et un voie de fait, deux bris de probation et deux fraudes. La vente de stupéfiants, qu'il débute à l'âge de 14 ans, représente une grande partie de sa criminalité. Bien qu'il consomme depuis quelques années, la prise de drogue s'accroît à 16 ans lorsqu'il débute ses activités d'exploitation sexuelle. Sa criminalité est bien organisée et est centrée sur le réseau de prostitution qu'il a mis en place avec la collaboration de ses amis dans le milieu. C'est d'ailleurs grâce à ses collaborateurs que ses activités d'exploitation sexuelle se maintiennent, malgré le fait que Grégoire est en unité fermée du Centre jeunesse au moment de son entretien. Il ne prévoit pas arrêter ses comportements délinquants lors de sa sortie du Centre, puisque les profits qu'il en retire sont grands. Il craint également de subir des conséquences graves de la part du milieu criminel s'il cesse ses activités. Il évoque le désir de quitter le pays pour se diriger vers un endroit sans traité d'extradition, où il pourrait arrêter ou poursuivre ses activités criminelles à sa guise. À court terme, il souhaite sortir du Centre jeunesse et continuer à gérer son réseau dans la rue. À long terme, il exprime le désir de réaliser un diplôme d'études professionnelles (DEP) pour conduire des véhicules de chantier.

5.1.2 Loïc

Loïc est un adolescent de 17 ans caucasien et né au Canada. Son enfance est caractérisée par de la violence physique et psychologique de la part de ses parents, qui se sont séparés avant sa naissance. Son père est un consommateur d'alcool et de cocaïne, alors que de son côté, sa mère offre peu d'affection ou de discipline à son fils. La situation à l'école n'est pas facile non plus. Il vit de l'intimidation au primaire et se retrouve impliqué dans plusieurs bagarres. D'ailleurs, depuis plusieurs années, il présente des symptômes dépressifs, qui se sont transformés en mutilations, en idéations suicidaires et en tentative de suicide. Ses comportements délictueux débutent à l'âge de 12 ans, alors qu'il menace de mort sa mère en réponse à des commentaires rabaissants de celle-ci. À l'âge de 15 ans, Loïc intègre une famille d'accueil, puisque la situation est difficile avec ses parents. Dans cette nouvelle famille, il est rapidement initié aux drogues par les autres adolescents de la famille. Il y consomme du cannabis et des drogues chimiques, telles que de l'ecstasy. Il fait l'objet d'une accusation de voies de fait envers sa copine à 15 ans et, cette même année, il est accusé

d'agression sexuelle envers elle. Il intègre alors un programme cognitif comportemental (PÉTAS, voir annexe E pour description détaillée) offert aux adolescents auteurs de délits sexuels, malgré le fait qu'il se dit non coupable de ce délit. À 16 ans, Loïc commet d'autres délits variés, tels que la possession de stupéfiants, la possession d'armes (un bris de condition) et un vol qui a comme objectif de payer sa consommation de drogue. Il intègre finalement une nouvelle famille d'accueil à l'âge de 17 ans, où il se sent bien et soutenu. C'est à cet âge qu'il réalise l'entretien de recherche. Il mentionne avoir peu de contacts physiques avec ses parents biologiques et présente une motivation à améliorer ses comportements délictuels et son impulsivité. Ses projets pour l'avenir sont d'aller habiter chez sa copine, qu'il mentionne être une bonne source de soutien et de faire un DEP en coiffure.

5.1.3 Emmanuel

Emmanuel est un adolescent de 18 ans caucasien, né au Canada. Ses parents se séparent lorsqu'il a huit ans. La première année suite à la séparation, il vit chez sa mère puis la seconde chez son père. Il quitte la maison de son père en raison de la violence de celui-ci et retourne vivre chez sa mère et ses grands-parents. Un suivi avec la Direction de la protection de la jeunesse débute lorsqu'il a 13 ans, puisqu'il présente des difficultés scolaires et des comportements dérangeants à l'école. Il mentionne consommer du cannabis et de la cocaïne depuis cet âge. À l'âge de 14 ans, il est accusé d'agression sexuelle par trois filles. Il plaide coupable et reçoit comme sanction une probation d'un an, 200 heures de travaux communautaires, 56 heures de programme non résidentiel² et l'obligation d'avoir un suivi psychologique. La même année, il s'engage dans une relation amoureuse et ne commet pas de délit pour une période de trois ans. À 17 ans, il est arrêté pour des vols dans une épicerie et dans un centre commercial, ainsi que pour une bataille avec un agent de sécurité, un délit de fuite et un voie de fait. Emmanuel dit également avoir mis sur pied un réseau de distribution de cocaïne qui continue de fonctionner en son absence grâce à ses acolytes. En

² Programme non-résidentiel : Sanction imposée à un adolescent contrevenant en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Le programme d'intervention vise la réhabilitation des adolescents, alors qu'ils restent dans leur milieu (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016).

effet, au moment de l'entretien, Emmanuel est détenu au Centre jeunesse (mise sous garde). Peu avant son entrée au Centre jeunesse, son ex-conjointe a fait une interruption volontaire de grossesse, puisqu'Emmanuel se considère trop jeune pour avoir des enfants. Ses projets sont d'emménager avec sa mère à sa sortie du Centre jeunesse et d'intégrer le domaine de la construction. Il souhaite également rompre ses relations avec les personnes oeuvrant au sein du monde criminel.

5.2 Récits phénoménologiques des participants adultes

La prochaine section présente les récits phénoménologiques des participants adultes de l'échantillon : Victor, Florent et Denis. Les lignes de vie des participants et les résumés de leurs entretiens sont disponibles en Annexe C.

5.2.1 Victor

Victor, âgé de 23 ans, est d'origine russe et est adopté à l'âge de trois ans au Québec avec son frère jumeau. À l'âge de 15 ans, ses parents d'adoption décident de confier Victor à une famille d'accueil en raison de ses conflits importants avec son frère. Entre 15 et 22 ans, Victor intègre deux familles d'accueil distinctes. Sa première arrestation se produit à l'âge de 21 ans, pour un méfait public dans une bibliothèque et un vol de moins de 5000\$ dans un dépanneur. À l'âge de 22 ans, il est arrêté pour un vol dans un magasin et pour voies de fait sur un mineur et sur un membre de sa famille d'accueil. À l'évocation de ces délits, il déclare avoir ressenti une grande fierté, puisqu'à ce moment, il est devenu un vrai rebelle. Il est sanctionné d'une probation prévoyant des conditions, dont celles de respecter son couvre-feu et de ne pas consommer. Comme il ne les respecte pas, Victor est arrêté de nouveau pour bris de condition et est placé sous surveillance communautaire. Il mentionne avoir beaucoup de difficulté à respecter ses conditions légales et doit, par conséquent, changer plusieurs fois d'organisme d'hébergement. Lors d'un passage dans l'une d'elles, alors qu'il est âgé de 22 ans, il commet des attouchements sexuels envers une intervenante. Aucune accusation n'est portée contre lui, mais il est expulsé de la ressource. Au moment de l'entretien, Victor déclare consommer du cannabis, de l'alcool, du hasch et de la métamphétamine. Il ne souhaite pas

mettre fin à sa consommation. Pour l'avenir, il souhaite diminuer ses comportements délinquants et continuer de développer son autonomie.

5.2.2 Florent

Florent est un adulte de 25 ans, il est latino-américain et né en Bolivie. Il provient d'une famille aisée, voyage beaucoup pendant son enfance et fait également de nombreuses activités sportives. Florent mentionne que son père attache beaucoup d'importance à son image et, par conséquent, se décrit comme étant la honte de sa famille. Dès l'âge de 11 ans, Florent débute sa consommation de cocaïne. À 13 ans, il commet du vandalisme dans une carrière de pierres avec un ami. Il effectue des vols dans des magasins et débute les entrées par effraction dans les domiciles privés pour y faire des vols. Florent vit un premier placement en Centre jeunesse à l'âge de 14 ans, en vertu de ses comportements délinquants, mais aussi en raison de son absentéisme scolaire et de ses actions violentes contre des policiers. À la suite d'une pause, sa consommation reprend à 14 ans avec plusieurs substances, telles que le hasch, le cannabis, la cocaïne, les amphétamines, l'ecstasy et la salvia (substance hallucinogène). À l'âge de 16 ans, il vit un second placement en Centre Jeunesse, car il tente de poignarder quelqu'un à son école. Durant son séjour, il réalise quelques fugues et erre de ville en ville. À 18 ans, Florent est arrêté pour avoir fait de l'exploitation sexuelle et pour entrave au travail des policiers. Considérant qu'il ne se présente pas à sa comparution devant la cour, Florent est incarcéré dans une prison pour adultes pendant un mois dès qu'il est repéré par les policiers. À sa sortie de prison, son père l'oblige à quitter le domicile familial. Florent vend alors brièvement des stupéfiants cette même année et ne fait pas les suivis prévus par la probation imposée à sa sortie de prison. Il est arrêté de nouveau à 20 ans pour avoir poignardé deux personnes dans le but de défendre un territoire de rue. Il est alors sanctionné d'une ordonnance de sursis avec des conditions à respecter, telles que l'obligation de rester à domicile et l'interdit de contact avec des personnes ayant un dossier criminel. Vers l'âge de 21 ans, Florent débute la consommation de crack et mentionne la réalisation de plusieurs fraudes pour subvenir à ses besoins de base et pour payer sa consommation. À l'âge de 24 ans, il est victime d'un voie de fait grave (il se fait poignarder au visage, aux côtes et au dos), puis se fait arrêter pour port d'armes illégales. Le juge le sanctionne de nouveau avec des conditions légales à respecter. Au moment de

l'entretien, bien qu'il ait toujours une attirance envers le milieu criminel, il mentionne vouloir arrêter complètement ses comportements délictuels et souhaite être embauché comme ébéniste ou dans la construction.

5.2.3 Denis

Denis est un adulte âgé de 21 ans, d'origine caucasienne et né au Canada. Lors de son enfance, il habite avec sa mère et la conjointe de celle-ci. À l'âge de trois ans, il vit un événement traumatique (non détaillé) avec sa belle-mère. S'en suivront des difficultés relationnelles avec celle-ci, Denis la décrivant comme étant verbalement violente envers lui. À partir de l'âge de 10 ans, il exprime sentir une colère très intense qui se traduit par des excès de colère et d'actes violents envers les objets et les personnes. Ces comportements entraîneront de nombreux allers-retours en familles d'accueil, qui vont l'accueillir au cours des huit années suivantes, ainsi que de nombreux passages en Centre jeunesse. C'est également lors de ses 10 ans qu'il débute des suivis avec différents psychologues et se remémore finalement les événements traumatiques vécus dans l'enfance. C'est au regard de ces traumatismes vécus qu'il fait une demande d'interdit de contact avec sa belle-mère et sa mère à l'âge de 15 ans. À l'âge de 16 ans, il est arrêté pour vol. Sa deuxième arrestation se déroule à ses 18 ans, où il reçoit une plainte pour attouchements sexuels de la part d'une personne mineure. Finalement, cette personne décide de retirer sa plainte. À l'âge de 19 ans, il est arrêté de nouveau pour des attouchements sexuels sur une personne mineure, ainsi que pour le bris d'une mesure 810³ et pour une entrée par effraction. C'est en raison de ces délits qu'il doit intégrer un programme de gestion et de traitement de la délinquance sexuelle (présenté en Annexe E), à la demande de son agente de probation. Au moment de l'entretien, il ne se sent pas à risque de récidiver. Il ressent une meilleure gestion des émotions, a changé son cercle d'amis et a un emploi. Il souhaite retourner à l'école et finir ses études secondaires, puis envisage de s'inscrire au Cégep.

³ La mesure 810 est mise en place lorsqu'une personne craint des blessures ou des dommages de la part d'une autre personne. Une dénonciation est faite devant un juge, qui peut ordonner des conditions, comme l'interdiction de se trouver à proximité ou de communiquer avec la personne ou de l'un ses proches (enfant, conjoint) pour qui la dénonciation a été posée (Gouvernement du Canada, 2023).

5.3 Comparaison entre les adolescents et les adultes

Pour répondre aux objectifs de cet essai, il est crucial de mettre en comparaison les récits des adolescents et des adultes de l'échantillon pour identifier les convergences et les divergences entre les deux groupes. La prochaine section se concentre donc sur cette comparaison, et ce, sous l'angle des thèmes soulevés dans les objectifs de recherche généraux. Les analyses par groupes sont présentées en Annexe D.

5.3.1 Premier objectif : mettre en exergue les différences et les similitudes significatives dans les caractéristiques personnelles

5.3.1.1 Typologies correspondantes aux participants

Chez les adolescents, Loïc et Emmanuel correspondent au profil des expérimentateurs-opportunistes, puisque leurs infractions semblent représenter davantage des expérimentations et des opportunités sur le plan sexuel (Hunter, 2006, cité dans Paradis-Garneau, 2017). D'ailleurs, Loïc mentionne qu'il : « *était juste genre mal informé, pis c'était genre la première fois que je faisais l'amour. Pis là, elle voulait ...* ». Grégoire, pour sa part, se rapproche plus du profil des versatiles-antisociaux: il a commis une grande variété de délits sexuels et généraux et sa délinquance apparaît comme plus ancrée (Butler et Seto, 2002; Hunter, 2006, cité dans Paradis-Garneau, 2017).

Chez les hommes adultes, la catégorisation des auteurs d'infractions sexuelles est fréquemment abordée sous l'angle de la motivation à commettre ces gestes. Ainsi, l'opportunité apparaît comme importante dans les comportements sexuels délinquants des trois adultes de l'échantillon (Knight, 1999). Ils ne présentent pas de colère envers les femmes. Leurs comportements sont davantage le résultat de conduites antisociales et de faibles compétences sociales (Knight, 1999). De son côté, Victor montre une difficulté à entrer en contact avec les femmes et il adopte des comportements inappropriés et illégaux sans en être tout à fait conscient : « *Sont belles tout, pis j'essaie de les cruiser* ». Florent, pour sa part, mentionne avoir commis de l'exploitation sexuelle pour avoir l'opportunité d'entrer dans le milieu de la criminalité. Il a rencontré des hommes appartenant à des gangs

de rue, qui l'ont : « *impliqué dans plusieurs choses* ». Pour sa part, Denis mentionne que les attouchements sexuels représentent un moyen de régulation émotionnelle et qu'ils se sont produits lorsque la situation le permettait (lorsqu'il était en présence non planifiée de jeunes garçons) : « *il y a une soirée, je suis allé chez cette famille d'accueil là, qui m'avait hébergée. J'ai dormi chez eux, sur le divan en bas, mais... Dans la soirée, l'autre qui avait une mentalité de sept ans... Il avait quatorze ans en réalité... Euh... Il est descendu, il s'en allait prendre sa douche... Il en est ressorti pi il est venu jouer à GTA [jeux vidéo] avec moi [...]* c'est là que ça l'a commencé les avances... Puis le pilote automatique... ».

5.3.1.2 Divergences et/ou convergences entre les groupes dans les traits de personnalité

Des divergences se manifestent sur le plan de la personnalité entre les groupes. Tous les adolescents de l'échantillon se reconnaissent comme impulsifs : « *Oui, j'agis sur le moment. J'agis sans penser. Je fais des choses pis je m'en fou [...]* » - Grégoire. Cette impulsivité peut être associée aux comportements à risque chez les adolescents et donc, à la délinquance juvénile générale (Carroll et al., 2006). On la retrouve moins du côté des adultes, à l'exception de Denis qui se décrit aussi comme quelqu'un : « *d'un petit peu impulsif quand que le monde, tsé... Viennent... Embarquer dans mes affaires* ». À l'inverse, les adultes se qualifient de généreux et de dévoués pour les autres, alors qu'aucun adolescent ne se reconnaît ainsi. Denis se décrit comme : « *un gars qui est extrêmement patient, extrêmement dévoué côté travail, côté vie sociale. Je suis toujours là, en train d'aider tout le monde* », alors que Florent se décrit comme : « *quelqu'un de généreux qui pense beaucoup aux autres* ». Bien que leurs perceptions d'eux-mêmes soient très positives, il y a lieu de questionner leurs adéquations quant aux actes reprochés, car selon la littérature, environ le tiers des hommes auteurs d'infractions sexuelles présenterait une personnalité narcissique (Dudeck et al., 2007). Il faut interpréter avec prudence cette vision peut-être « grandiose » d'eux-mêmes.

On observe aussi certaines caractéristiques sur le plan de la personnalité qui sont communes aux deux groupes. Grégoire (adolescent) se décrit comme détaché de ses émotions : « *mes émotions sont vraiment rendues gelées carrément. J'ai pu de feeling [sentiments]* » et très impliqué dans le milieu de la criminalité : « *je m'en câl** de ce que je fais, que je me fasse arrêter, je m'en bats les cou**, je m'en fou. Là, c'est là que ç'a*

commencé ma mentalité plus criminelle de genre je dis rien. L'Omerta pis toutes des affaires de même ». Nous retrouvons des caractéristiques similaires chez Florent (adulte), qui confirme son appréciation du monde de la rue : *« Le monde de la rue, ça m'a marqué pis je me suis attaché à ça »*. D'ailleurs, les liens de Grégoire et Florent avec les gangs sont caractérisés par un attachement social et émotionnel. Cet attachement peut subsister même si une personne décide de quitter un gang (Pyrooz et Decker, 2011).

De plus, Emmanuel (adolescent) et Florent (adulte) présentent une faible confiance personnelle. Florent mentionne : *« ma confiance en moi pis avoir de l'estime en moi. C'est ma plus grande, mais ça serait mes plus grands défis »*. D'ailleurs, Seto et Lalumière (2010) établissent un lien significatif entre la délinquance sexuelle à l'adolescence et la présence de psychopathologies, telles que l'anxiété et la faible estime personnelle.

5.3.1.3 Divergences et/ou convergences entre les groupes sur le plan de la santé mentale

Les caractéristiques sur le plan de la santé mentale sont généralement divergentes entre les adolescents et les adultes de l'échantillon. Loïc, par exemple mentionne faire *« beaucoup d'anxiété de stress pis tout ça [...] »*. Emmanuel, pour sa part, affirme qu'il : *« faisais des crises de panique. Je suis souvent dans ma tête pis je pense souvent trop »*. On remarque donc davantage de symptômes anxieux, dépressifs et de dépendance affective chez les adolescents que chez les participants adultes. Selon la littérature recensée, on pourrait classer les adolescents dans le groupe des « inadéquats », qui regroupe les adolescents auteurs d'infractions sexuelles qui vivent de la détresse et des dysfonctions aux niveaux émotionnel, cognitif et comportemental (Oxnam et Vess, 2008).

Chez les adultes, Denis est le seul à présenter des difficultés sur le plan de la gestion émotionnelle. Il est également le seul adulte de l'échantillon à avoir vécu de l'adversité et des traumatismes durant l'enfance, ce qui est toutefois commun à l'ensemble des participants adolescents. Par exemple, Grégoire (adolescent) affirme être : *« né dans la violence, dans la haine »*. Loïc (adolescent) mentionne aussi que son père *« partait sur l'alcool pis tout ça. Il m'a déjà frappé. On s'est déjà battus. On s'est déjà ramassé à débouler les escaliers pis on*

habite dans un 2^e ». Emmanuel (adolescent) confirme que son « père était violent [...] Je trouvais que ça avait pas d'allure ». Au contraire, chez les adultes, seul Denis a vécu de l'adversité dans sa jeunesse : « Suite à qu'est-ce qu'elle [sa belle-mère] m'a faite, de mon traumatisme... Mon cerveau a lié toutes mes émotions ensemble ». On peut donc observer chez ces quatre participants (3 adolescents et 1 adulte) l'association suggérée dans la littérature scientifique entre les abus physiques vécus dans l'enfance et l'apparition des symptômes dépressifs ou anxieux, ainsi que la présence d'une colère persistante chez les victimes (Springer et al., 2007). Il est possible que ces traits sur le plan de la santé mentale reflètent les événements vécus durant l'enfance. Ces expériences de victimisation sont aussi souvent mises en relation avec l'adoption de conduites sexuelles illégales tant chez les adolescents (Seto et Lalumière, 2010) que chez les adultes (Dudeck et al., 2007).

5.3.1.4 Divergences et/ou convergences entre les groupes dans les trajectoires de vie

Ensuite, les placements durant l'enfance ou à l'adolescence sont également des expériences communes chez tous les répondants. Grégoire et Loïc (adolescents), ainsi que Victor et Denis (adultes) ont été placés en famille d'accueil. Pour leur part, Grégoire et Emmanuel (adolescents), de même que Florent et Denis (adultes) ont vécu en Centre jeunesse à différents moments de leur vie. Dans la littérature, il est suggéré que la prise en charge institutionnelle durant l'enfance représente un facteur de risque à la délinquance sexuelle chez les hommes adultes (D'Urso et al., 2019), mais à la lumière de nos résultats, elle semble un facteur de risque également pour les adolescents.

Surprenamment, malgré ce passé teinté de ruptures et de séparations (vers les familles d'accueil ou vers les institutions), l'ensemble des participants mentionnent avoir le soutien de leurs parents. Dans le groupe des adolescents, Emmanuel mentionne que ses parents : « *habitent à deux kilomètres. Mon père vient chez ma mère avec sa blonde pis il y a pas... Ils sont ben chummys [amis]* ». De son côté, Loïc confirme qu'il « *garde contact et appelle régulièrement ses parents* ». Grégoire affirme qu' « *il y a mes deux parents qui ont été ma famille d'accueil, pis que là c'est pu ma famille d'accueil, mais ça reste comme des parents pour moi* ». Chez les adultes, Victor affirme que « *ça va bien* » avec ses parents adoptifs.

Pour sa part, Denis explique que malgré des conflits avec sa mère, celle-ci est revenue dans sa vie « *dans les alentours du deuxième délit [attouchements sexuels]* » et qu'elle « *l'a aidé beaucoup* ». Finalement, Florent aborde l'importance de sa famille dans sa vie, malgré un support plus matériel de ses parents : « *mes parents m'aident beaucoup, beaucoup, mais juste financièrement* ». D'ailleurs, Andrews et ses collaborateurs (2006) identifient le besoin de construire des relations familiales satisfaisantes comme important pour diminuer les risques de récidive (Andrews et al., 2006). Ainsi, les relations positives et significatives qu'ont les participants avec leurs parents représentent un facteur de protection.

Finalement, tous les participants, à l'exception de Denis (adulte), consomment ou ont consommé des stupéfiants. Les substances ingérées diffèrent entre les deux groupes. Les adolescents consomment davantage le cannabis et la cocaïne, alors que les adultes choisissent plus fréquemment les amphétamines et le hasch. Grégoire affirme qu'il « *aimerait ça arrêter la drogue, mais genre je sais pas si je serais capable de gérer mes affaires, sans arrêter la drogue* ». Victor, de son côté, confirme qu'il n'est « *pas prêt tout de suite à arrêter de consommer. Ça, je le sais* ». Ce constat n'est guère surprenant puisque la consommation de drogues ou d'alcool est fréquente chez les personnes contrevenantes, et elle peut également être une cause de la délinquance, puisque certains vont agir de manière délictuelle pour se procurer de l'argent nécessaire à l'achat de stupéfiants (Brochu et al., 2010). Nous savons également que la consommation de substances psychoactives est souvent impliquée dans la commission d'actes illégaux (Brunelle et al., 2023).

5.3.2 Deuxième objectif : identifier et comparer les besoins d'interventions

Le deuxième objectif consiste à identifier les interventions suivies par les participants et à comparer les besoins d'intervention des deux groupes.

5.3.2.1 Programmes thérapeutiques suivis

Grégoire, Loïc et Emmanuel (adolescents), ainsi que Victor (adulte) ont suivi une thérapie en dépendance pour leur consommation de stupéfiants. Seul Loïc (adolescent) a réussi à cesser sa consommation à la suite de cette thérapie : « *Intervieweur : Pis tu penses*

que ça été quoi l'impact de ça (programme en dépendance) sur ta consommation ? Loïc : Ben il en a pas eu immédiatement, c'est la suite quand je te dis, ma blonde m'en a reparlé pis tout ça, j'y ai repensé à tout ce qu'on avait dit, pis j'ai fait ouin en plus de ça, tout ce qu'il m'avait dit ». Également, Loïc (adolescent) et Denis (adulte) ont tous les deux suivi un programme en délinquance sexuelle, basé sur le modèle du *What works* et de l'approche cognitive comportementale. Il est difficile de se prononcer sur leur efficacité, puisque Loïc et Denis ont des opinions diamétralement opposées sur la pertinence de ces programmes. Loïc considère que le programme *PÉTAS* est inintéressant et « ridicule ». Il ne s'y est pas impliqué et souhaitait le terminer le plus rapidement possible : « Je m'en suis un peu foutu là [...] J'étais pas à fond là-dedans, genre c'était c'est ça là. J'ai toujours trouvé ça ridicule pis tout ça là ». Comme mentionné ci-haut, Loïc se trouve dans un état de déni en lien avec ses comportements sexuels délinquants, mais il assure tout de même ne pas avoir récidivé sexuellement. Il devient alors complexe d'associer la non-récidive sexuelle de Loïc à un élément externe, tel que le programme suivi, ou bien à un élément interne, comme ses traits de personnalité.

Pour sa part, Denis a une vision positive du *Programme de la gestion et du traitement de la délinquance sexuelle*. Il nomme les bienfaits de ce programme et admet qu'il a pu mieux comprendre les déclencheurs de ses infractions sexuelles : « On vit des émotions là-bas. On parle de tout ce qui s'est passé, liés aux victimes, liées à nous, liées aux procédures judiciaires, liés à tout, tout, tout. Pi... Euh... Sérieusement là, s'il y a un programme qui fonctionne bien là, c'est vraiment [*Programme en délinquance sexuelle*] ». L'acceptation de sa responsabilité dans ses comportements d'attouchements sexuels l'aide vraisemblablement à apprécier davantage l'aide offerte en thérapie. Les besoins d'intervention pour la délinquance sexuelle sont difficilement comparables entre les participants adolescents et adultes, puisqu'ils ont commis des délits sexuels variés et possèdent différents enjeux sur plusieurs sphères de vie, telles que familiales, sociales et psychologiques.

5.3.2.2 Les facteurs de risque à la récidive chez les adolescents et les adultes

Chez les adolescents, Grégoire présente un grand risque de récidive, notamment en raison de ses distorsions cognitives. En effet, il affirme rechercher le : « *pouvoir, avoir l'impression d'avoir du pouvoir sur quelqu'un* ». Ce besoin exprimé par Grégoire traduit des distorsions cognitives liées à ses comportements délinquants (Lane, 1991). Autrement, les abus physiques et la négligence durant l'enfance représentent des facteurs de risque à la récidive (Carpentier et al., 2011), ce que nous retrouvons chez chacun des adolescents de l'échantillon. De plus, les adolescents auteurs d'infractions d'ordre sexuel sont plus à risque de récidiver lorsqu'ils ont des fréquentations issues du milieu criminel (Worling et Långström, 2003), ce que l'on retrouve également chez Grégoire. Selon les huit grands besoins par Andrews et ses collaborateurs (2006), il importe d'accompagner Grégoire pour l'aider à développer des comportements prosociaux, à réduire ses cognitions et ses pensées antisociales centrées sur la délinquance et à réduire ses contacts avec des personnes issues du milieu criminel (Andrews et al., 2006).

Chez les adultes, le portrait est convergent. Aucun d'eux n'a commis d'infractions à caractère sexuel durant leur adolescence, ce qui diminue la probabilité de récidiver sexuellement. Toutefois, Florent présente un risque de récidive plus élevé que les autres adultes, puisque son historique de criminalité est chargé (Kruttschnitt et al., 2000 ; Craig et al., 2004). Les trois adultes présentent également des distorsions cognitives concernant l'impact de leurs comportements délinquants, ce qui peut représenter un facteur de risque à la récidive (Helmus et al., 2013).

5.3.2.3 Comparaison des besoins d'intervention des adolescents et des adultes

Généralement, les besoins d'intervention sont convergents entre les adolescents et les adultes. Ils présentent tous un besoin d'intervention sur le plan des habiletés sociales. Ils mentionnent avoir de la difficulté à aller vers les autres, à offrir leur confiance ou à créer des liens avec des personnes prosociales. Loïc affirme qu'il a « *eu des amitiés que ça s'est toute brisé tout le temps dans ma vie. Faque je fais pas confiance facilement, j'ai genre la confiance très dure à acquérir* ». Pour sa part, Florent mentionne que « *pour moi un ami,*

c'est qu'est-ce qui serait capable de faire pour moi. Genre quelqu'un qui serait capable de prendre à mettons, si je suis dans les problèmes, ben il serait capable de faire quelque chose pour m'aider pis je pense pas que dans mes connaissances, il y a des gens qui seraient capables ». Ceci est concordant avec la littérature sur les adolescents auteurs d'infractions sexuelles, qui seraient plus isolés que les autres adolescents contrevenants (Seto et Lalumière, 2010). D'ailleurs, la littérature suggère un travail sur les habiletés sociales et sur la construction de relations sociales significatives dans une thérapie pour les adolescents auteurs d'infractions sexuelles (Letourneau et Borduin, 2008 ; Schaffer et al., 2010). Aussi, l'approche du désistement du crime qui vise le développement de nouveaux rôles sociaux et le changement identitaire pourrait leur être salutaire (Villeneuve et al., 2020-b). De plus, Grégoire est considérablement à risque de récidiver sexuellement, puisqu'il maintient des liens avec des personnes oeuvrant dans le milieu criminel (Worling et Långström, 2003). Ainsi, l'intervention sur les habiletés sociales semble plutôt importante pour Grégoire.

De plus, il nous apparaît important d'offrir des interventions à Grégoire (adolescent) et Florent (adulte) en lien avec l'exploitation sexuelle commise. Ils ont tous les deux des liens avec les gangs de rue et ce contexte les a amenés à commettre de l'exploitation sexuelle. Selon leurs dires, cette exploitation sexuelle constitue un moyen d'obtenir des gains monétaires rapidement et il est difficile de s'éloigner de ce mode de vie. Pour se désister complètement de ce type d'activité, Grégoire et Florent doivent quitter le milieu de la rue (Cassell et Weinrath, 2011). D'ailleurs, des auteurs de la littérature suggèrent que les personnes oeuvrant avec les gangs de rue pour une longue période présentent un niveau de délinquance élevé. Elles ont également peu de considération envers les autres et possèdent plusieurs amis présentant des traits antisociaux (Sweeten et al., 2013). Ces caractéristiques sont présentes chez Grégoire et Florent, particulièrement en raison du peu de considération qu'ils ont envers les victimes d'exploitation sexuelle. Ils ne semblent pas se percevoir comme des auteurs d'agressions sexuelles, puisqu'ils n'ont pas de contacts directs avec les victimes et agissent davantage de manière indirecte auprès d'elles. Ainsi, le développement de la considération et de l'empathie envers les victimes est essentiel pour l'intervention auprès de Grégoire et Florent et l'affiliation aux gangs de rue représente un obstacle.

Finalement, des interventions sur les traumatismes d'enfance seraient nécessaires chez les adolescents et un adulte, puisque l'adversité dans l'enfance était présente chez Grégoire, Loïc, Emmanuel (adolescents) et Denis (adulte). Des chercheurs exposent le risque de conséquences médicales, comportementales et psychologiques à long terme chez les personnes ayant vécu de l'adversité à l'enfance ou à l'adolescence (Zyromski et al., 2018). Notamment, chez les adultes, les auteurs identifient la dépression et le risque suicidaire comme des conséquences fréquentes de l'adversité vécue à l'enfance ou à l'adolescence (Zyromski et al., 2018). Pour leur part, les adolescents ayant vécu des expériences adverses à l'enfance sont à risque de développer des troubles d'anxiété ou de dépression, des idéations suicidaires et un trouble de stress post-traumatique (Bielas et al., 2016). De plus, il est suggéré dans la littérature que les expériences de maltraitance durant l'enfance sont associées à une augmentation des comportements délinquants violents et non violents à l'adolescence et au début de l'âge adulte (Lantos et al., 2019). Ces répercussions possibles sont sérieuses et Grégoire, Loïc, Emmanuel et Denis sont à risque de les vivre. Conséquemment, des interventions sensibles aux traumatismes représentent une avenue intéressante pour prévenir la récidive criminelle. Notamment, il est suggéré dans la littérature que le modèle de justice basé sur l'attribution de conséquences aux jeunes contrevenants exacerbe les traumatismes vécus (Oudshoorn, 2015). Ainsi, les conséquences légales imposées aux adolescents contrevenants devraient être accompagnées de support au niveau de leurs difficultés personnelles et de leurs traumatismes (Oudshoorn, 2015).

5.3.3 Troisième objectif : analyser les processus de désistement du crime

Les processus de désistement du crime sont comparés selon deux grands thèmes, soit les trajectoires délictuelles respectives et les comportements sexuels illégaux.

5.3.3.1 Divergences et/ou convergences entre les groupes dans les trajectoires délictuelles

Plusieurs similitudes subsistent dans les trajectoires délictuelles des deux groupes. Tous les répondants ont commis des infractions sexuelles *et* générales. Tous les répondants, à l'exception d'Emmanuel (adolescent), ont débuté leur carrière criminelle avec la perpétration de délits généraux : « *J'ai menacé ma... J'ai été arrêté trois fois par ma mère,*

qui appelait la police, parce que j'essaie de la tuer. Plus jeune, à 12 ans » - Loïc. Grégoire (adolescent) et Florent (adulte) ont tous les deux commis une dizaine d'infractions non sexuelles présentant un niveau de violence élevé. Florent, par exemple, affirme avoir : « *poignardé deux personnes [...] c'était des règlements de compte avec d'autres gens* ». De plus, tous les répondants ont commis des vols à différents moments de leur carrière criminelle. Également, Loïc et Emmanuel (adolescents), ainsi que Victor et Florent (adultes), ont perpétré un ou plusieurs voies de fait. Ensuite, tous les adolescents ont vendu ou possédé des stupéfiants, alors qu'un seul adulte (Florent) a commis ce type d'infraction. Somme toute, la nature et la quantité des infractions commises sont similaires dans les deux groupes à l'étude. Il est reconnu dans la littérature qu'une majorité d'adolescents auteurs d'infractions sexuelles vont également commettre des délits généraux (Carpentier et al., 2011). Ceci est concordant avec les profils des adolescents de l'échantillon. En outre, Lussier et ses collaborateurs (2005) ont identifié que les hommes auteurs d'infractions sexuelles auprès de femmes sont généralement plus versatiles dans leur criminalité, ce qui correspond au profil des adultes de l'échantillon (Lussier et al., 2005). Ainsi, les résultats de cet essai sont concordants avec les conclusions de plusieurs auteurs cités.

Les conséquences des délits sont également équivalentes entre les participants. Ils ont tous reçu une sanction pénale de garde fermée, à l'exception de Loïc (adolescent). À cet égard, Grégoire et Emmanuel (adolescents) ont été pris en charge par les Centres Jeunesse. Quant aux adultes, ils ont tous été incarcérés dans un établissement de détention. Pour sa part, Denis a purgé une peine pour des délits à caractère sexuel, alors que Florent et Victor ont été incarcérés pour des délits généraux. Victor relate ainsi son expérience d'incarcération : « *Les chaines es** euh, aux pieds pis aux mains. Heille je me suis dit euh, pis on s'en allait, la route euh, pour la prison, je me suis dit, heille j'étais content là. J'étais fière de moi. Je me suis dit ' heille je suis un vrai rebelle'* ». Suite à leur incarcération, les trois adultes ont été soumis à une période de probation qui pouvait prévoir des périodes de suivis, comme celle de Denis : « *une probation de trois ans avec deux ans de suivi. Euh... Six mois de détention en discontinu* ». Les travaux communautaires représentent également une conséquence judiciaire fréquemment imposée chez les participants. Loïc et Emmanuel (adolescents), ainsi que Florent et Denis (adultes) en ont été sanctionnés : « *mes travaux*

communautaires, ça été la même affaire, je les ai clenchés pour les finir pour pu avoir... Pour pu que ça me goss là » - Loïc. En général, les sentences judiciaires sont attribuées selon le niveau de risque de récidive (Meloy, 2005). Il apparaît donc essentiel qu'elles aient un effet dissuasif sur la criminalité. Chez les adultes, la sentence de détention semble avoir eu une certaine influence sur leur désir de s'éloigner de la criminalité, contrairement aux adolescents. Toutefois, les autres sanctions pénales reçues, telles que les probationes et les travaux communautaires, sont jugées négativement par les participants. D'ailleurs, certains d'entre eux n'ont pas respecté leurs conditions légales. Donc, la détention ainsi que les autres sanctions judiciaires ne semblent pas avoir les mêmes impacts sur la récidive.

Ensuite, l'ensemble des participants adolescents a été contraint de suivre des thérapies et des programmes, en sus de leurs sanctions pénales, mais ils y ont fait peu de gains thérapeutiques. Emmanuel, par exemple, mentionne : « *Ça dépend vraiment comment tu le prends. Moi, quand j'y allais, je m'en câl**. Faque ça m'a pas aidé pantoute* ». Grégoire, pour sa part, aborde les programmes de thérapie ainsi : « *Ça, ça m'aide pas tant, parce que je suis un peu comme... j'ai rien à fou** de ce qu'ils disent. Je changerai pas, je vais rester le même* ». Quant à lui, Loïc affirme qu'il : « *n'était pas à fond là-dedans [...] J'ai toujours trouvé ça ridicule [programme de thérapie]* ». D'ailleurs, les interventions issues du modèle cognitif comportemental (*What works*) peuvent se montrer inefficaces et inadéquates chez les adolescents, puisqu'elles sont préalablement conçues pour les adultes (Glowacz et al., 2020). Chez les adultes, seul Denis a été obligé de suivre une thérapie basée sur l'approche cognitive comportementale. Malgré l'obligation légale de s'y rendre, Denis considère que : « *s'il y en a d'autres qui seraient dans ma situation puis que j'aurais à leur dire, je leur conseillerais d'aller à ce programme-là* ». Par ailleurs, des chercheurs ont évalué quelques programmes basés sur l'approche cognitive comportementale pour les hommes auteurs d'infractions sexuelles. Les données obtenues suggèrent qu'une grande partie de ces hommes apprécient les effets positifs de ces programmes sur la prévention de la récidive. Les éléments thérapeutiques les plus importants selon eux sont la responsabilité et l'empathie envers les victimes (Levenson et al., 2008), ce qui semble transparaître dans les propos de Denis.

5.3.3.2 Divergences et/ou convergences entre les groupes dans les infractions sexuelles

Les infractions de nature sexuelle diffèrent entre les deux groupes, à l'exception de Grégoire (adolescent) et Florent (adulte) qui ont tous deux commis de l'exploitation sexuelle. Ils évoquent des raisons similaires motivant la perpétration de l'exploitation sexuelle. Grégoire confirme rechercher : « *l'argent, du pouvoir, avoir l'impression d'avoir du pouvoir sur quelqu'un, mais beaucoup d'argent* ». Loïc et Emmanuel (adolescents) ont été accusés d'agressions sexuelles, mais nient leur responsabilité dans ces événements. Loïc justifie son comportement sexuel incitateur auprès de sa copine par son manque de connaissances sur les principes du consentement. Il affirme qu'il ne : « *pensait pas qu'insister, pis qu'après ça la fille dise 'oui' pour te faire plaisir, c'était considéré comme un viol* ». Pour sa part, Emmanuel se dit victime d'un complot organisé par trois filles : « *J'ai eu des accusations avec des filles, à cause qu'il y en a qui était jalouse pis tout. Faque, j'ai eu des accusations d'agression sexuelle, mais j'ai jamais fait ça. C'est eux autres qui m'ont accusé pour me faire chier, pour me faire de la merde* ». Selon la littérature, les adolescents auteurs d'infractions sexuelles qui se déresponsabilisent de leurs actions sont souvent dans le déni. Ils sont donc moins ouverts à accepter les traitements offerts (Hunter et Figueredo, 1999).

Victor et Denis (adultes) ont commis des attouchements sexuels. Leurs discours traduisent la reconnaissance de leur responsabilité dans ces événements, ainsi qu'un désir de justification. Victor affirme qu'il a « *été cris** dehors, parce qu'il avait attouchements sur une intervenante. [rire] Ah oui, elle était cute es**, regarde* ». Il justifie ainsi son délit sexuel par l'attraction physique ressentie envers l'intervenante. Pour sa part, Denis énonce sa difficulté à gérer ses émotions comme déclencheur de ses comportements délinquants :

Il y a des amis qui sont venus cogner à ma porte. Pis moi je l'ai fait rentrer, par politesse pi toute. Pis là, ben... Ça l'a commencé à dévier sur des sujets un peu... Comment dire, un peu sexuel, avec ces personnes-là. J'avais de l'alcool dans le corps [...] Pis... la nouvelle vie me stressait... Euh... à 100% [...] Tsé, je stressais comment que ça va être, comment que je vais être en appartement, est-ce que je vais savoir comment que ça va marcher ? Donc, j'avais pas mal de questions, j'avais beaucoup de problèmes aussi avec la propriétaire, pis les voisins. Donc, d'où mon deuxième délit. Mon deuxième délit, j'ai eu une plainte d'attouchements...

Dans la littérature, il est d'ailleurs suggéré que deux des facteurs de risque aux comportements d'agression à l'égard d'autrui sont l'instabilité émotionnelle et un état de stress (Bénézech et al., 2002). Ceci correspond bien au profil de Denis, lors de la perpétration de ses infractions sexuelles.

5.3.3.3 Divergences et/ou convergences entre les groupes dans le désistement du crime

Nous constatons un consensus chez les participants quant à leur désir de quitter le monde criminel, à l'exception de Grégoire (adolescent). Ce dernier souhaite continuer d'opérer son réseau de vente de stupéfiants et d'exploitation sexuelle : « *Je peux pas arrêter ça du jour au lendemain. J'ai des clients à satisfaire. Genre, je peux pas arrêter ça. J'ai des clients qui attendent leurs choses, qui attendent leurs filles, qui attendent leurs drogues* ». Les cinq autres participants ont débuté leur processus de désistement du crime, avec ou sans intervention. La littérature suggère que les personnes contrevenantes qui reçoivent des services de réhabilitation en détention ou en communauté ont moins de risque de récidiver dans leurs comportements délinquants que ceux n'en ayant pas reçu (Andrews et al., 1990; F.-Dufour et al., 2016). Dans le groupe des adolescents, seul Loïc a reçu une intervention en délinquance sexuelle. Il affirme toutefois ne pas avoir perçu de bienfaits. Ainsi, il nous est ardu d'établir un lien entre les interventions reçues et le désistement du crime. Tout de même, Loïc et Emmanuel (adolescents) mentionnent vouloir s'abstenir de commettre des délits à l'avenir et possèdent des projets positifs, comme de retourner à l'école, de travailler et de passer du temps en famille. Loïc, par exemple, aborde ses projets d'avenir ainsi : « *Ben je pense avoir soit dans le domaine que je veux, en coiffure, ben genre barbier pis tout ça. Soit être là-dedans ou ben soit avoir commencé ma business. J'espère en tout cas [...] voir la vie positivement pis tout ça, pis pas penser que tout le monde est contre toi pis tout ça. Des affaires de même. Genre bien voir la vie, avoir des projets, vouloir tsé construire un avenir. Tsé genre vouloir avoir une vie d'adulte* ». Ils se trouvent donc dans la phase primaire du désistement du crime. En effet, ils contrôlent leurs comportements illégaux impulsifs, puis ils réfléchissent davantage aux conséquences de leurs actions (Villeneuve et al., 2020-b).

De leur côté, Victor, Florent et Denis (adultes) se trouvent aussi dans la phase primaire du désistement du crime. Ils souhaitent tous s'éloigner du milieu de la criminalité

et s'engager dans une trajectoire plus positive. Seul Denis justifie cette attitude par les interventions reçues à la suite de ses comportements délinquants : « *J'ai pris conscience de beaucoup de choses par rapport à moi, par rapport euh... À comment que j'ai déclenché tous ces délits-là. Donc... Euh... [Programme en délinquance sexuelle] m'a aidé à découvrir ces points-là* ». Florent aborde davantage les conséquences légales et la détention comme élément dissuasif à poursuivre dans la criminalité : « *Il y a certains pays que je peux pas aller. Pis euh ben je suis toujours stressé en fait quand la police est là, je suis toujours stressé là, ça me stress, là je suis comme ... Genre je deviens full nerveux ou je suis beaucoup limité dans plusieurs choses en fait, avec un dossier criminel là* ». Victor, pour sa part, n'aborde pas de raisons précises l'incitant à cesser ses comportements criminels. La cessation des comportements illégaux de Victor est possiblement le résultat d'une maturation de sa part ou bien d'un meilleur contrôle sur ses agissements (Harris, 2017).

Florent (adulte) correspond au profil des désistants convertis. Il a commis ses premiers délits à l'adolescence, entre l'âge de 9 et 16 ans. Il possède une forte identité criminelle et vit de la satisfaction par rapport à la vie délictuelle. Il a notamment eu un passage en détention assez plaisant et a su en tirer des bénéfices : « *en prison [...] on est quand même gâté là. On a une PS2 [console de jeux vidéo], deux télé plasma, on a une affaire de gym, on peut manger quand qu'on veut, parce qu'on a la cantine, dans le fond on peut se faire acheter des choses. Il a des gens qui ont des cellulaires. Il y en a qui ont de la drogue* ». Toutefois, il mentionne avoir arrêté la criminalité, car : « *je sais les conséquences que je peux avoir. Je sais tout qu'est-ce qui peut arriver, je connais qu'est-ce que je risque, qu'est-ce qu'on peut, dans le fond qu'est-ce qui peut m'arriver là. Je veux pas aller en prison* ». Bien que la littérature adopte des positions contradictoires à ce sujet, la crainte de retourner en détention n'est généralement pas l'incitatif principal à s'engager dans le désistement du crime (F.-Dufour et al., 2016). Pour Florent, les limitations d'avoir un dossier criminel (pour le travail et les voyages) semblent également être un incitatif à cesser la criminalité. De leur côté, Victor et Denis se rapprochent davantage du profil des rescapés dans le désistement du crime (F.-Dufour et al., 2016). Ils ont peu d'amis proches et ont difficilement des partenaires intimes dans leur vie, comme le relate Victor : « *Durant ma jeunesse là, pis durant, depuis que je suis arrivé en résidence tout ça, depuis que tout ça. Pas eu ben ben de blondes pis la*

*plupart des blondes, c'était en résidence tout ça, pis c'était quasiment des fu** friends là quasiment, parce qu'on avait consommé.* Autrement, le désistement du crime pour les rescapés survient généralement à la suite d'interventions imposées par la cour de justice (F.-Dufour et al., 2016). Ceci est concordant avec les profils de Victor et Denis, puisque'ils ont tous les deux reçu des interventions préalablement à leur processus de désistement du crime.

Chapitre 6 : Conclusion

Rappelons que les objectifs de cet essai étaient : 1) de mettre en exergue les différences (ou les similitudes) significatives dans les caractéristiques personnelles des adolescents et des adultes auteurs d'agression sexuelle, 2) d'identifier et de comparer les besoins d'interventions des deux groupes et 3) d'analyser leur processus de désistement du crime respectif. Les données analysées dans cet essai nous permettent d'identifier une pluralité de divergences et de convergences dans les caractéristiques personnelles et dans les trajectoires de vie des adolescents et des adultes auteurs d'infractions sexuelles. Nous constatons plusieurs caractéristiques personnelles divergentes entre les deux groupes à l'étude. Les adolescents se décrivent comme étant plus impulsifs et possédant des symptômes anxieux et dépressifs. Les adultes se caractérisent davantage comme généreux et dévoués. Également, tous les adolescents ont vécu de l'adversité à l'enfance, comparativement au groupe des adultes, dans lequel seul Denis en a vécu. Nous avons aussi identifié plusieurs convergences dans les caractéristiques personnelles des participants. Notamment, un adolescent (Grégoire) et un adulte (Florent) possèdent une identité criminelle forte, ainsi qu'un détachement émotionnel. Également, un adolescent (Emmanuel), ainsi qu'un adulte (Florent) nomment leur faible confiance personnelle. Sur le plan des trajectoires de vie, tous les répondants ont vécu des placements durant l'enfance ou l'adolescence. Également, chacun d'eux affirme obtenir un bon soutien familial, ce qui représente un facteur de protection. Finalement, à l'exception d'un seul participant (Denis), ils ont tous consommé des substances psychoactives dans leur vie. Il est donc essentiel d'offrir des interventions adaptées aux adolescents ou aux adultes, qui tiennent compte de leurs caractéristiques personnelles, de leurs forces et de leurs faiblesses.

Nous constatons également que les besoins d'intervention entre les adolescents et les adultes de l'échantillon sont semblables. Il demeure toutefois important de considérer l'adaptation des interventions pour les deux groupes, puisque nous avons identifié des différences dans les caractéristiques personnelles des adolescents et des adultes. Tel que mentionné plus haut, les interventions basées sur le *Good lives model* semblent prometteuses pour aider et accompagner les auteurs d'infractions sexuelles dans leur processus de désistement du crime. Malheureusement, il nous est impossible à ce stade d'apprécier

pleinement les effets de ces interventions sur la clientèle, puisqu'aucun des répondants de cet essai n'a reçu une intervention issue du *Good lives model*. Tout de même, ce modèle semble une bonne avenue à prioriser pour la réhabilitation des adolescents et des adultes auteurs d'agressions sexuelles, puisque l'accent est mis particulièrement sur les interventions adaptées à chaque personne, à ses forces et à ses ressources (Ward et Brown, 2004).

De plus, nous avons analysé les processus de désistement du crime chez les deux groupes à l'étude. Nous constatons qu'un seul participant a cessé ses comportements sexuels illégaux suite à un programme de thérapie en délinquance sexuelle. Ceci est en lien avec la littérature sur le sujet, qui montre que les personnes contrevenantes ayant reçu des interventions de réhabilitation sont moins à risque de récidiver (Andrews et al., 1990 ; F. - Dufour et al., 2016). Ainsi, sur le plan des délits de nature sexuelle, nous doutons de la persistance des participants dans leur désistement du crime, puisque seulement deux d'entre eux ont reçu une intervention en délinquance sexuelle. De plus, nous considérons que de nombreux besoins thérapeutiques chez les adolescents et les adultes demeurent non répondus, tels que sur les habiletés sociales, l'exploitation sexuelle et les traumatismes d'enfance.

6.1 Limites et pistes de recherches futures

Cet essai comporte plusieurs limites à ne pas négliger. D'abord, un petit échantillon (N = 6) a été sélectionné pour les analyses. Donc, seuls les vécus de trois adolescents et de trois adultes auteurs d'infractions sexuelles ont été analysés. Les études de cas faites sur les six participants permettent d'avoir une vision plus complète et systémique de la vie de ces contrevenants, mais restreignent la transférabilité des résultats obtenus (LeCompte et Goetz, 1982; Gagnon, 2005). De plus, les données secondaires disponibles du projet 1A du (RÉ)SO 16-35 n'incluaient pas d'adultes plus âgés. Il aurait été intéressant d'élargir les groupes d'âge de l'échantillon. Tout de même, les adolescents et les jeunes adultes sont responsables de plusieurs infractions sexuelles au Québec (Institut national de santé publique, 2022-b), ce qui contribue à la pertinence de cet essai. Il serait préférable dans l'avenir d'inclure un plus grand nombre de participants dans l'échantillon, notamment en récoltant les données primaires ou en élargissant les critères d'inclusion. De plus, tous les participants de l'échantillon ont commis des délits généraux en parallèle aux infractions à caractère sexuel. Ainsi, ils peuvent présenter des caractéristiques différentes des adolescents et des adultes qui commettent

seulement des délits sexuels. Notre analyse des données peut donc être biaisée, puisque nos interprétations sont basées sur la littérature obtenue sur les auteurs d'infractions sexuelles. Cet enjeu pourrait être amélioré en s'associant à un projet de recherche davantage centré sur les délits sexuels, pour l'obtention de données secondaires plus proches des objectifs de cette recherche. Tout de même, les données de ce projet sont pertinentes en ce qui concerne les auteurs d'infractions sexuelles qui commettent également d'autres types de délits.

Ensuite, les données secondaires disponibles pour les adolescents et adultes auteurs d'infraction sexuelle dans le projet de recherche 1A du *(RÉ)SO 16-35* étaient limitées à un seul temps de mesure. Ainsi, il était difficile d'analyser la trajectoire de désistement du crime des participants, puisque le désistement demande du temps et implique une maturation psychologique et sociale (Bugnon, 2015). Pour une future recherche dans ce domaine, il apparaît essentiel d'inclure plus d'un temps de mesure, tel qu'au début du processus de désistement du crime et quelques mois plus tard. Finalement, dans l'échantillon de cette recherche, seuls deux participants ont participé à un programme en délinquance sexuelle. Bien qu'il soit intéressant que ces deux personnes n'aient pas la même opinion sur la pertinence de ces programmes, il est difficile d'en évaluer la pertinence et les interventions à prioriser. Pour approfondir les connaissances sur les programmes offerts en délinquance sexuelle, nous conseillons la réalisation d'une étude spécifique sur les programmes offerts au Québec. Notamment, la comparaison entre les programmes basés sur le modèle *What works* et ceux basés sur le *Good lives model* au Québec représente une piste de recherche intéressante. Malgré la présence de limites, ce projet de recherche a été effectué avec rigueur et apporte des éclairages nouveaux sur les différences et similitudes des trajectoires délictuelles, des besoins d'interventions et des processus de désistement du crime des adolescents et des adultes qui commettent des infractions sexuelles.

6.2 Implications pour la psychoéducation

L'intention principale derrière la réalisation de cet essai est l'enrichissement des connaissances dans le domaine de la délinquance sexuelle pour la pratique professionnelle en psychoéducation. Les psychoéducateurs et les psychoéducatrices du Québec interviennent auprès des personnes vivant des difficultés d'adaptation, pour les accompagner à retrouver

un équilibre dans leur vie (Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, 2023). La psychoéducation est présente dans une grande variété de milieux et n'est pas limitée à certaines clientèles. Nous la retrouvons notamment dans les milieux scolaires, dans le réseau de la santé et des services sociaux ou bien dans les organismes communautaires (Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, 2023). Ainsi, le psychoéducateur peut être amené à accompagner des enfants, des adolescents et des adultes, et ce, peu importe leurs situations. La considération des capacités adaptatives et des forces de la personne est essentielle au bon travail des psychoéducateurs, ce qui se rapproche du *Good lives model*. Au Québec, nous retrouvons des organismes communautaires qui ont la mission d'accompagner les personnes ayant commis des infractions sexuelles, ou se sentant à risque de le faire (Institut national de santé publique, 2022-a). Les psychoéducateurs sont donc amenés parfois à intervenir sur cette problématique.

Les schèmes relationnels essentiels à la psychoéducation prennent tout leur sens lors de l'intervention en délinquance sexuelle (Gendreau, 2001). Inéluctablement, il importe de dégager de la considération, de l'empathie, de la confiance, de la disponibilité, de la sécurité et de la congruence envers les clients, malgré les délits qu'ils ont pu commettre. En outre, plusieurs articles scientifiques, ainsi que les résultats de cet essai, nous ont permis de constater qu'il est primordial d'adapter nos interventions, selon que l'on accompagne des adolescents ou des adultes auteurs d'infractions sexuelles. Nous retrouvons ici la force du psychoéducateur, qui fait de l'adaptation une priorité. De plus, le désistement du crime est un processus qui nécessite du temps et une maturation chez la personne (Bugnon, 2015), ce qui souligne l'importance pour le psychoéducateur d'être consciencieux dans son suivi au niveau des opérations professionnelles qui caractérisent la profession, notamment sur le plan de l'utilisation (Gendreau, 2001).

Références:

- Adams, W. C. (2010). Conducting semi-structured interviews. Dans J. S. Wholey, H. P. Hatry, K. E. Newcomer (Eds.), *Handbook of practical program evaluation* (3^e éd., p. 365-377). Jossey-Bass.
- Aebi, M., Vogt, G., Plattner, B., Steinhausen, H.-C. et Bessler, C. (2012). Offender types and criminality dimensions in male juveniles convicted of sexual offenses. *Sexual Abuse, 24*(3), 265–288. <https://doi.org/10.1177/1079063211420449>
- André, C. (2009). Les thérapies comportementales et cognitives. *Les Grands Dossiers Des Sciences Humaines, 15*(6), 22–22. <https://doi.org/10.3917/gdsh.452.0022>
- Andrews, D. A., Bonta, J., et Wormith, J. S. (2006). The recent past and near future of risk and/or need assessment. *Crime & Delinquency, 52*(1), 7–27.
- Andrews, D. A., Bonta, J. et Wormith, J. (2011). The risk-need-responsivity (rn-r) model. *Criminal Justice and Behavior, 38*(7), 735–755.
- Andrews, D. A., Zinger, I., Hoge, R. D., Bonta, J., Gendreau, P. et Cullen, F. T. (1990). Does correctional treatment work? A clinically relevant and psychologically informed meta-analysis. *Criminology, 28*(3), 369–404. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1990.tb01330.x>
- Bénézech, M., Le Bihan, P. et Bourgeois, M. L. (2002). Criminologie et psychiatrie. *Encyclopédie Médico-Chirurgicale (Editions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS, Paris)*.
- Berkowitz, A. (2002). Fostering men's responsibility for preventing sexual assault. In American psychological association (Ed.), *Preventing Violence in Relationships: Interventions Across the Life Span* (p. 163–196). Washington, DC: APA Publishing.
- Bielas, H., Barra, S., Skrivanek, C., Aebi, M., Steinhausen, H.-C., Bessler, C. et Plattner, B. (2016). The associations of cumulative adverse experience and irritability with mental disorders in detained male adolescent offenders. *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health, 10*, 1–10. doi:10.1186/s13034-016-0122-7
- Boisclair, J. et Durocher, L. (2014). *Guide de soutien à la pratique en matière d'abus sexuels et conduites à risque chez les adolescents de 12 à 18 ans*, Montréal, Centre jeunesse de Montréal–Institut universitaire.
- Brochu, S., Cousineau, M.-M., Provost, C., Erickson, P. et Fu, S. (2010). Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif ? *Drogues, santé et société, 9*(2), 149–178. <https://doi.org/10.7202/1005303ar>

- Brunelle, N., L'Espérance, N., Meeson, J.-S., Lapointe, S. et Drolet-Noël, M. (2023). Positive impact of addiction services and counsellors on the recovery of justice-involved youth (JIY) and their desistance from crime. Dans I. F.-Dufour, N. Brunelle, R. Couture-Dubé et D. Henri (Eds.), *Understanding Social and Community (Re)integration*. Routledge.
- Bugnon, G. (2015). Desistance from crime in Brazil. The impact of experience with the world of crime and the juvenile justice system. *Penal Issues*.
- Butler, S. M. et Seto, M. C. (2002). Distinguishing two types of adolescent sex offenders. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 41(1), 83–90. <https://doi.org/10.1097/00004583-200201000-00015>
- Caldwell, M. F. (2016). Quantifying the decline in juvenile sexual recidivism rates. *Psychology, Public Policy, and Law*, 22(4), 414–426. <https://doi.org/10.1037/law0000094>
- Canales, D. D., Campbell, M. A., Wei, R. et Totten, A. E. (2014). Prediction of general and violent recidivism among mentally disordered adult offenders : test of the level of service/risk–need–responsivity (ls/rnr) instrument. *Criminal Justice and Behavior*, 41(8), 971–991. <https://doi.org/10.1177/0093854814523003>
- Carroll, A., Hemingway, F., Bower, J., Ashman, A., Houghton, S. et Durkin, K. (2006). Impulsivity in juvenile delinquency: differences among early-onset, late-onset, and non-offenders. *Journal of Youth and Adolescence: A Multidisciplinary Research Publication*, 35(4), 517–527. <https://doi.org/10.1007/s10964-006-9053-6>
- Carpentier, J., Leclerc, B. et Proulx, J. (2011). Juvenile sexual offenders: correlates of onset, variety, and desistance of criminal behavior. *Criminal Justice and Behavior*, 38(8), 854–873.
- Casey, E. A., Masters, N. T., Beadnell, B., Hoppe, M. J., Morrison, D. M. et Wells, E. A. (2017). Predicting sexual assault perpetration among heterosexually active young men. *Violence against Women*, 23(1), 3–27.
- Cassell, C. et Weinrath, M. (2011). Barriers to leaving the gang: An exploratory analysis. Dans S. Kohm (ed.), *The Annual Review of Interdisciplinary Justice Research*: 72–99.
- C.-Dubé, R. et F.-Dufour, I. (2020). Le désistement du crime des adolescents judiciairisés « multiproblématiques » soumis à une ordonnance différée de placement et de surveillance. *Criminologie*, 53(1), 253–280. <https://doi.org/10.7202/1070509ar>
- Centres d'intervention en violence et agressions sexuelles (CIVAS). (2022). *Programme un P.A.S. CIVAS*. <https://civas.ca/programmes-et-services/programme-un-p-a-s/>

- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie (CISSS de la Gaspésie). (2021). *Le programme d'évaluation, de traitement et de recherche pour les auteurs d'agression sexuelle (PETRAAS)*. Gouvernement du Québec. <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/soins-et-services/le-programme-devaluation-de-traitement-et-de-recherche-pour-les-auteurs-dagression-sexuelle-petraas/>
- Cheshire, J. D. (2004). Review, critique, and synthesis of personality theory in motivation to sexually assault. *Aggression and Violent Behavior, 9*(6), 633–644. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2003.07.002>
- Chu, C. M., Koh, L. L., Zeng, G. et Teoh, J. (2015). Youth who sexual offended: primary human goods and offense pathways. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment, 27*(2), 151–72. <https://doi.org/10.1177/1079063213499188>
- Coco, G. et Corneille, S. (2009). Quand la justice restaurative rencontre le Good Lives Model de réhabilitation des délinquants sexuels : fondements, articulations et applications. *Psychiatrie et violence, 9*(1). <https://doi.org/10.7202/038864ar>
- Code criminel canadien. (1985-a). *Infractions contre la personne et la réputation*. Gouvernement du Canada. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/page-36.html#docCont>
- Code criminel canadien. (1985-b). *Infractions contre la personne et la réputation*. Gouvernement du Canada. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/page-40.html#h-117627>
- Cotter, A. et Savage, L. (2019). *La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* (publication no 85-002-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2019001/article/00017-fra.pdf?st=xFkokFGQ>
- Coutu, J., Meilleur, D. et Lafortune, D. (2015). La délinquance et la victimisation officielle caractérisant une cohorte de 1429 adolescents auteurs d'agression sexuelle. *Revue de psychoéducation, 44*(2), 405–424. <https://doi.org/10.7202/1039261ar>
- Craig, L., Browne, K., Beech, A. et Stringer, I. (2004). Personality characteristics associated with reconviction in sexual and violent offenders. *Journal of Forensic Psychiatry and Psychology, 15*(3), 532–551.
- Daspe, M.-E., Lussier, Y., Desaulniers, V. r., Godbout, N., Perron, A., Sabourin, S. p. et Bronsard, F. (2017). Personnalité et distorsions cognitives des agresseurs sexuels: changements longitudinaux à la suite d'un traitement pour agression sexuelle envers les enfants. *Criminologie, 50*(1), 233-262. <https://doi.org/10.7202/1039803ar>

- Davis, R. D., Samaco-Zamora, M. C. et Million, T. (2018). Theoretical versus inductive approaches to contemporary personality pathology. Dans W. J., Livesley et R., Larstone (Eds.), *Handbook of Personality Disorders: Theory, Research, and Treatment* (2 éd., p. 25-46). Guilford Publications.
- Dealey, J. (2018). Moving beyond the risk paradigm: using the good lives model with offenders in denial of sexual offending. *European Journal of Probation*, 10(1), 28–43. <https://doi.org/10.1177/2066220318755530>
- D'Urso, G., Petruccelli, I., Grilli, S. et Pace, U. (2019). Risk factors related to cognitive distortions toward women and moral disengagement: a study on sex offenders. *Sexuality & Culture*, 23(2), 544–557. <https://doi.org/10.1007/s12119-018-9572-9>
- Dudeck, M., Spitzer, C., Stopsack, M., Freyberger, H. J. et Barnow, S. (2007). Forensic inpatient male sexual offenders: the impact of personality disorder and childhood sexual abuse. *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 18(4), 494–506. <https://doi.org/10.1080/14789940701491495>
- Edwards, R. et Beech, A. (2004). Treatment programs for adolescents who commit sexual offences: Dropout and recidivism. *Journal of Sexual Aggression*, 10(1), 101-115.
- F.-Dufour, I., Brassard, R. et Martel, J. (2016). Quand « criminel un jour » ne rime pas avec « criminel toujours » : le désistement du crime de contrevenants québécois. *Revue de psychoéducation*, 45(2), 371-404. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1039054ar>
- F.-Dufour, I. et Richard, M.-C. (2019). Theorizing from secondary qualitative data: A comparison of two data analysis methods. *Cogent Education*, 6(1). DOI: 10.1080/2331186X.2019.1690265
- F.-Dufour, I., Villeneuve, M. P. et Perron, C. (2018). Les interventions informelles de désistement assisté: une étude de la portée. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 60(2), 206-240. <https://doi.org/10.3138/cjccj.2017-0026.r1>
- Fortune, C.-A. (2018). The good lives model: a strength-based approach for youth offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 38, 21–30. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.11.003>
- Frost, A., Ware, J. et Boer, D. (2009). An integrated groupwork methodology for working with sex offenders. *Journal of Sexual Aggression*, 15(1), 21-38.
- Gagnon, Y. C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche: guide de réalisation*. PUQ.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal : Éditions Sciences et Culture.

- Glowacz, F., Puglia, R. et Devillers, B. R. (2020). Mineurs judiciairisés pour délit sexuel : soutien de la désistance par le Good Lives Model. *Criminologie*, 53(1), 127-149.
- Gouvernement du Canada. (2021). *La définition de consentement à l'activité sexuelle*. <https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/victimes-victims/def.html>
- Gouvernement du Canada. (2023). *Site web de la législation (Justice)*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/section-810.html>
- Gouvernement du Québec. (2020). *Aide et ressources en cas d'agression sexuelle*. <https://www.quebec.ca/index.php?id=773>
- Gouvernement du Québec. (2022). *Suivi intensif dans le milieu (SIM)*. <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-mentale/obtenir-aide-en-sante-mentale/suivi-intensif-milieu-sim>
- Gouvernement du Québec. (2023-a). *Définition de l'exploitation sexuelle*. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/exploitation-sexuelle/definition-exploitation-sexuelle>
- Gouvernement du Québec. (2023-b). *Définition des formes d'agression sexuelle*. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/agression-sexuelle-aide-ressources/definition-formes-agression-sexuelle>
- Graves, R. B. (1993). Conceptualizing the youthful male sex offender: A meta-analytic examination of offender characteristics by offense type. *All Graduate Theses and Dissertations*. <https://digitalcommons.usu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=3366&context=etd>
- Hanson, R., Harris, A., Scott, T. et Helmus, L. (2007). Assessing the risk of sexual offenders on community supervision: The dynamic supervision project. *Research Report 2007-05*. Ottawa, ON: Public Safety Canada
- Hanson, K. et Morton-Bourgon, K. (2004). *Predictors of sexual recidivism: An updated meta-analysis*. Gouvernement du Canada. <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/prdctrs-sxl ffnd/index-en.aspx>
- Hanson, R. K., Bourgon, G., Helmus, L. et Hodgson, S. (2009). The principles of effective correctional treatment also apply to sexual offenders: a meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 36(9), 865–891. <https://doi.org/10.1177/0093854809338545>
- Harris, D. A. (2017). *Desistance from sexual offending : narratives of retirement, regulation and recovery*. Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-63200-1>

- Harris, A. J., Walfield, S. M., Shields, R. T. et Letourneau, E. J. (2016). Collateral consequences of juvenile sex offender registration and notification: results from a survey of treatment providers. *Sexual Abuse*, 28(8), 770–790.
<https://doi.org/10.1177/1079063215574004>
- Hart-Kerkhoffs, L., Doreleijers, T. A., Jansen, L. M., van Wijk, A. P. et Bullens, R. A. (2009). Offense related characteristics and psychosexual development of juvenile sex offenders. *Child and adolescent psychiatry and mental health*, 3(1), 19.
<https://doi.org/10.1186/1753-2000-3-19>
- Helmus, L., Hanson, R. K., Babchishin, K. M. et Mann, R. E. (2013). Attitudes supportive of sexual offending predict recidivism: a meta-analysis. *Trauma, Violence & Abuse*, 14(1), 34–53. <https://doi.org/10.1177/1524838012462244>
- Howey, W., Lundahl, B. et Assadollahi, A. (2022). Effectiveness of residential treatment for juveniles with problematic sexual behavior: a systematic review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19, 1-10.
<https://doi.org/10.3390/ijerph192315625>
- Hunter, J. A. et Figueredo, A. J. (1999). Factors associated with treatment compliance in a population of juvenile sexual offenders. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 11(1), 49–67.
- Institut national de santé publique. (2021). *Trousse média sur les agressions sexuelles ; la récurrence chez les agresseurs sexuels*. Gouvernement du Québec.
<https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/fiches-thematiques/la-recidive-chez-les-agresseurs-sexuels>
- Institut national de santé publique. (2022-a). *Agresseurs*. Gouvernement du Québec.
<https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/ressources/agresseurs>
- Institut national de santé publique. (2022-b). *Statistiques*. Gouvernement du Québec.
<https://mobile.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques>
- Irwin, S. et Winterton, M. (2011). *Debates in qualitative secondary analysis: critical reflections*. A Timescapes Working Paper. University of Leeds.
<https://timescapes-archive.leeds.ac.uk/wp-content/uploads/sites/47/2020/07/WP4-March-2011.pdf>
- Irwin, S. et Winterton, M. (2012). Qualitative secondary analysis and social explanation. *Sociological Research Online*, 17(2), 1–12.
<https://doi.org/10.5153/sro.2626>
- Jennings, J. L. et Deming, A. (2013). Effectively utilizing the "behavioral" in cognitive-behavioral group therapy of sex offenders. *International Journal of Behavioral Consultation and Therapy*, 8(2), 7–13.

- Johnson, L. G. et Beech, A. (2017). Rape myth acceptance in convicted rapists: a systematic review of the literature. *Aggression and Violent Behavior, 34*, 20–34. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.03.004>
- Justice Québec. (2021). *Agression sexuelle*. Gouvernement du Québec. <https://www.justice.gouv.qc.ca/victimes/victimes-dagression-sexuelle/>
- Knight, R. A. (1999). Validation of a typology for rapists. *Journal of Interpersonal Violence, 14*(3), 303–330.
- Kruttschnitt, C., Uggen, C. et Shelton, K. (2000). Predictors of desistance among sex offenders: The interaction of formal and informal social controls. *Justice Quarterly, 17*(1), 61-87.
- Lambie, I., Hickling, L., Seymour, F., Simmonds, L., Robson, M. et Houlahan, C. (2000). Using wilderness therapy in treating adolescent sexual offenders. *Journal of Sexual Aggression, 5*(2), 99–117. <https://doi.org/10.1080/13552600008413302>
- Lane, S. (1991). The Sexual Abuse Cycle. Dans G. Ryan et S. L. Lane (Eds.), *Juvenile sexual offending : causes, consequences, and correction* (p. 103-141). Lexington Books.
- Lantos, H., Wilkinson, A., Winslow, H. et McDaniel, T. (2019). Describing associations between child maltreatment frequency and the frequency and timing of subsequent delinquent or criminal behaviors across development: variation by sex, sexual orientation, and race. *Bmc Public Health, 19*(1), 1–12. <https://doi.org/10.1186/s12889-019-7655-7>
- Laws, D. R. et Ward, T. (2011). *Desistance from sex offending: Alternatives to throwing away the keys*. Guilford Press.
- LeCompte, M. D. et Goetz, J. P. (1982). Problems of reliability and validity in ethnographic research. *Review of Educational Research, 52*(1), 31-60.
- Letourneau, E. et Borduin, C. (2008). The effective treatment of juveniles who sexually offend: an ethical imperative. *Ethics & Behavior, 18*(2-3), 286–306.
- Levenson, J. S., Macgowan, M. J., Morin, J. W. et Cotter, L. P. (2008). Perceptions of sex offenders about treatment: Satisfaction and engagement in group therapy. *Sexual Abuse: Journal of Research & Treatment, 21*(1).
- Lonsway, K. A. et Fitzgerald, L. F. (1994). Rape myths in review. *Psychology of Women Quarterly, 18*(2), 133–164. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1994.tb00448.x>

- Lord, V. B., Davis, B. et Mason, P. (2008). Stance-shifting in language used by sex offenders: five case studies. *Psychology, Crime & Law*, 14(4), 357–379.
<https://doi.org/10.1080/10683160701770153>
- Lussier, P., LeBlanc, M. et Proulx, J. (2005). The generality of criminal behavior: a confirmatory factor analysis of the criminal activity of sex offenders in adulthood. *Journal of Criminal Justice*, 33(2), 177–189.
<https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2004.12.009>
- Lussier, P., McCuish, E., Proulx, J., Chouinard Thivierge, S. et Frechette, J. (2023). The sexual recidivism drop in Canada: A meta-analysis of sex offender recidivism rates over an 80-year period. *Criminology & Public Policy* 22(1), 125-160.
<https://doi.org/10.1111/1745-9133.12611>
- Lussier, Y., Perron, A., Turcotte, Y. et Brassard, A. (2002). *Efficacité du programme d'évaluation et de traitement des abus sexuels (PÉTAS) sur le territoire Mauricie et du Centre-du-Québec*. Université du Québec à Trois-Rivières.
<http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/mauricie/petas.pdf>
- Lussier, P., van den Berg, C. J. W., Bijleveld, C. C. J. H. et Hendriks, J. (2012). A developmental taxonomy of juvenile sex offenders for theory, research, and prevention: the adolescent-limited and the high-rate slow desister. *Criminal Justice and Behavior*, 39(12), 1559–1581.
- Maison Radisson. (2023). *Gestion et encadrement de la délinquance sexuelle (GEDS)*.
<https://www.mradisson.ca/programmes/gestion-et-encadrement-de-la-delinquance-sexuelle/>
- Malamuth, N. M., Sockloskie, R. J., Koss, M. P. et Tanaka, J. S. (1991). Characteristics of aggressors against women: testing a model using a national sample of college students. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 670–681.
<https://doi.org/10.1037//0022-006X.59.5.670>
- Mann, R. E., Beech, A. R. (2002). Cognitive distortions, schemas and implicit theories. Dans T. Ward, D. R. Laws et S. M. Hudson (Eds), *Sexual Deviance: Issues, Theories and Treatment* (p. 135-153). SAGE.
- Mann, R. E., Hanson, R. K. et Thornton, D. (2010). Assessing risk for sexual recidivism: Some proposals on the nature of psychologically meaningful risk factors. *Sexual Abuse: Journal of Research and Treatment*, 22(2), 191-217.
<https://doi.org/10.1177/1079063210366039>
- Marshall, W. L., Marshall, L. E., Serran, G. A. et Fernandez, Y. M. (2006). *Treating sexual offenders: An integrated approach*. New York: Routledge

- Maruna, S. (2001). *Making good : How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington, DC: American Psychological Association.
<http://www.uqtr.ca/biblio/notice/tablemat/03-2220692TM.html>
- McNeill, F. (2014). *Three aspects of desistance*. Discovering desistance.
<https://discoveringdesistance.home.blog/2014/05/23/three-aspects-of-desistance/>
- Meloy, M. L. (2005). The sex offender next door: An analysis of recidivism, risk factors, and deterrence of sex offenders on probation. *Criminal Justice Policy Review*, 16(2), 211-236.
- Miles, M. B., Huberman, A. M. et Saldaña, J. (2020). *Qualitative data analysis: a methods sourcebook* (4 éd.). SAGE.
- Ministère de la Justice. (2017). *L'âge de consentement aux activités sexuelles*. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/clp/faq.html>
- Ministère de la Justice. (2019). *Précis des faits : Agression sexuelle*. Gouvernement du Canada. <https://canada.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/pf-jf/2019/apr01.html>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2001). *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. Gouvernement du Québec.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2000/00-807-1.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016). *Fiche 8.4 – Le programme non résidentiel, dans : L'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents – Manuel de référence*. Gouvernement du Québec.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ljsja/section8-4.pdf>
- Ministère de la Sécurité publique. (2018). *Statistiques 2015 sur les infractions sexuelles au Québec*. Gouvernement du Québec.
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/infractions-sexuelles/2015/en-ligne.html>
- Ministère de la Sécurité publique. (2020). *Statistiques criminalité au Québec : principales tendances 2016*. Gouvernement du Québec.
https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2016/stats_criminalite_2016_2.pdf
- Ministère de la Sécurité publique. (2021). *Criminalité au Québec – Infractions sexuelles en 2019*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/infractions-sexuelles/stats_infr_sexuelles_2019.pdf?1643638951

- Nugent, B. et Schinkel, M. (2016). The pains of desistance. *Criminology and Criminal Justice*, 16(5), 568–584. <https://doi.org/10.1177/1748895816634812>
- Nunes, K. L., Babchishin, K. M. et Cortoni, F. (2011). Measuring treatment change in sex offenders : clinical and statistical significance. *Criminal Justice and Behavior*, 38(2), 157–173. <https://doi.org/10.1177/0093854810391054>
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2023). *Qui sont les psychoéducateurs et psychoéducatrices ?* <https://ordrepsed.qc.ca/les-psychoeducateurs-et-psychoeducatrices/qui-sont-les-ps-ed/>
- Organisation mondiale de la Santé. (2012). *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes : la violence sexuelle.* https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86236/WHO_RHR_12.37_fre.pdf?sequence=1
- Oudshoorn, J. (2015). *Trauma-informed youth justice: A new framework toward a kinder future.* Canadian Scholars' Press.
- Owens, C., Hansford, L., Sharkey, S. et Ford, T. (2016). Needs and fears of young people presenting at accident and emergency department following an act of self-harm: secondary analysis of qualitative data. *British Journal of Psychiatry*, 208(3), 286–291. <https://doi.org/10.1192/bjp.bp.113.141242>
- Oxnam, P. et Vess, J. (2008). A typology of adolescent sexual offenders: million adolescent clinical inventory profiles, developmental factors, and offence characteristics. *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 19(2), 228–242.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01>
- Paradis-Garneau, M. (2017). *Recension critique des écrits scientifiques portant sur les caractéristiques distinctives des adolescents auteurs d'infractions de nature sexuelle et leurs trajectoires délinquantes possibles dans le but d'identifier une approche à privilégier* [essai de maîtrise, Université Laval].
- Parent, G. V., Guay, J.-P. et Knight, R. (2011). An assessment of long-term risk of recidivism by adult sex offenders: One size doesn't fit all. *Criminal Justice and Behavior*, 38(2), 188-209.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, et A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113–169). Gaëtan Morin.

- Prentky, R., Harris, B., Frizzell, K. et Righthand, S. (2000). An actuarial procedure for assessing risk with juvenile sex offenders. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 12(2), 71–93.
- Pyrooz, D. C. et Decker, S. H. (2011). Motives and methods for leaving the gang: Understanding the process of gang desistance. *Journal of Criminal Justice*, 39(5), 417-425.
- Robertiello, G. et Terry, K. J. (2007). Can we profile sex offenders? A review of sex offender typologies. *Aggression and Violent Behavior*, 12(5), 508–518. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2007.02.010>
- Russell, T. D. et King, A. R. (2020). Distrustful, conventional, entitled, and dysregulated: PID-5 personality facets predict hostile masculinity and sexual violence in community men. *Journal of interpersonal violence*, 35(3-4), 707-730. <https://doi.org/10.1177/0886260517689887>
- Schaffer, M., Jeglic, E. L., Moster, A. et Wnuk, D. (2010). Cognitive-behavioral therapy in the treatment and management of sex offenders. *Journal of Cognitive Psychotherapy*, 24(2), 92–103. <https://doi.org/10.1891/0889-8391.24.2.92>
- Seto, M. C. et Fernandez, Y. M. (2011). Dynamic risk groups among adult male sexual offenders. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 23(4), 494–507. <https://doi.org/10.1177/1079063211403162>
- Seto, M. C. et Lalumière, M. L. (2010). What is so special about male adolescent sexual offending? A review and test of explanations through meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 136(4), 526–75. <https://doi.org/10.1037/a0019700>
- Skubic Kemper, T. et Kistner, J. (2007). Offense history and recidivism in three victim-age-based groups of juvenile sex offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 19(4), 409–424.
- Somervell, J. et Lambie, I. (2009). Wilderness therapy within an adolescent sexual offender treatment programme: a qualitative study. *Journal of Sexual Aggression*, 15(2), 161–177. <https://doi.org/10.1080/13552600902823055>
- Springer, K. W., Sheridan, J., Kuo, D. et Carnes, M. (2007). Long-term physical and mental health consequences of childhood physical abuse: results from a large population-based sample of men and women. *Child Abuse & Neglect*, 31(5), 517–530. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2007.01.003>
- Statistique Canada. (2021). *Tableau 35-10-0177-02 : Nombre et pourcentage d'agressions sexuelles signalées à la police qui sont réputées non fondées*. <https://doi.org/10.25318/3510017701-fra>

- Sweeten, G., Pyrooz, D. C., et Piquero, A. R. (2013). Disengaging from gangs and desistance from crime. *Justice Quarterly*, 30(3), 469–500.
<https://doi.org/10.1080/07418825.2012.723033>
- Ter Beek, E., van der Rijken, R. E. A., Kuiper, C. H. Z., Hendriks, J. et Stams, G. J. J. M. (2018). The allocation of sexually transgressive juveniles to intensive specialized treatment: an assessment of the application of rnr principles. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 62(5), 1179–1200.
<https://doi.org/10.1177/0306624X16674684>
- Thomas, J. L. (2015). Les conséquences des violences sexuelles sur la santé physique: revue de la littérature. *Revue Française du Dommage Corporel*, 3(2), 253-269.
- Toop, C., Olver, M. E. et Jung, S. (2019). Forensic assessment with the PAI in correctional samples: implications for RNR. *Criminal Justice and Behavior*, 46(6), 866–883. <https://doi.org/10.1177/0093854819834718>
- Turcotte, D., F.-Dufour, I. et Saint-Jacques, M-C. (2009). Les apports de la recherche qualitative en évaluation de programmes. Dans M. Alain et D. Dessureault (dir.), *Elaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (p.195-216). Presses de l'Université du Québec.
- Vandiver, D. M. et Teske, R. (2006). Juvenile female and male sex offenders: a comparison of offender, victim, and judicial processing characteristics. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 50(2), 148–165. <https://doi.org/10.1177/0306624X05277941>
- Villeneuve, M.-P., F.-Dufour, I. et Farrall, S. (2020-a). Désistement assisté en contexte formel : une étude de la portée. *Criminologie*, 53(1), 41-71.
- Villeneuve, M. P., F-Dufour, I. et Turcotte, D. (2020-b). Désistement assisté: vecteur d'intégration sociocommunautaire pour des adolescents engagés dans une délinquance grave ou persistante. *Criminologie*, 53(1), 225-252.
- Ward, T. et Brown, M. (2004). The good lives model and conceptual issues in offender rehabilitation. *Psychology, Crime and Law*, 10(3), 243-257.
- Ward, T. et Gannon, T. A. (2006). Rehabilitation, etiology, and self-regulation: the comprehensive good lives model of treatment for sexual offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 11(1), 77–94. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2005.06.001>
- Ward, T., Polaschek, D. L. L., Polaschek, D. L. L., Beech, A. R. et Beech, A. R. (2006). *Theories of sexual offending* (Ser. Wiley series in forensic clinical psychology). Wiley.
- Ward, T. et Stewart, C. (2003). Criminogenic needs and human needs: a theoretical model. *Psychology, Crime & Law*, 9(2), 125–143.
<https://doi.org/10.1080/1068316031000116247>

- Ward, T., Yates, P. et Willis, G. (2012). The good lives model and the risk need responsiveness model: a critical response to andrews, bonta, and wormith (2011). *Criminal Justice and Behavior*, 39(1), 94–110.
- Whittemore, R., Chase, S. K. et Mandle, C. L. (2001). Validity in qualitative research. *Qualitative Health Research*, 11(4), 522–537.
<https://doi.org/10.1177/104973201129119299>
- Willis, G. M., Yates, P. M., Gannon, T. A. et Ward, T. (2013). How to integrate the good lives model into treatment programs for sexual offending: an introduction and overview. *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 25(2), 123–42.
<https://doi.org/10.1177/1079063212452618>
- Worling, J. R. et Långström, N. (2003). Assessment of criminal recidivism risk with adolescents who have offended sexually : a review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 4(4), 341–362. <https://doi.org/10.1177/1524838003256562>
- Yardley, S. J., Watts, K. M., Pearson, J. et Richardson, J. C. (2014). Ethical issues in the reuse of qualitative data : perspectives from literature, practice, and participants. *Qualitative Health Research*, 24(1), 102–113.
<https://doi.org/10.1177/1049732313518373>
- Zankman, S. et Bonomo, J. (2004). Working with parents to reduce juvenile sex offender recidivism. *Journal of Child Sexual Abuse*, 13(3-4), 139–156.
- Zyromski, B., Dollarhide, C. T., Aras, Y., Geiger, S., Oehrtman, J. P. et Clarke, H. (2018). Beyond complex trauma: an existential view of adverse childhood experiences. *The Journal of Humanistic Counseling*, 57(3), 156–172.
<https://doi.org/10.1002/johc.12080>

ANNEXE A : Guide d'entretien (RÉ)SO 16-35 au T1

Guide d'entretien

(RÉ)SO 16-35

AVANT DE DÉBUTER L'ENTRETIEN QUALITATIF

Une **LIGNE DU TEMPS** devra être complétée au fur et à mesure de l'entretien par l'interviewer, et ce, en fonction des thèmes que nous allons aborder dans les différentes sections (voir référence à la ligne du temps en rouge dans chacune des sections).

ENTRETIEN QUALITATIF

Au cours de l'entretien, il est important de laisser place aux propos spontanés du participant le plus possible et d'adapter l'ordre des questions en fonction de cela plutôt que de suivre un ordre précis. Les questions du guide qui ont déjà été répondues spontanément par le participant ne doivent pas lui être posées et plusieurs sous-questions ne seront peut-être pas nécessaires.

RAPPEL AUX PARTICIPANTS

D'abord je tiens à te remercier de prendre le temps de nous parler pour nous aider à comprendre ton parcours et ton point de vue et pour nous aider à améliorer les services offerts aux jeunes de 16 à 35 ans qui passent par le système judiciaire /correctionnel. Ce type d'entretien n'est pas un questionnaire structuré et très dirigé auquel tu es sûrement habituée de répondre. On part avec des questions plus ouvertes qui te permettront de dire tout ce que tu as à dire sur le sujet et c'est à moi à m'adapter par rapport aux autres questions pertinentes

à te poser, pour éviter entre autres, de te faire trop répéter des éléments que tu aurais déjà abordés de par toi-même. Il va m'arriver de te demander de confirmer ma compréhension de ce que tu dis ou de te demander des précisions. À la fin, je vais te poser quelques questions plus spécifiques sur des données sociodémographiques (tel que l'âge et le niveau de scolarité) pour nous permettre de nuancer les résultats de l'étude en fonction de ces informations.

Je voudrais insister sur le fait que tout ce que tu me diras demeurera confidentiel, à moins que tu nous révèles que ta sécurité ou celle de quelqu'un d'autre est gravement compromise à court terme.

Nous allons débiter avec des questions plus générales.

Section 1 : Questions générales

J'aimerais d'abord discuter avec toi de différents aspects qui nous permettront de comprendre davantage qui tu es.

1. Quels sont tes principaux loisirs ou tes principales passions ?

2. Quel est ton état de santé physique actuel ?

a) Quels ennuis de santé physique as-tu déjà eus dans le passé ? (Compléter la ligne du temps 3 à l'aide de cette question)

3. Quel est ton état de santé psychologique actuel (par ex., anxiété, symptômes dépressifs, etc.) ?

a) Quels ennuis de santé psychologique as-tu déjà eus dans le passé ? (Compléter la ligne du temps 3 à l'aide de cette question)

4. Quels sont les événements positifs et négatifs que tu as vécus au cours de ta vie et qui ont été marquants pour toi ? (Compléter la ligne du temps 3 à l'aide de cette question)

a) Pourquoi ont-ils été marquants ?

5. De quelle façon te perçois-tu ?

a) Quelles sont tes faiblesses ?

b) Quelles sont tes forces ?

6. Dans ta vie en général, de qui es-tu le plus entouré (par ex., famille, amis, etc.) ?

Section 2 : Délinquance et parcours judiciaire/correctionnel

**Rappeler au participant la nature confidentielle de l'entretien.*

Avant de débiter la prochaine section de l'entrevue, il est important de rappeler que pour participer à cette étude, tu devais répondre à un critère de recrutement qui était d'avoir été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel au cours des deux dernières années. J'aimerais alors que l'on aborde cet aspect de ta vie de façon plus précise, dans le but d'en savoir davantage sur tes comportements délinquants, ton parcours judiciaire ou correctionnel et sur la façon dont tu as vécu ces expériences. Mais voici d'abord quelques définitions :

Les **comportements délinquants ou délits** auxquels on réfère concernent les différents types de vol, le fait de frapper ou de blesser une autre personne, de faire du vandalisme, de vendre de la drogue, de conduire avec des capacités affaiblies, etc. Ce sont des délits punissables selon le Code criminel. Ça ne concerne PAS des infractions au Code de la route (par ex., vitesse, stop non fait, etc.) ou à d'autres lois.

Le **système judiciaire** réfère au travail des policiers, avocats et juges avec qui on peut être en contact avant l'étape du prononcé de la peine/sentence à la Cour. Mais, souvent, surtout chez les adolescents, ça ne se rend pas à la Cour et le dossier peut être traité dans certains cas par le biais d'organismes de justice alternative ou réparatrice (ex. Équijustice) dans le cadre de sanctions extrajudiciaires ou de mesures de rechange.

Tandis que le **système correctionnel** réfère ici à l'application de la peine/sentence prononcée par le juge par le biais de la détention, de la libération conditionnelle ou de la probation surtout. Mais il y a d'autres peines possibles. Plusieurs personnes peuvent travailler dans ces services et être en contact avec vous à certains moments de votre vie.

1. Quelles sont les périodes de ta vie où tu commettais davantage de délits ? (Explorer une période à la fois)

a) Comment expliques-tu que tu commettais davantage de délits à ces périodes de ta vie ?

b) Comment vivais-tu ces périodes ?

c) Quels facteurs auraient pu être aidants à ces moments de ta vie pour t'inciter à ne pas commettre de délit ?

2. Quels sont les événements qui ont fait en sorte que tu as été arrêté par la police pour la première fois pour un délit criminel ? (Compléter la ligne du temps 1)

a) Quel âge avais-tu ?

b) Que s'est-il passé suite à cette(ces) arrestation(s) au niveau du processus judiciaire ou correctionnel ?

c) Au niveau personnel, comment as-tu vécu cette(ces) arrestation(s) et les suites de celle(s)-ci ?

3. Depuis cette première arrestation, pour quels autres délits as-tu été arrêté ? (Explorer un délit à la fois)

a) Quel âge avais-tu ?

b) Que s'est-il passé suite à cette(ces) arrestation(s) au niveau du processus judiciaire ou correctionnel ?

c) Au niveau personnel, comment as-tu vécu cette(ces) arrestation et les suites de celle(s)-ci ?

4. Quels sont les événements qui ont fait en sorte que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel dans la dernière année ?

a) Que s'est-il passé suite à cette(ces) arrestation(s) au niveau du processus judiciaire ou correctionnel ?

b) Au niveau personnel, comment as-tu vécu cette(ces) arrestation(s) et les suites de celle(s)-ci ?

5. Quelles difficultés vis-tu en lien avec tes comportements délinquants passés ou actuels ?

6. Quelle(s) personne(s) ou organisme(s) est(sont) entré(s) dans ta vie depuis tes premiers contacts avec la justice (par ex., amis, avocats, intervenants, etc.) ?

a) Quelle(s) influence(s) ces personnes ont eu sur toi ?

7. Quelles sont les périodes de ta vie où tu commettais moins de délits et celles où tu n'en commettais plus du tout ? (Explorer une période à la fois)

a) Comment expliques-tu que tu aies cessé ou diminué la délinquance à ces périodes ?

i. Quels ont été les facteurs facilitants ?

b) Comment vivais-tu ces périodes ?

i. Quels ont été les obstacles rencontrés ?

Section 3 : Trajectoire de services : réseau judiciaire ou correctionnel

Maintenant, j'aimerais aborder avec toi les contacts que tu as eus avec les acteurs du système judiciaire ou correctionnel en lien avec tes délits et/ou ta réinsertion sociale. Les contacts avec ces personnes ont pu être suggérés ou imposés et peuvent référer, entre autres aux policiers, aux avocats, aux juges, au personnel en prison, aux agents de probation, aux agents de libération conditionnelle, aux intervenants des maisons de transition, etc.

1. Depuis que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel pour la première fois, avec quels types d'intervenants as-tu fait affaire ? (Explorer un acteur à la fois et compléter la ligne du temps 1)

2. Comment t'es-tu senti lorsque tu as fait affaire avec ces intervenants ?

3. Qu'as-tu le plus apprécié de tes contacts avec les intervenants du système judiciaire ou correctionnel ?

4. Lors de tes contacts, quel(s) intervenant(s) du système judiciaire ou correctionnel as-tu trouvé le(les) plus aidant(s) ?

a) Pour diminuer ou cesser de commettre des délits ? Pourquoi ?

b) Pour améliorer ton bien-être personnel ou tes conditions de vie ou t'aider à gérer d'autres difficultés que ta délinquance ? Pourquoi ?

5. Quels ont été les obstacles ou tes insatisfactions ?

6. Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment?

7. Quels sont les programmes correctionnels auxquels tu as participé depuis que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel ou bien au cours de ta probation ou de ta libération conditionnelle (par ex., sur la violence, sur la consommation d'alcool ou de drogues, etc.) ? Que penses-tu de ces programmes?

8. Comment décrirais-tu ton engagement ou ta participation aux programmes correctionnels et aux rencontres ou suivis que tu as eu avec les acteurs du système judiciaire ou correctionnel au fil du temps ?

9. Avec quels acteurs du système judiciaire ou correctionnel dois-tu encore faire affaire maintenant ?

10. De quelle(s) façon(s) les contacts que tu as eu avec les du système judiciaire ou correctionnel ont-ils contribué ou non à influencer ta délinquance ?

11. Comment les personnes de ton entourage ont-elles réagi face à tes contacts avec les acteurs du système judiciaire ou correctionnel ?

Section 4 : Trajectoire de services : autres services

Maintenant que nous avons abordé les acteurs avec qui tu as fait affaire dans le système judiciaire ou correctionnel, j'aimerais aborder avec toi les différents services que tu as reçus en lien avec d'autres difficultés personnelles. Ainsi, j'aimerais que tu te concentres présentement sur les services que tu as reçus, mais en excluant ceux avec la justice. Par exemple, ces services peuvent faire référence aux services de santé, de toxicomanie, d'employabilité, d'hébergement, etc.

1. Quel(s) intervenant(s)/professionnel(s)/service(s) as-tu utilisé(s) ou rencontré(s) pour tes difficultés personnelles depuis que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel pour la première fois ? Quelle est ton opinion sur ces services/professionnels/intervenants? (Explorer un service à la fois et compléter la ligne du temps 2)
2. Quels sont les contextes et les motifs qui t'ont conduit à demander ou à recevoir ce(s) service(s) (via une référence ou non) ?
3. À quel point ces contextes ou motifs (par ex., santé, toxicomanie) avaient une influence sur tes comportements délinquants et vice-versa ?
4. Comment t'es-tu senti lorsque tu as reçu ce(s)service(s) ?
5. De quelle(s) manière(s) tes comportements délinquants ont-ils été abordés par ce(s) service(s) ou par cet(ces) intervenant(s) ?
6. Quel(s) service(s) ou intervenant(s) as-tu trouvé le(s) plus aidant(s) ? Pourquoi ?
7. Qu'as-tu le plus apprécié de ce(s) service(s) ?
8. Quels ont été les obstacles ou tes insatisfactions ?

9. Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment ?

10. Comment décrirais-tu ton engagement ou ta participation dans les services que tu as reçus au fil du temps ?

11. Selon toi, en quoi le fait d'être judiciairisé a affecté ou non l'accès et la qualité des services que tu as reçus ?

12. Quelles sont les raisons qui expliquent que tu aies cessé d'utiliser certains services ?

13. De quelles façons les services que tu as reçus t'ont-ils aussi aidé à diminuer ou à cesser tes comportements délinquants ?

a) Lesquels parmi ces services ? Pourquoi ?

14. Avec lesquels de ces services es-tu encore impliqué aujourd'hui ? Pourquoi ?

15. Comment les personnes de ton entourage ont-elles réagi face au fait que tu reçoives ces services ?

Section 5 : Collaboration entre les services

Nous allons maintenant aborder la collaboration entre les différents acteurs et services avec lesquels tu as été en contact dans tous les secteurs (judiciaire, correctionnel, dépendance, santé mentale, hébergement, employabilité). Comme nous l'avons vu dans la dernière section, plusieurs intervenants/professionnels/services peuvent être impliqués de manières différentes dans la vie d'une personne. Certains collaborent parfois ensemble et la façon dont ils le font varie constamment, et ce, en fonction de plusieurs aspects. Nous aimerions savoir en quoi tu as pu observer des collaborations entre certains services ou intervenants avec qui tu as été ou es toujours en contact et ce que tu penses de ces collaborations (par ex.,

transmission d'informations, co-intervention, plan de services, références, accompagnement, etc.).

1. De quelle façon as-tu vécu le fait d'avoir des contacts avec plusieurs acteurs/services/intervenants différents ?
2. Quel(s) type(s) de collaborations et/ou des communications entre les différents acteurs et services reçus as-tu pu observer ?
3. Que penses-tu de la communication entre les différents acteurs et/ou services ?
4. De quelle façon t'es-tu senti impliqué dans ces communications ou consulté à leur sujet ?
5. Selon toi, en quoi le fait d'être judiciairisé a affecté la collaboration entre les acteurs et/ou les services que tu as reçus ?
6. Que retiens-tu de ton expérience concernant la collaboration entre les différents professionnels et services impliqués auprès de toi ? (Explorer une collaboration à la fois)
7. Quels impacts positifs ou négatifs cela a eus sur tes comportements délinquants ?
8. Quels impacts positifs ou négatifs cela a eus sur tes autres difficultés personnelles ?
9. Qu'as-tu le plus apprécié de ces collaborations ?
10. Quels ont été les obstacles ou tes insatisfactions liés à ces collaborations ?
11. Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré et comment ?

Section 6 : (Ré)intégration sociocommunautaire et aspects identitaires

On va maintenant se concentrer sur ce qui t'aide ou t'aiderait à cesser de commettre des délits, à bien t'intégrer ou te réintégrer dans la communauté suite à ton parcours judiciaire et à te sentir bien face à la place que tu prends et qu'on te donne dans la société.

1. En quoi te considères-tu différent de la personne que tu étais avant que tu sois en contact avec le système judiciaire ou correctionnel pour la première fois ?

a) Que retiens-tu des changements que tu as réalisés ?

b) De quelles façons ces changements se reflètent-ils dans ta vie actuelle ?

2. Qu'envisages-tu maintenant au niveau personnel et professionnel dans ton avenir ?

3. Sur quoi et sur qui pourras-tu t'appuyer pour t'aider à réaliser tes ambitions ?

a) À ton avis, quels membres de ta famille ou de ton entourage seront présents pour toi ?

b) Si tu avais besoin d'aide, quels services ou ressources publics, privés ou communautaires utiliserais-tu pour t'aider à y arriver ?

c) Quelles sont les forces ou les habiletés que tu pourrais utiliser pour y arriver ?

4. Si l'on te comparait à une autre personne choisie au hasard dans la population, dirais-tu que tes chances de commettre un délit à nouveau sont égales, plus, ou moins élevées ? Pourquoi ?

5. Comment te projettes-tu dans cinq ans d'ici ?

a) Quels aspects de ta vie aimerais-tu conserver ?

b) Quels obstacles pourraient survenir dans le futur?

i. Comment t'y prendrais-tu pour y faire face ?

c) Quels aspects de ta vie aimerais-tu améliorer ?

i. Comment pourrais-tu t'y prendre pour y arriver et quelles seraient les répercussions sur ta vie ?

6. Quels conseils pourrais-tu donner à un individu qui souhaiterait cesser de commettre des délits ou en commettre moins?

7. Quels conseils pourrais-tu donner à un intervenant qui travaille auprès des jeunes judiciairisés ?

ANNEXE B : Résumé des questions d'entrevue de (RÉ)SO 16-35 au T1

Les questions générales se concentrent sur les répondants, mais également sur leur entourage, leurs loisirs et les événements significatifs ayant marqué leur histoire de vie (ex. : « Quel est ton état de santé psychologique actuel? » et « Quels sont les événements positifs et négatifs que tu as vécus au cours de ta vie et qui ont été marquants pour toi? »). Par la suite, les questions sur la délinquance et le parcours judiciaire et correctionnel se concentrent sur les délits commis, le nombre de délits perpétrés, la première arrestation, les événements des deux dernières années, les difficultés et les avantages de la criminalité, les personnes et les organismes rencontrés dans le processus judiciaire et correctionnel, puis la diminution ou l'arrêt des comportements criminels (ex. : Quelles sont les périodes de ta vie où tu commettais davantage de délits? » et « Quelles difficultés vis-tu en lien avec tes comportements délinquants passés ou actuels? »). Par la suite, les questions sur les trajectoires de services dans les réseaux judiciaires ou correctionnels concernent les intervenants avec lesquels ils ont interagi, ce qui était positif et aidant dans les services reçus, ainsi que les obstacles vécus. Également, des questions leur ont été posées sur leur opinion du système correctionnel, leur engagement ou leur participation aux interventions, les intervenants actuels du réseau judiciaire, les conséquences perçues des interventions sur eux et la perception de leur entourage sur leurs contacts avec des travailleurs du système judiciaire (ex. : Qu'as-tu le plus apprécié de tes contacts avec les intervenants du système judiciaire ou correctionnel? » et « De quelle(s) façon(s) les contacts que tu as eus avec les intervenants du système judiciaire ou correctionnel ont-ils contribué ou non à influencer ta délinquance ? »).

La prochaine section de questions concerne les autres services reçus dans leur trajectoire de services. Ainsi, les répondants étaient questionnés sur les intervenants rencontrés depuis le premier contact avec le système judiciaire, les raisons de ces suivis, les discussions sur la délinquance avec ces intervenants et l'influence possible des services sur la non-récidive, ce qui a été aidant ou plutôt des obstacles, leur engagement et participation à ces suivis, l'influence de leur statut de délinquant sur l'accès et la qualité des services reçus, la cessation de certains services ainsi que la continuité de d'autres et finalement la réaction de l'entourage sur l'obtention de ces services (ex. : Quel(s)

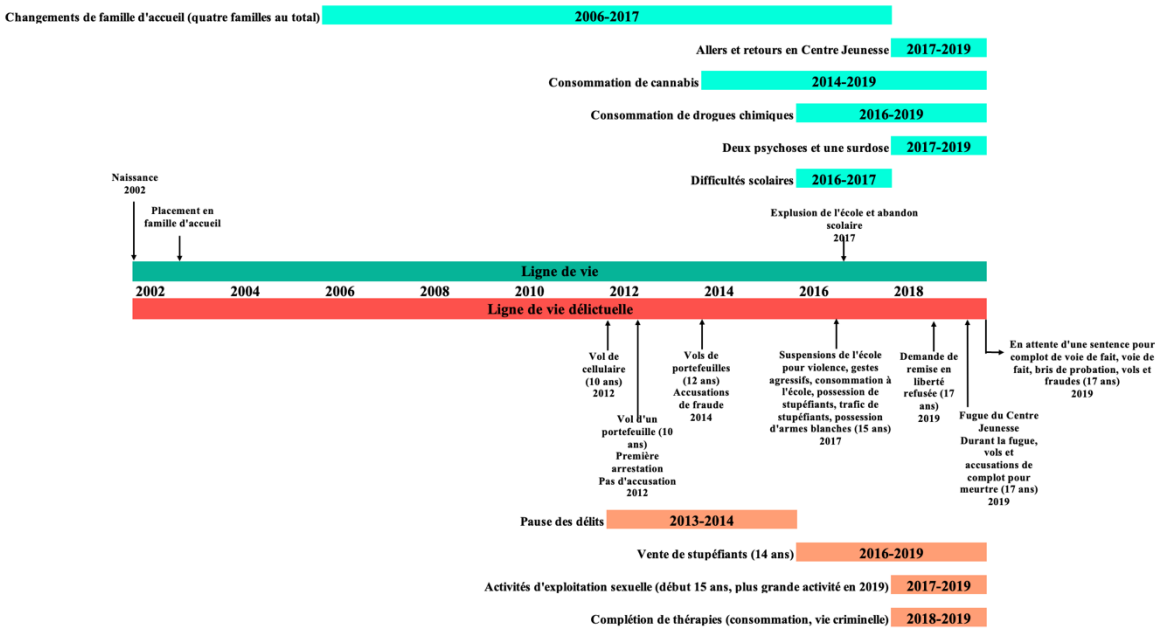
intervenant(s)/professionnel(s)/service(s) as-tu utilisé(s) ou rencontré(s) pour tes difficultés personnelles depuis que tu as été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel pour la première fois ? »).

Ensuite, des questions ont été posées sur la collaboration entre les services reçus. Ainsi, les répondants ont été interrogés sur la collaboration et les communications entre leurs différents intervenants, leur implication perçue dans ces communications, leur perception de leur judiciarisation sur la collaboration entre les intervenants, les aspects marquants, positifs et négatifs de la collaboration entre les services, puis les obstacles et éléments à améliorer (ex. « Quel(s) type(s) de collaborations et/ou des communications entre les différents acteurs et services reçus as-tu pu observer? » et « De quelle façon t'es-tu senti impliqué dans ces communications ou consulté à leur sujet? »). Finalement, la dernière section des entretiens concernait la réintégration sociocommunautaire et les éléments identitaires. Ainsi, les répondants ont été questionnés sur leur manière de répondre à leurs besoins de base, leurs projets futurs (dans les cinq prochaines années), le soutien perçu, les changements réalisés dans leurs comportements et leurs identités, leur perception des risques de récidive, leur définition d'une bonne intégration sociale, leurs conseils pour des personnes dans la même situation qu'eux, ainsi que des conseils pour les intervenants, selon leurs propres expériences dans le passé (ex. : « En quoi te considères-tu différent de la personne que tu étais avant que tu sois en contact avec le système judiciaire ou correctionnel pour la première fois ? » et « Si l'on te comparait à une autre personne choisie au hasard dans la population, dirais-tu que tes chances de commettre un délit à nouveau sont égales, plus, ou moins élevées ? »).

ANNEXE C : Histoires détaillées des participants et lignes de vie

Grégoire

Lignes de vie de Grégoire



Caractéristiques personnelles

Grégoire est un adolescent de 17 ans qui se décrit comme impulsif et très honnête : « oui, j'agis sur le moment. J'agis sans penser. Je fais des choses pis je m'en fou, mais par exemple, j'ai un bon sens de... genre je ne dis pas de la marde à quelqu'un. Je dis la vérité à quelqu'un, je ne vais pas lui mentir. Si j'ai quelque chose à lui dire, je vais lui dire ». Son enfance est parsemée d'événements difficiles. Sa mère pratique le travail du sexe et Grégoire subit de la violence très tôt dans sa jeunesse : « [...] dès ma naissance, la DPJ était dans ma vie pis j'ai été placé à un an et demi dans une famille d'accueil [...] j'ai eu des mauvais traitements chez ma mère. Ma mère était victime de violence conjugale. Tsé je suis né dans la violence, dans la haine [...] ». Ses comportements de violence débutent durant l'enfance et se répercutent à l'école, ce qui lui vaut plusieurs suspensions. Il commence également à

consommer des stupéfiants à l'âge de 12 ans pour l'aider à mieux gérer ses émotions : « *Je fumais du pot pis je gelais mes émotions pis tout [...]* ».

Interventions vécues et besoins d'intervention

Grégoire participe à plusieurs programmes généraux en Centre Jeunesse, ainsi qu'à des programmes de thérapie en dépendance. Il mentionne que ces programmes ne l'ont pas aidé et confirme que sa motivation était extrinsèque : « *Ça, ça ne m'aide pas tant, parce que je suis un peu comme... j'ai rien à fou*** de ce qu'il dise. Je ne changerai pas, je vais rester le même [...]* ». Plusieurs besoins d'intervention apparaissent chez Grégoire, notamment, un travail sur l'empathie et la considération de ses victimes d'exploitation sexuelle. Grégoire affirme qu'il possède des émotions contradictoires en lien avec l'exploitation sexuelle qu'il commet, ainsi, une conscientisation supplémentaire serait pertinente pour lui. Il présente également un besoin d'intervention au niveau de ses traumatismes d'enfance, qui l'ont vraisemblablement impacté. Aussi, il semble qu'il pourrait bénéficier d'une intervention qui a pour but de développer ses habiletés sociales, puisque plusieurs de ses amis sont dans le milieu de la criminalité et qu'il affirme que ses relations amicales sont généralement utilitaires : « *je n'ai jamais eu des bonnes relations, c'étaient toujours des relations utilitaires que je t'utilise. Je m'en fous de ce que tu vis, je t'utilise* ».

Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime

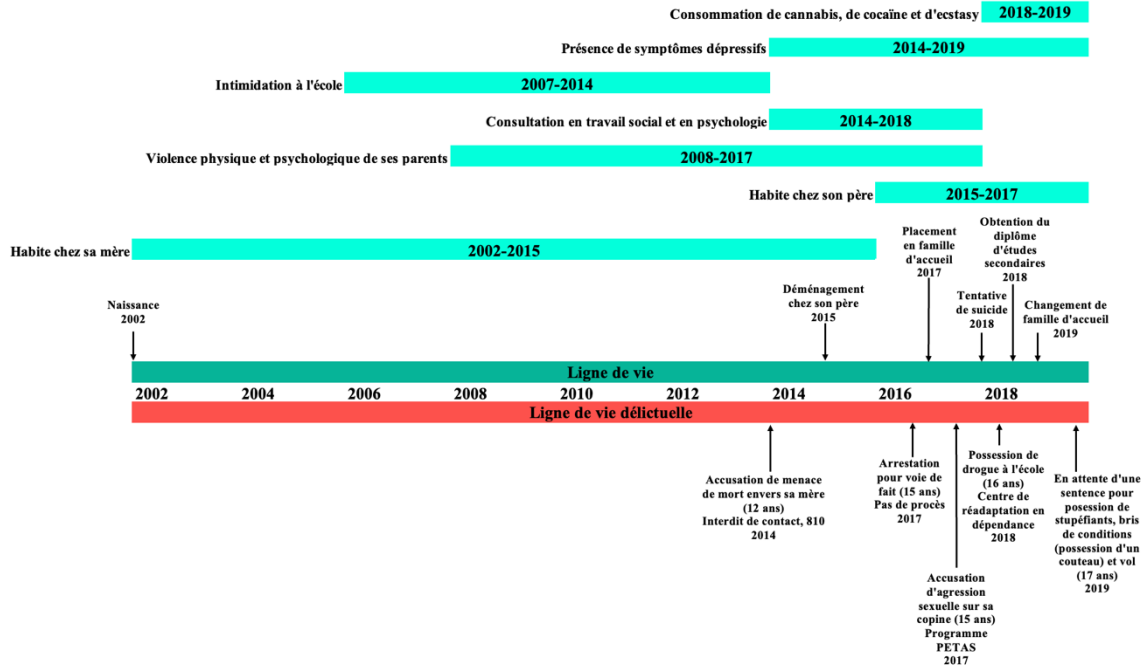
Durant son adolescence, Grégoire développe une identité criminelle forte. Il débute ses comportements délinquants à l'âge de 10 ans et développe une amertume des services policiers, ainsi que des liens forts envers le milieu de la rue : « *J'ai vécu un détachement genre de je m'en câl**** de ce que je fais, que je me fasse arrêter, je m'en bats les cou**, je m'en fou. Là, c'est là que ç'a commencé ma mentalité plus criminelle de genre je dis rien, omerta pis toutes des affaires de même* ». Il développe son réseau d'exploitation sexuelle, ce qui lui procure de la fierté et un sentiment de pouvoir, ainsi que des gains monétaires importants. Au moment de l'entrevue, Grégoire est activement impliqué dans son réseau d'exploitation sexuelle et de vente de stupéfiants. Il n'exprime pas le désir de se désister du

crime à court terme, puisque c'est au sein d'un groupe criminalisé qu'il trouve un sentiment de reconnaissance et de soutien social:

[...] ma famille pour moi, c'est mon milieu criminel. Genre ma vraie famille, mes partner, mes... genre c'est le milieu criminel, parce que c'est ce que je connais. C'est ça que je connais. Faque, en même temps, vouloir arrêter ça, ça me fait peur, parce que c'est ça que je connais la criminalité. [...] C'est mon sentiment d'appartenance. J'ai ma gang pis c'est moi qui gère ça. J'ai... toute ma vie, j'ai essayé d'avoir du pouvoir sur quelqu'un. J'ai essayé d'avoir de la puissance, d'être au-dessus du système pis enfin j'ai réussi [...].

Loïc

Lignes de vie de Loïc



Caractéristiques personnelles

Loïc est un garçon de 17 ans qui vit de la difficulté dans sa gestion des émotions. Il mentionne vivre de l'impulsivité, de l'anxiété, de la colère, des symptômes dépressifs, ainsi que des comportements autodestructeurs liés à des idées suicidaires.: « *Tsé j'ai des up and down, up and down. [...] Il y a un an là, on était pas... rendu là, là, genre mourir, envies suicidaires, j'ai essayé, tentatives de suicide, j'en ai fait [...] mutilation* ». Dans son enfance, il subit de la violence physique et psychologique de la part de ses parents. Il est également témoin de la consommation d'alcool et de stupéfiants de son père : « *[...] quand il partait sur l'alcool pis tout ça, il m'a déjà frappé, on s'est déjà battu, on s'est déjà ramassé à débouler les escaliers pis on habite dans un 2^e. [...] Pis ça s'est avéré qu'il a pogné un marteau pis à 4h du matin, il m'a réveillé pis il m'a cassé mon téléphone dans la face* ». À l'école, Loïc est souvent impliqué dans des altercations avec ses pairs et vit de l'intimidation. Il débute sa consommation de stupéfiants à l'âge de 16 ans, ce qui l'aide à gérer ses émotions

difficiles, telles que l'anxiété et les symptômes dépressifs : « [...] je fais beaucoup d'anxiété de stress pis tout ça, faque c'est ça là, genre, j'en prends encore du pot, je vais te le dire. [...] Ben je voulais juste triper, un moment donné, je voyais pu, genre tout ce que je voulais, c'est ça là, c'était le seul moyen que ça me faisait sortir de mes problèmes. Ça, j'ai eu la coke ».

Interventions vécues et besoins d'intervention

À l'âge de 16 ans, Loïc cesse sa consommation de substances psychoactives suite à une thérapie dans un centre de réadaptation en dépendance. Il reçoit également un suivi psychosocial pour la gestion de son impulsivité et de sa colère. La répétition des concepts en thérapie lui permet de mieux les intégrer et d'y penser dans des situations de vie : « [...] un moment donné, tsé à force de te le faire répéter pis tu vas répéter les mêmes choses que tu utilises, tu arrives dans une situation de colère pis tout ça pis là, on dirait que tu as genre une petite voix qui te rappelle « fais ça quand tu es fâché ou fais pas ça ». Je vais l'essayer. Ah ça marché [...] ». Finalement, il fait le programme d'évaluation et de traitement des agressions sexuelles (PÉTAS), qu'il considère « ridicule » et inintéressant : « j'étais pas à fond là-dedans, genre c'était c'est ça là. J'ai toujours trouvé ça ridicule pis tout ça là. [...] Ben j'étais obligé de le faire pis tout ce que j'ai voulu, de A à Z, c'était enlever ça pis que j'en aille pu de besoin ». Une intervention basée sur le développement des habiletés sociales serait pertinente pour Loïc. En effet, il mentionne ne pas aimer les gens et accorder difficilement sa confiance : « Je vois pas grand monde pour vrai là, je suis rendu un point que je me fous du monde pis j'aime pas le monde en général dans la vie. [...] J'ai eu des amitiés que ça s'est toute brisé tout le temps dans ma vie. Faque je fais pas confiance facilement, j'ai genre la confiance très dure à acquérir ». Ainsi, la création de liens significatifs prosociaux serait bénéfique à son processus de désistement du crime. Pour cerner davantage sa difficulté à faire confiance aux autres, un travail thérapeutique sur ses traumatismes d'enfance, ainsi que sur ses difficultés de santé mentale (symptômes dépressifs, idées suicidaires, anxiété) serait important à réaliser avec Loïc.

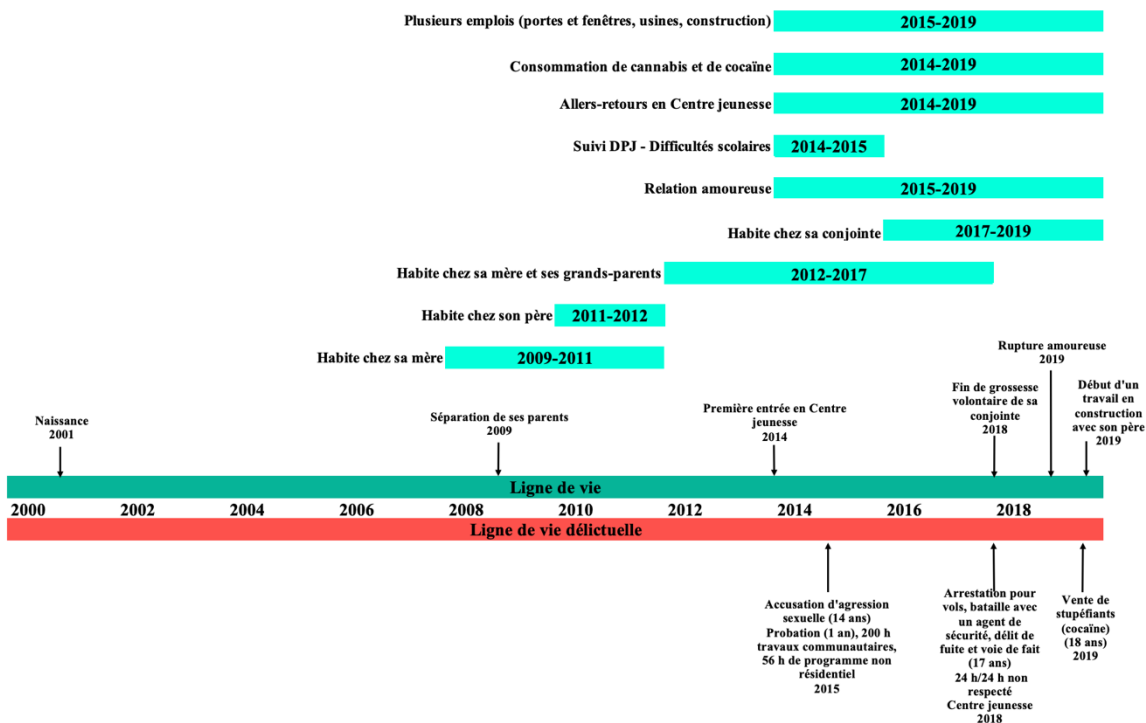
Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime

Loïc débute ses comportements délictuels à l'âge de 12 ans. Il commet plusieurs infractions non sexuelles, telles qu'une menace de mort, un voie de fait, un vol, la possession de stupéfiants et un bris de condition. À l'âge de 14 ans, il commet une infraction sexuelle sur sa copine de l'époque. Il se déresponsabilise de cet événement, puisqu'il croyait avoir le consentement de sa partenaire après avoir insisté auprès d'elle pour qu'elle accepte la relation sexuelle : « *Mais je vais te le dire, je l'ai jamais fait. J'ai suivi la thérapie, pis selon eux, je l'ai fait, parce que j'ai comme insisté, pis moi dans ce temps-là, je pensais pas qu'insister, pis qu'après ça la fille dise « oui » pour te faire plaisir, c'était considéré comme un viol. Moi, dans ce temps-là, j'étais juste genre mal informé, pis c'était genre la première fois que je faisais l'amour. Pis là, elle voulait ...* ». Au moment de l'entrevue, Loïc se trouve dans le désistement primaire, plus spécifiquement dans la phase de séparation. Il est en attente de nouvelles sentences pour des délits antérieurs, mais il présente une motivation à modifier ses comportements délictuels et à diminuer son impulsivité :

Ouais, ben moi je suis quelqu'un qui va prendre beaucoup sur moi. Pis à mettons là, tsé à mettons, une journée, je vais penser « ouais il s'est passé telles affaires. Est-ce que j'aurais pu agir différemment ? Qu'est-ce que j'aurais pu mieux faire ? » Pis surtout, maintenant, j'essaie toujours de m'améliorer avec ça pis toujours trouver la meilleure façon d'agir pis tout ça [...] j'essaie de reprendre ma vie en main pis pu faire de gaffes pis de me remettre sur le droit chemin.

Emmanuel

Lignes de vie d'Emmanuel



Caractéristiques personnelles

Emmanuel est un homme de 18 ans qui se décrit comme étant impulsif, influençable et anxieux : « *ben mes faiblesses... c'est que je me fais influencer... je me suis fait beaucoup influencer dans les délits que j'ai faits, par mon ex pis par mon entourage. Si j'aurais pas eu ce monde-là autour de moi, j'aurais sûrement pas fait ces délits-là* ». Durant son enfance, il subit de la violence de la part de son père. Il habite donc majoritairement avec sa mère après la séparation de ses parents, lorsqu'il a huit ans. Sur le plan scolaire, Emmanuel n'a pas d'intérêt envers l'école et présente des comportements perturbateurs en classe : « *je niaisais en classe. J'argumentais beaucoup. Pis on niaisait entre chums* ». Au moment de l'entrevue, il n'a pas son diplôme d'études secondaires et n'a pas l'intention de terminer ses cours : « *je suis casé (j'ai un emploi). Je vais être dans ce que j'aime. Faque, je m'en fous* ». Parallèlement, Emmanuel commence à consommer des substances psychoactives à l'âge de 13 ans : « *Oui, je fumais du pot. Je faisais de la poudre de temps en temps* ». Actuellement,

il possède une bonne relation avec sa famille, qui est soutenante et sur laquelle il peut compter pour l'avenir.

Interventions vécues et besoins d'intervention

Emmanuel mentionne qu'il ne voit pas l'intérêt des programmes d'intervention et qu'il en ressent peu d'effets positifs. Il admet tout de même qu'il a réussi à diminuer son anxiété et son impulsivité grâce aux programmes suivis. Il affirme que le changement est une volonté personnelle :

Je pense que ça change pas grand-chose de se faire suivre ou pas. Si la personne veut vraiment changer, elle va changer. Moi, je pense que c'est de même. Check mon ex, elle a été à [Organisme en dépendance] pendant 3 mois pis elle est sorti de là pis elle faisait de la peanut. Pis le jour qu'elle a décidé d'arrêter, elle a arrêté. Elle est pas allée en thérapie rien pis elle a arrêté. C'est vraiment dans la tête. Si tu essaies d'aider quelqu'un pis il veut pas, ça sert à rien.

Pour l'avenir, Emmanuel devra démontrer de bonnes habiletés sociales pour se rapprocher de personnes prosociales. Cela représente un besoin d'intervention pour lui, dans le but de le soutenir dans son processus de désistement du crime. Également, ses comportements aux moments des présumées agressions sexuelles ont pu être inappropriés, malgré qu'il nie sa responsabilité. Ainsi, un programme de prévention sur les délits sexuels serait pertinent pour Emmanuel.

Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime

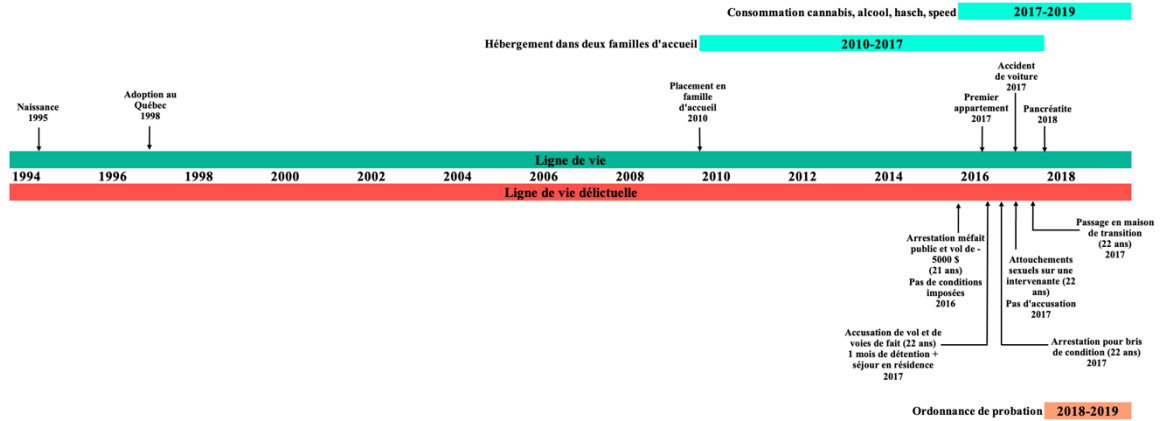
Emmanuel est arrêté pour la première fois à 14 ans, alors qu'il est accusé d'agressions sexuelles sur trois filles. Il se déresponsabilise de cette accusation et affirme n'avoir jamais fait de délit sexuel : « [...] j'ai eu des accusations avec des filles, à cause qu'il y en a qui était jalouse pis tout. Faque, j'ai eu des accusations d'agression sexuelle, mais j'ai jamais fait ça. C'est eux autres qui m'ont accusé pour me faire ch***, pour me faire de la marde ». Il commet d'autres délits généraux dans les années suivantes, tels que des vols, un délit de fuite, la vente de stupéfiants et une altercation avec un agent de sécurité. À différents moments de son adolescence, Emmanuel décide de ne pas respecter certaines de ses

conditions légales, notamment la réalisation de travaux communautaires et l'obligation de rester au domicile en tout temps. Au moment de l'entrevue, Emmanuel débute son processus de désistement du crime et se trouve dans le désistement primaire, spécifiquement dans la phase critique. Il ne souhaite pas récidiver et il désire mettre en place des moyens pour ne pas recommencer ses comportements délictuels. Spécifiquement, il souhaite s'éloigner de ses fréquentations oeuvrant au sein du monde criminel:

*Oui, mais elle sait [intervenante du CRDQ] que je referai pas de mar** si je me retiens pas avec de mauvaises personnes. Tout est dans mon camp. Ça me surprendrait que je recommence à faire ça. On sait jamais, mais ça me surprendrait en osti pour vrai. [...] Je vais travailler pis je vais me rapprocher de ma famille au lieu d'aller voir... Je vais m'éloigner de [nom d'une ville]. Il y a pas mal de mauvaises fréquentations à [non d'une ville].*

Victor

Lignes de vie de Victor



Caractéristiques personnelles

Victor est un homme de 23 ans. Il mentionne être sportif, aimer rire et rendre service. Il est adopté au Québec à l'âge de trois ans, accompagné de son frère jumeau. Son enfance avec ses parents adoptifs est adéquate, malgré des conflits récurrents avec son frère : « *euh, parce que c'est ça euh, moi pis mon frère jumeau ça allait pas bien. C'était tout le temps la chicane, tout ça pis là mes parents étaient comme tanné, tout ça pis... [...] c'est moi qui cherchais la chicane, c'est vrai* ». Dès son enfance, il montre de l'intérêt pour le milieu criminel : « *[...] au début je leur disais que je voulais devenir, quand j'étais plus jeune, un gangster tout ça, devenir gangster, tout ça. Pis je voulais vendre de la drogue, fumer du pot tout ça [...]* ». Victor présente des problèmes de comportement à l'école et il intègre un programme scolaire spécialisé : « *c'est pour les personnes qui ont, pas une maladie, mais qui ont des problèmes de comportements, genre un peu pis qui ne peuvent pas être au régulier. Alors là-bas, [Nom école secondaire], on était cinq classes de TEACCH* ». Victor consomme des stupéfiants depuis son adolescence: « *[...] je ne suis pas prêt tout de suite à arrêter de consommer* ».

Interventions vécues et besoins d'intervention

Victor reçoit un suivi intensif dans le milieu (services de psychiatrie externe)⁴ et a accès à d'autres types de services, tels que du transport adapté, des activités sociales et de l'aide pour la gestion de la médication. Il participe également à une thérapie en dépendance, mais y est expulsé rapidement puisqu'il consomme au même moment : « *je venais de quitter [Organisme en dépendance] à cause j'avais consommé deux fois. [soupir]* ». Victor ne semble pas réaliser que ses tentatives de séduction sont inappropriées et non désirées, puis que ses comportements sexuels sont problématiques : « *C'est ça qui est le fun, elles me ramènent à l'ordre. Elles me ramènent à l'ordre, parce que oui sont belles tout, pis j'essaie de les cruiser* ». Aussi, Victor fréquente des personnes qui sont impliquées dans le milieu de la criminalité, ce qui nuit vraisemblablement à son cheminement dans le désistement du crime : « *Intervieweur : Comment ils trouvent ça que tu sois avec le système de justice ? [...]* Victor : *Ben, mes amis, peut-être pas mes amis du secondaire, mais mes amis que j'ai en ce moment eux sont habitués eux aussi, sont de même. Eux avec sont avec ça, alors hein, ils en ont vu là aussi là* ». Il serait donc pertinent d'offrir à Victor des interventions pour favoriser le développement de ses habiletés sociales.

Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime

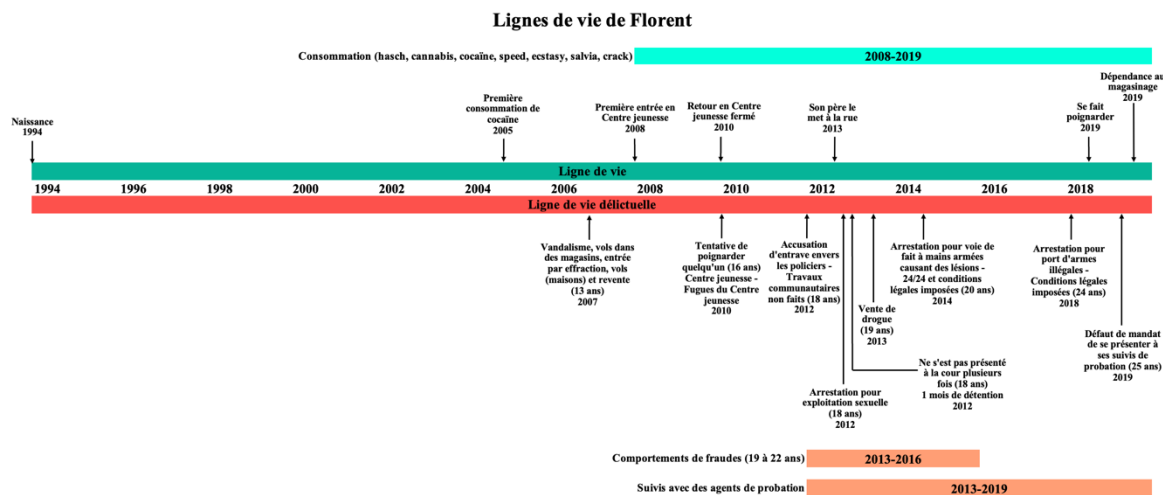
Victor commet sa première infraction criminelle à l'âge de 21 ans. À partir de ce moment, il commet un méfait public, des vols, des voies de fait et un bris de condition. Il mentionne que lors de ses premières arrestations, il a développé temporairement une grande fierté de se sentir comme un « *vrai rebelle* » : « *Quand j'ai passé au Palais de justice pis tout ça, pis qu'ils m'ont envoyé dans le cube, dans le cube là, le fourgon là. Les chaines esti euh, aux pieds pis aux mains. Heille je me suis dit euh, pis on s'en allait, la route euh, pour la prison, je me suis dit, heille j'étais content là, j'étais fière de moi, je me suis dit « heille je suis un vrai rebelle [...]. Je suis un vrai rebelle, je suis contente au bout es*** »* ».

⁴ Un suivi intensif dans le milieu est offert à des adultes fragiles sur le plan de la santé mentale. L'objectif est d'offrir des traitements et de l'aide au rétablissement, à l'intégration dans la communauté et à l'augmentation de l'autonomie (Gouvernement du Québec, 2022).

À l'âge de 22 ans, il commet des attouchements sexuels sur une intervenante à la résidence dans laquelle il habite. Il n'y a pas d'accusations envers lui et de surcroît, Victor justifie ses actions par son attirance physique envers l'intervenante : « *J'ai cri*** dehors, été cri*** dehors, parce qu'il avait attouchements sur une intervenante. [rire] Ah oui, elle était cute es***, regarde. Était cute* ». Ce comportement et la justification qui en découle exposent une difficulté à interagir adéquatement avec des femmes. Au moment de l'entrevue, Victor se trouve dans la phase de séparation du désistement primaire. Il mentionne vouloir travailler sur ses comportements délictuels et reprendre un chemin positif. Toutefois, ses réflexions introspectives sur ses comportements criminels ne sont pas approfondies et il affirme qu'il est difficile pour lui de se projeter dans un avenir positif :

[...] ben dans cinq ans je sais pas vraiment, je sais pas euh. Je sais même pas si demain je vais être encore là tu comprends là, je le sais pas là. [...] Pour moi s'il faut que je meure demain, je pourrais mourir demain. C'est ça. Il a aussi la méthamphétamine aussi, il a ça pis la cigarette, il a ça pis... Moi je me tiens en forme, il a ça, mais en même temps, je le sais pas, on sait pas ce qui va arriver demain là, on connaît pas l'avenir, alors hein.

Florent



Caractéristiques personnelles

Florent est un homme de 25 ans. Il se décrit comme : « [...] *quelqu'un de généreux qui pense beaucoup aux autres. Qui est actif dans mes recherches genre, dans tout en fait. Qui aime la vie. Qui aide beaucoup son entourage, mais qui pense pas à lui* ». Il lui est difficile de demander de l'aide à son entourage et mentionne ne pas aimer discuter de ce qu'il vit : « [...] *j'ai trop l'égo, trop haut. J'aime mieux tout réussir par moi-même pis je vais jamais dire en fait mes problèmes. Il faut toujours que ça soit la personne qui devine en fait, que ça va pas pis des affaires comme ça. Sinon, ben je vais jamais rien dire* ». Il affirme également avoir une faible estime personnelle : « *ben ma confiance en moi pis avoir de l'estime en moi. C'est ma plus grande, mais ça serait mes plus grands défis* ».

L'enfance de Florent se déroule de manière positive. Il voyage fréquemment avec sa famille et pratique plusieurs activités sportives. Il possède également un bon lien avec ses parents : « *Il y avait euh, on faisait beaucoup de sorties. Mais c'était chaleureux en fait. C'est vraiment, on avait vraiment un lien familial, il était super fort, pis c'était ... Tsé mon père, il voulait toujours qu'on mange tous ensemble [...]* ». Du côté scolaire, il vit certaines difficultés, telles que de l'absentéisme et des altercations avec des policiers. Tout de même,

il obtient son diplôme d'études secondaires. Parallèlement, Florent consomme du cannabis, du hasch, de la cocaïne, des amphétamines, de l'ecstasy et du crack.

Interventions vécues et besoins d'intervention

Au moment de l'entretien, Florent mentionne ne pas avoir suivi de programme ou de thérapie suite à ses délits. Il a des suivis obligatoires avec des agents de probation, mais se présente rarement. Il affirme qu'il ne voit pas l'intérêt de ces rencontres et que celles-ci sont trop fréquentes. : « *je n'y allais pas, parce que tsé c'est plate [...] c'est genre ils te parlent toujours de la même affaire. Genre ils veulent savoir où est-ce que j'en suis rendu, mais genre, moi ils voulaient absolument que ça soit chaque semaine. Pis tsé, j'ai pas, tsé genre j'avais pas le temps, en fait, ça me tentait pas d'y aller dans le fond* ». Pour l'avenir, il serait pertinent d'offrir à Florent des interventions liées à sa faible confiance personnelle et son estime de soi. Une plus grande confiance en soi pourra l'aider à persévérer dans son processus de désistement du crime. Également, il apparaît important d'intervenir auprès de Florent au niveau de l'exploitation sexuelle, puisqu'il n'a pas reçu d'intervention à ce sujet.

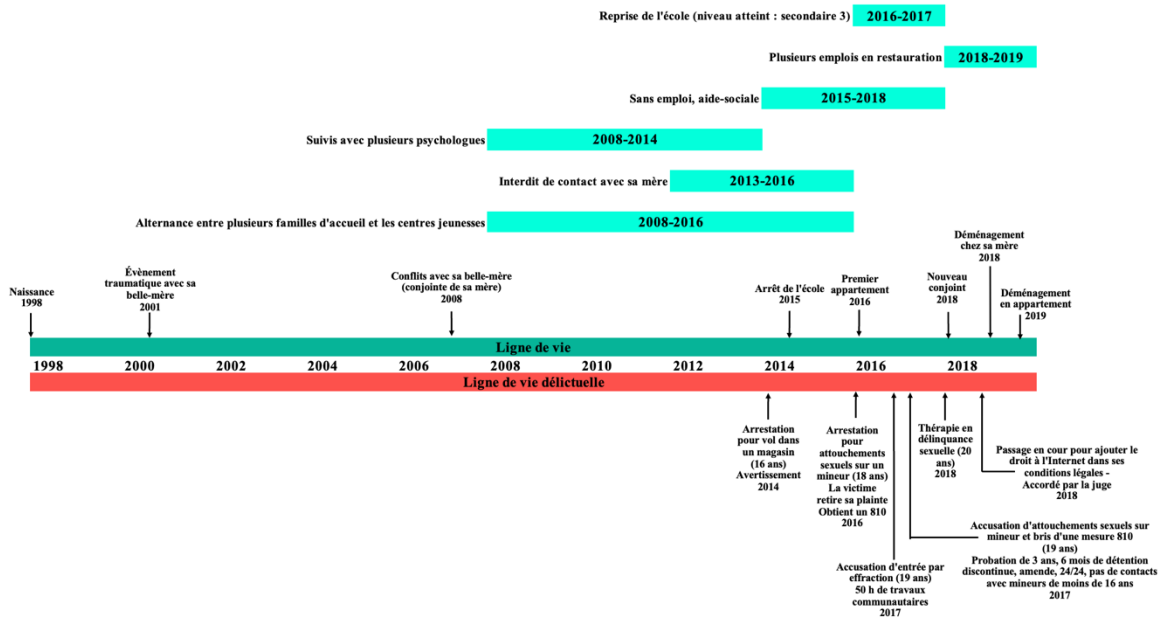
Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime

Florent débute sa carrière criminelle à l'âge de 13 ans et se poursuit une dizaine d'années. Il commet une variété de délits généraux, tels que du vandalisme, des vols, des fraudes, la vente de stupéfiants et des voies de fait. À travers les années, il développe une identité criminelle forte et fréquente des personnes impliquées dans le milieu criminel : « *parce que j'étais vraiment rendu dans les grosses magouilles. Vraiment là, pis j'ai rencontré des gens vraiment pas sains [...] J'ai rencontré des motards, j'ai rencontré des gens qui étaient dans les gangs de rues [...] Le mode de la rue, ça m'a marqué pis je me suis attaché à ça* ». Florent est également arrêté pour l'exploitation sexuellement de filles sollicitées sur internet. Il n'a toutefois pas de sentences pour ce délit, à l'exception d'une mention d'exploitation sexuelle dans son dossier criminel : « *j'en ai jamais réentendu parler, ils m'ont jamais donné de date de cour, ils m'ont juste pris mes empreintes, je trouvais ça bizarre. Pis ç'a été vraiment la seule fois que j'en ai entendu parler* ». Au moment de l'entrevue, Florent se trouve dans la phase de séparation du désistement primaire. Il souhaite cesser ses

comportements délictuels et perçoit davantage les conséquences de la criminalité : « *Ben c'est maintenant que je sais les conséquences que je peux avoir. Je sais tout qu'est-ce qui peut arriver, je connais qu'est-ce que je risque, qu'est-ce qu'on peut, dans le fond qu'est-ce qui peut m'arriver là. Je veux pas aller en prison. [...] je veux pu avoir de problème, que ça soit policiers ou whatever, je veux pu de problèmes, je veux juste faire ma vie pis vivre. Passer à autre chose là* ». Il vit toutefois la tentation de retourner dans la criminalité : « *[...] c'est là que je réalise les impacts que ça l'a fait pis que dans le fond, je sais que je vais pas recommencer ça. Même si ça me tente toujours* ».

Denis

Lignes de vie de Denis



Caractéristiques personnelles

Denis est un homme de 21 ans, qui se qualifie de dévoué, d'altruiste, de patient et d'individualiste : « *Mes forces pi mes faiblesses... Ouais. Euh... Je suis un gars qui est assez... Comment dire... Assez individualiste. J'aime faire mes affaires pi j'aime pas ça que le monde vienne me déranger dans mes affaires, surtout* ». Il présente également de l'impulsivité et une difficulté à gérer adéquatement ses émotions, telles que la colère, et ce, depuis son enfance : « *dès qu'il arrivait de quoi dans ce temps-là, moi... Euh... Je sautais au plafond, là. Je pétais ma coche, j'étais colérique. Euh... 100%, là* ». Dans le milieu familial, Denis vit des moments difficiles avec sa belle-mère, la conjointe de sa mère. Il affirme avoir vécu un événement traumatique en raison de sa belle-mère lorsqu'il avait trois ans et les conflits entre eux marquent son enfance et son adolescence. Il développe des problèmes de comportements et une difficulté à gérer sa colère, ce qui l'amène à consulter en psychologie : « *ma mère m'avait fait voir des psychologues entre l'âge de dix pi quinze ans, pi... Euh... Les psychologues... Ils comprenaient pas qu'est-ce qui se passait, pourquoi que j'étais en*

*tab*** tout le temps [...] Pourquoi que j'étais en beau mautadit tout le temps pi que je pétais toute, là ».* Au moment de l'entrevue, Denis n'a pas terminé ses études secondaires et souhaite les poursuivre dans l'avenir. Finalement, Denis n'a jamais consommé de substances psychoactives.

Interventions vécues et besoins d'intervention

Durant son adolescence, Denis obtient un suivi psychologique, demandé par sa mère. Ce suivi l'aide à mieux comprendre le traumatisme vécu dans son enfance. Il est également contraint de participer à un programme de gestion et de traitement de la délinquance sexuelle. Il confirme que ce programme l'aide à mieux comprendre ses comportements délictuels et à faire des liens avec l'anxiété qu'il vit. Il mentionne également son appréciation d'avoir l'opportunité de discuter avec des personnes qui possèdent un vécu délictuel similaire :

Ça me fait mieux comprendre mes délits. [...] J'ai fait un lien avec le stress, [...], mon délit... C'est vraiment, euh... Tout englobé, là. C'était vraiment toute, toute, toute englobé ensemble, là. Tu partais d'un, tu n'allais pas à l'autre pi tu te ramassais au délit. [...] On vit des émotions là-bas. On parle de tout ce qui s'est passé, liés aux victimes, liées à nous, liées aux procédures judiciaires, liés à tout, [...] s'il y a un programme qui fonctionne bien là, c'est vraiment [nom du programme].

Denis se décrit comme impulsif et il affirme que cette caractéristique, jumelée à ses difficultés dans la gestion des émotions, l'influence à commettre des actes délictuels : « *parce que mon impulsivité m'a amené plusieurs fois à faire des affaires que je regrette* ». Il bénéficierait donc d'une intervention basée sur la diminution de l'impulsivité et la gestion des émotions.

Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime

À 16 ans, Denis commet son premier délit. À l'intérieur de trois ans, il commet quelques délits généraux, tels qu'un vol, une entrée par effraction et le non-respect d'un interdit de contact. À 18 et à 19 ans, il commet deux infractions à caractère sexuel, soit des attouchements sexuels sur des adolescents : « *Il avait quatorze ans en réalité... Euh... Il est*

descendu, il s'en allait prendre sa douche... Il en est ressorti puis il est venu jouer à GTA avec moi. Il voulait aller au club de striptease pi là, c'est là que ça l'a commencé les avances... ». Il justifie ses actions par un grand stress, une difficulté à gérer ses émotions et une déconnexion de la réalité :

Il y a des amis qui sont venus cogner à ma porte. Pi moi je l'ai ai fait rentrer, par politesse pi toute. Pi là, ben... Ça l'a commencé à dévier sur des sujets un peu... Comment dire, un peu sexuel, avec ces personnes-là. J'avais de l'alcool dans le corps [...]. La nouvelle vie me stressait... Euh... à 100%. Tsé, je venais d'avoir mon appartement... Tsé, je stressais comment que ça va être, comment que je vais être en appartement, est-ce que je vais savoir comment que ça va marcher ? Donc, j'avais pas mal de questions, j'avais beaucoup de problèmes aussi avec la propriétaire pi les voisins. Donc, d'où mon deuxième délit. Mon deuxième délit, j'ai eu une plainte d'attouchements...

Au moment de l'entrevue, Denis se trouve dans la phase d'intégration du désistement primaire. Il s'abstient du crime depuis deux ans et affirme qu'il n'a pas l'intention de récidiver. Il mentionne que les thérapies suivies l'ont beaucoup aidé à prendre conscience des déclencheurs de ses délits et que sa gestion des émotions s'est améliorée : *« présentement, je peux dire que les délits... Je pense pas que ça va se reproduire, sincèrement. [...] J'ai pris conscience de beaucoup de choses par rapport à moi, par rapport euh... À comment que j'ai déclenché tous ces délits-là ».*

ANNEXE D : Analyses par groupe des adolescents et des adultes

Résumé du parcours des adolescents

Dans l'optique de répondre aux objectifs de recherche, il est primordial de mettre en commun les récits des adolescents pour en tirer des interprétations pertinentes. Ainsi, les caractéristiques essentielles à la compréhension des récits de vie des adolescents sont combinées dans la prochaine section, sous différentes catégories en fonction des objectifs de l'essai.

Caractéristiques personnelles des adolescents

Sur le plan de la personnalité, ce qui fait le plus consensus chez l'ensemble des répondants adolescents est la présence d'impulsivité. L'anxiété est également présente chez deux répondants (Loïc et Emmanuel), en plus de la dépendance affective et du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité. Les participants adolescents diffèrent également, puisque Grégoire a une identité criminelle plus ancrée et se considère détaché de ses émotions. Il vit toutefois un malaise au niveau de son délit sexuel (exploitation sexuelle), ce qui montre la présence de valeurs positives. Pour sa part, Loïc vit davantage de colère et de symptômes dépressifs. Par le passé, il a pratiqué l'automutilation et a fait une tentative de suicide. Finalement, Emmanuel est le plus anxieux des trois et se décrit comme plus influençable, puisqu'il dit avoir une faible estime personnelle.

On remarque également la présence de victimisation durant l'enfance pour l'ensemble des adolescents. Les trois ont subi de la violence de la part de leurs parents, puis Grégoire et Loïc ont été témoins de la consommation de leurs parents. Grégoire et Emmanuel peuvent toutefois compter sur une bonne relation actuelle entre leurs parents (biologiques ou d'accueil). Loïc a aussi vécu de la victimisation (intimidation) à l'école. Les trois adolescents ont vécu de multiples déplacements durant l'adolescence, soit en changeant de familles d'accueil (Grégoire et Loïc) ou en vivant des placements au Centre jeunesse (Grégoire et Emmanuel). On remarque que la consommation de stupéfiants débute tôt chez les

participants (entre 12 et 16 ans) et pour Grégoire et Loïc, cette dernière a une fonction de gestion des émotions.

Interventions vécues et besoins d'intervention des adolescents

Les trois adolescents de l'échantillon ont suivi un programme pour leurs problèmes de dépendance. Loïc et Emmanuel ont reçu des services thérapeutiques pour la gestion de l'impulsivité, alors que Grégoire a suivi plusieurs programmes généraux offerts en Centre Jeunesse. En outre, Loïc a suivi le programme PÉTAS, pour les auteurs d'agressions sexuelles. Les trois participants mentionnent ne pas voir l'intérêt des programmes. Notamment, Loïc nomme que le programme PÉTAS est ridicule et inintéressant. Toutefois, il affirme que son suivi psychosocial l'aide à identifier des moyens pour diminuer ses réactions à la colère. Également, Grégoire et Emmanuel spécifient que la thérapie en dépendance ouvre une porte à l'arrêt de la consommation, sans aider concrètement à y arriver. Les trois adolescents présentent des besoins d'intervention similaires, soit sur les habiletés sociales et les traumatismes dans l'enfance. Grégoire montre également un besoin de prévention et d'intervention sur l'exploitation sexuelle.

Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime des adolescents

Les trois adolescents de l'échantillon ont commis leur premier délit entre 10 et 14 ans. Grégoire est le participant adolescent ayant commis le plus de délits non sexuels. Les délits généraux que les trois adolescents ont en commun sont : des vols, de la possession et de la vente de stupéfiants, de la possession d'armes et des voies de fait. En ce qui concerne les délits à caractère sexuel, Grégoire est impliqué dans un réseau d'exploitation sexuelle depuis ses 15 ans. Loïc, pour sa part, a été accusé d'agression sexuelle sur sa copine lorsqu'il avait 15 ans. Il se déresponsabilise de cet événement, en raison de son manque d'informations sur le consentement libre et éclairé. Finalement, Emmanuel a également été accusé d'agressions sexuelles par trois filles lorsqu'il avait 14 ans. Il nie ces accusations et croit qu'il s'agit d'un complot des victimes contre lui.

La principale raison pour laquelle les adolescents commettent des délits sexuels et non sexuels est l'appât du gain, notamment pour payer la consommation de stupéfiants. Les sanctions pénales envers ces délits sont variées. Grégoire a vécu un placement en Centre jeunesse et a été expulsé de son école. Loïc a reçu un interdit de contact envers sa mère suite à des menaces de mort. Il a été contraint d'intégrer une thérapie en délinquance sexuelle et une autre pour son problème de dépendance, il a eu des travaux communautaires à réaliser et a aussi été obligé de participer à un suivi avec un délégué à la jeunesse (équivalent de la probation pour adolescents). Finalement, Emmanuel a également vécu un placement en Centre Jeunesse suite à ses activités délictueuses. Pour l'accusation d'agression sexuelle, il a reçu une probation d'un an, avec des travaux communautaires, un programme non résidentiel à compléter et l'obligation d'avoir un suivi psychologique. Il a également un suivi avec un délégué à la jeunesse. En général, les participants mentionnent ne pas avoir apprécié les sanctions pénales reçues et que de les respecter permet simplement de s'en « débarrasser ». Emmanuel ajoute que les suivis imposés ne sont pas intéressants et n'apportent pas de bienfaits.

Dans l'avenir, Loïc et Emmanuel souhaitent quitter le milieu de la criminalité, alors que Grégoire prévoit continuer d'opérer son réseau d'exploitation sexuelle et de trafic de stupéfiants. Ainsi, Grégoire n'a pas débuté son processus de désistement du crime, il est encore activement impliqué dans la délinquance. De leur côté, Loïc et Emmanuel se trouvent dans la phase primaire du désistement du crime.

Résumé du parcours des adultes

De même que pour les adolescents, un résumé du vécu des adultes auteurs d'infractions sexuelles sera présenté.

Caractéristiques personnelles des adultes

Le trait de personnalité qui fait consensus dans le discours des trois participants adultes est la générosité. Victor et Florent présentent également une identité criminelle forte, puisqu'ils mentionnent être fiers de leurs comportements délinquants. Les trois adultes sont également très sportifs. Toutefois, ils diffèrent cliniquement sur le plan de la personnalité. Premièrement, Victor affirme aimer rire. Denis, quant à lui, se décrit comme individualiste, mentionne avoir une faible gestion des émotions et confirme vivre des épisodes de colère à répétition. Finalement, Florent rapporte une faible confiance personnelle.

Victor et Florent n'ont pas vécu de mauvais traitements durant leur enfance. Pour sa part, Florent affirme avoir eu un très bon lien avec ses parents à cette même époque. Quant à lui, Denis a vécu de l'adversité durant l'enfance de la part de sa belle-mère, ce qui l'a beaucoup affecté. Les trois adultes conservent de bons liens familiaux au moment de l'entrevue. Ils ont tous vécu des placements durant leur enfance ou leur adolescence, soit en famille d'accueil (Victor et Denis) ou en Centre Jeunesse (Florent et Denis). Finalement, Victor et Florent ont consommé du cannabis, du hasch et des amphétamines durant leur adolescence et à l'âge adulte.

Interventions vécues et besoins d'intervention des adultes

Au moment de l'entrevue, Florent mentionne n'avoir jamais suivi de programme ni de thérapie. De son côté, Victor a participé brièvement à une thérapie pour sa dépendance, mais a été expulsé puisqu'il a consommé au même moment. Il affirme que les ateliers étaient inintéressants. Il a également reçu un suivi intensif dans le milieu, mais n'était pas toujours réceptif aux services. Denis a obtenu un suivi psychologique durant son adolescence, ainsi qu'une thérapie en délinquance sexuelle à l'âge adulte. Il confirme avoir retiré des bienfaits

de cette thérapie, qui lui a permis de faire des liens entre ses délits à caractère sexuel et sa dysrégulation émotionnelle. Finalement, les besoins d'intervention sont homologues entre les trois adultes, soit sur les habiletés sociales et sur la prévention de la récidive. En outre, Florent bénéficierait à recevoir des services qui traitent de l'exploitation sexuelle, pour développer son empathie et pour reconnaître les conséquences de ses gestes sur ses victimes.

Trajectoire délictuelle et processus de désistement du crime des adultes

Les trois adultes ont commis leur premier délit entre 13 et 21 ans. Florent est le participant de la clientèle adulte à avoir commis le plus de délits généraux. Tous les adultes ont commis des vols durant leur trajectoire délictuelle. Victor et Florent ont en commun la perpétration de voies de fait, alors que Florent et Denis ont tous les deux réalisé des entrées par effraction.

En ce qui a trait aux délits à caractère sexuel, Victor a commis des attouchements sur une intervenante d'une ressource d'hébergement lorsqu'il avait 22 ans. Il justifie cette infraction par son attraction physique envers elle. Pour sa part, à l'âge de 18 ans, Florent pratiquait le recrutement en ligne de jeunes filles, pour ensuite les exploiter sexuellement. Quant à lui, Denis a été accusé d'attouchements sexuels envers deux garçons mineurs lors de deux évènements distincts, lorsqu'il avait 18 et 19 ans. Il justifie ses actions par une difficulté dans sa gestion des émotions et l'anxiété. La motivation à commettre des infractions sexuelles et non sexuelles diffère entre eux. Victor était motivé par la beauté de l'intervenante, alors que Florent cherchait l'adrénaline, le sentiment d'appartenance à un groupe et l'organisation dans le crime. Pour sa part, Denis utilisait impulsivement la criminalité pour gérer ses émotions.

Les sanctions pénales reçues sont semblables pour les trois adultes, qui ont tous fait de la détention. Toutefois, seul Denis a été incarcéré pour un délit à caractère sexuel. Ils ont également tous reçu une ordonnance de probation à la suite de leurs comportements délictuels. Florent et Denis ont eu l'obligation de réaliser des travaux communautaires et ils ont obtenu une ordonnance les obligeant à rester à leur domicile pour une période déterminée.

Alors que Victor mentionne avoir trouvé la détention difficile, Florent affirme que son incarcération a été relativement agréable (consoles de jeu, télévisions, accès à la nourriture, gentillesse des co-détenus). Florent et Denis conçoivent que la présence d'un dossier criminel apporte des limitations, notamment au niveau de l'emploi. Au moment de l'entrevue, les trois adultes mentionnent leur désir de ne pas recommencer leurs comportements délictuels. Ils se trouvent dans la phase primaire du désistement du crime.

ANNEXE E : Programmes cognitifs comportementaux pour les adolescents et les adultes

Programmes existants pour les adolescents

Des programmes d'orientation cognitive comportementale sont présents au Québec. On les retrouve, notamment, aux centres d'intervention en violence et agressions sexuelles (CIVAS) des régions de l'Estrie et de la Montégérie, ainsi qu'à l'Institut Pinel et au Centre jeunesse de Montréal. Bien qu'ils diffèrent légèrement les uns des autres, ces programmes s'inspirent du *What works* et préconisent l'approche cognitive comportementale pour que les adolescents : a) prennent la responsabilité totale du délit sexuel, b) modifient leurs cognitions qui supportent les délits sexuels, c) augmentent leurs habiletés sociales et construisent des relations significatives, d) augmentent leur empathie envers les victimes, e) préviennent la rechute, f) créent des liens familiaux soutenant et g) possèdent un meilleur contrôle de leur excitation sexuelle (Letourneau et Borduin, 2008). À titre d'exemple, le programme « un P.A.S » est offert au Québec en modalité individuelle et de groupe auprès des adolescents et des adultes auteurs d'agression sexuelle. Les phases d'intervention de ce programme se concentrent sur la conscientisation de la délinquance sexuelle, la connaissance de soi, la gestion des émotions, la maîtrise de la sexualité, la prévention de la récidive, la considération des autres, ainsi que la consolidation des acquis et l'implication du réseau de soutien (CIVAS, 2022).

En intervention, les adolescents auteurs d'infractions sexuelles développent leurs habiletés pour diminuer leurs facteurs de risque aux comportements sexuels inadaptés. Ainsi, ils : a) acquièrent des techniques cognitives pour interrompre l'excitation sexuelle déviante, b) utilisent des techniques psychoéducatives pour développer des habiletés sociales et des comportements prosociaux, c) développent leur empathie envers les victimes et identifient les attitudes égocentriques puis, d) confrontent les distorsions cognitives par l'autodivulgence et réduisent leur isolement social (Zankman et Bonomo, 2004).

Programmes existants pour les adultes

Il existe au Québec un programme d'évaluation et de traitement des agressions sexuelles (PÉTAS), qui a comme objectif d'offrir des services à des hommes ayant commis des agressions sexuelles intrafamiliales. D'ailleurs, ce programme est également offert aux adolescents auteurs d'infractions sexuelles, peu importe si leurs agressions se sont déroulées à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille (Lussier et al., 2002). Ce programme est considéré comme volontaire et comprend des entrevues individuelles, de couple, des questionnaires et des thérapies de groupe. L'évaluation de ce programme indique une diminution des distorsions cognitives et du névrosisme chez les hommes ayant reçu le traitement, ainsi qu'une augmentation de l'extraversion (Daspe et al., 2017). Ces résultats suggèrent que la stabilité émotionnelle et les compétences interpersonnelles de ces hommes sont favorisées à la suite de l'intervention. Également, le programme PÉTAS permet de diminuer les croyances et les distorsions en lien avec le maintien des agressions sexuelles (Daspe et al., 2017). En outre, le développement de l'empathie serait spécifiquement efficace chez les hommes qui peinent à reconnaître le problème que sont les agressions sexuelles. L'augmentation de l'empathie permet aux hommes de développer une perspective différente sur la problématique de la socialisation masculine. De plus, le développement des connaissances sur le thème du consentement permet à ces hommes de contester leurs croyances et leurs présomptions sur le consentement de leur partenaire (Berkowitz, 2002).

Ensuite, le programme d'évaluation, de traitement et de recherche pour les auteurs d'agression sexuelle (PETRAAS) est un suivi court et intensif offert à l'établissement de détention de Percé (EDP), en Gaspésie. Ce programme est uniquement offert au Québec, et ce, depuis 2010. Il est d'une durée de six mois et est proposé aux hommes volontaires ayant une peine de prison de moins de deux ans pour des délits à caractère sexuel. Les objectifs poursuivis sont de réduire les risques de récidive en travaillant sur plusieurs habiletés et compétences, en plus d'agir sur la qualité de vie (CISSS de la Gaspésie, 2021). Pour être acceptés dans ce programme, les participants doivent accepter de discuter de leurs délits, de leur vécu, ainsi que de participer à un groupe de thérapie et prouver qu'ils ont une volonté de ne pas récidiver (CISSS de la Gaspésie, 2021).

Également, la maison Radisson, à Trois-Rivières, offre un programme de gestion et d'encadrement de la délinquance sexuelle. Ce programme a pour objectif de modifier les comportements sexuels déviants des hommes judiciairisés pour un délit à caractère sexuel. Des interventions de groupe, ainsi qu'individuelles, sont offertes. L'approche privilégiée est la prévention de la rechute et l'augmentation des facteurs de protection (Maison Radisson, 2023).